

MON GUIDE D'ÉCONOMIE ET DE GESTION

**Plus de 500 termes et expressions pour une
meilleure compréhension des sciences
économiques et de gestion**

Réunis et présentés par
Mahamadi OUEDRAOGO
Economiste-gestionnaire
Enseignant vacataire

Avertissement

Lors de sa réalisation, ce travail n'avait d'autres fins que didactiques. Destiné à l'usage de son auteur, il n'a jamais été commercialisé. Néanmoins, il nous a semblé qu'il pouvait être proposé aux enseignants, aux élèves et étudiants, et à tous ceux qu'intéressent les termes et expressions fondamentaux de l'économie et de la gestion.

Toutefois, à l'exception de quelques extraits d'ouvrages tombés dans le domaine public, et afin de respecter la législation sur les droits d'auteurs, les textes contenus initialement dans cette brochure sont exclus de sa version *web* et remplacés par leurs références. Nous espérons que celles-ci sont suffisamment précises pour qu'on puisse facilement les retrouver.

Paradoxalement, ce document est donc un recueil de termes et expressions. Il est constitué de leurs définitions et de leurs commentaires, et des notes de bibliographie permettant d'approfondir la recherche, inscrites au programme de l'enseignement de spécialité. Malgré son caractère partiel et ses imperfections, nous pensons néanmoins que ce travail pourra être de quelque utilité, ne serait-ce que comme guide pour la compréhension des autres documents d'économie et de gestion.

PRÉSENTATION

Ce recueil de termes et expressions fondamentaux d'économie et de gestion, fruit d'un véritable travail personnel effectué en 2007 a, bien sûr, pour objectif, comme les autres du même genre, de fournir aux collègues, aux enseignants, aux élèves et aux étudiants de spécialité un volant de définitions et commentaires des termes et expressions qui puissent être utilisés en classe. Sa particularité vient du fait que nous avons voulu faire un outil prêt à l'emploi tout en laissant à chacun sa liberté pédagogique. Aussi, pour chaque terme, nous nous sommes strictement conformés aux définitions d'ouvrages de référence. Pour chacun d'entre eux, nous nous sommes efforcés, autant que cela était possible, de sélectionner des termes et expressions qui, tout à la fois, semblent souvent difficilement compréhensibles par les élèves des lycées et les étudiants et expriment vaguement, ou, du moins, avec ambiguïté, le sens de ces termes et expressions. Autrement dit, nous avons voulu aller à l'essentiel en limitant volontairement le nombre des termes et expressions, lesquels ont été choisis avec le plus grand soin. Malgré tout, ces termes pourront parfois paraître bien difficiles à des élèves de terminale, voire à des étudiants de spécialité. Mais, comme l'a écrit Marx, dans une lettre à l'éditeur français du *Capital* : « Il n'y a pas de route royale pour la science, et ceux-là seulement ont des chances d'arriver à ses sommets lumineux qui ne craignent pas de se fatiguer à gravir ses sentiers escarpés »¹. Autrement dit, on ne saurait accéder à une connaissance vraiment scientifique sans effort, variante « savante » du dicton populaire : « On n'a rien sans peine »... Néanmoins, pour faciliter la tâche des collègues, nous leur avons adjoint quelques commentaires, en facilitant la compréhension. En revanche, on ne trouvera ici ni questions, ni exercices : chaque enseignant, chaque étudiant ou chaque élève fera ce qu'il voudra de l'outil que nous lui aurons fourni. La brochure comprend plus de cinq cents (500) termes et expressions fondamentaux d'économie et de gestion, classés par ordre alphabétique pour faciliter la recherche des définitions et des commentaires. Pour chaque terme, nous avons, là aussi, cherché à aller à l'essentiel en limitant sa définition et son commentaire à moins une dizaine de ligne. Ces termes et expressions sont issus de plusieurs domaines consacrés, d'une part, aux économistes et aux sociologues, d'autre part, aux gestionnaires, et aux banquiers. Nous n'ignorons pas que certains économistes, comme Joseph Schumpeter, par exemple, se sont intéressés de près à la sociologie. Nous n'ignorons pas non plus que, inversement, certains sociologues, Max Weber, notamment, ont consacré une bonne part de leurs travaux à l'économie. Nous n'ignorons pas, enfin, que Karl Marx a touché à la fois à l'économie, à la sociologie et à la philosophie. À ce propos, John Stuart Mill n'a-t-il pas écrit : « Serait piètre économiste celui qui n'est qu'économiste »² ?

Mahamadi OUEDRAOGO

¹ Cité dans *25 livres clés de l'économie*, page 173.

² Cf. Gérard Lelarge, *Dictionnaire thématique des citations économiques et sociales*, page 117.

SOMMAIRE

A.	6
B.	10
C.	13
D.	24
E.	28
F.	36
G.	38
H.	39
I.	40
J.	44
K.	44
L.	44
M.	46
N.	51
O.	52
P.	55
Q.	66
R.	66
S.	69
T.	76
U.	79
V.	80
W.	82
X.	82
Y.	82
Z.	82
BIBLIOGRAPHIE	84

A

Accélérateur.

Le concept d'accélérateur est apparu au début du XX^e siècle dans les travaux d'A. Aftalion (1909) et ceux de J.M. Clark (1917). Considérant que la relation entre la production et la capacité de production est constante, les deux économistes ont utilisé la stabilité de cette relation pour fournir une explication aux fluctuations de court terme de l'économie. À leur tour, P. Samuelson (1939) et J. Hicks (1950) ont cherché à affiner le concept. Avec l'avènement de la macroéconométrie, le principe d'accélérateur a été utilisé comme élément explicatif du comportement d'investissement des entreprises. Selon le principe d'accélérateur, une variation de la demande finale induit une variation plus que proportionnelle de l'investissement. La variation de l'investissement s'explique par les variations de la croissance de la demande. (Voir également la théorie de l'oscillateur.)

Achat (prix)

Un achat représente la valeur, exprimée en unités monétaires d'une transaction entre un tiers et l'entreprise impliquant un transfert de propriété du fournisseur à l'entreprise (ou à la reconnaissance d'un service rendu), et un paiement de valeur équivalente et convenue de l'entreprise à son fournisseur. Il peut être exprimé en hors taxes (HT) ou en toutes taxes comprises (TTC).

Achats consommés

Montant des achats de matières premières et/ou de marchandises HT d'une période, plus les stocks de matières premières et/ou de marchandises de cette période, moins lesdits stocks en fin de cette même période.

Acomptes consentis

Sommes versées par des clients à une entreprise au fur et à mesure de l'avancement d'une commande – souvent spéciale. Ces acomptes sont déterminés en fonction d'un pourcentage ou d'étapes d'avancement prévus dans un contrat.

Acomptes reçus

Sommes versées à un fournisseur au fur et à mesure de l'avancement des travaux – souvent spéciaux – commandés à ce fournisseur.

Acquis communautaire.

L'acquis communautaire représente l'ensemble de droits et obligations communs à tous les Etats membres de l'Union européenne (UE). Outre le droit communautaire proprement dit, l'acquis communautaire est constitué de tous les actes adoptés au sein des deuxième et troisième piliers de l'UE et en particulier les objectifs communs fixés par les traités. Les pays candidats doivent accepter cet acquis communautaire avant d'adhérer à l'Union. L'objectif de l'UE est d'une part de maintenir intégralement l'acquis communautaire sans jamais le remettre en question et d'autre part de le développer.

Actif.

L'actif d'un agent est constitué par l'ensemble des biens et créances lui appartenant à une date donnée. Le terme actif est également utilisé pour désigner une personne exerçant une activité rémunérée (population active) ou qui en recherche une (chômage).

Actif circulant.

L'actif circulant désigne l'ensemble des actifs destinés à être consommés ou cédés dans le cadre du cycle d'exploitation : stocks, créances clients et créances diverses, placements financiers de l'entreprise. Le nom d'actif " circulant " vient de ce que ces actifs ont vocation à " tourner " au cours du cycle d'exploitation, par opposition à l'actif immobilisé ou immobilisations que le cycle d'exploitation ne détruit pas.

Actif échoué.

Ce sont des actifs qui ont été acquis par des entreprises dans le cadre d'une politique publique et qui perdent leur valeur à la suite d'un changement de cette politique.

Actif immobilisé.

Voir immobilisations.

Action.

C'est un titre de propriété négociable d'une fraction du capital d'une société qui confère à son détenteur un certain nombre de droits: droit de regard et de contrôle sur la gestion, droit à une partie du bénéfice distribué (dividende) et droit à une partie de l'actif net si la société est liquidée.

Activités DUP (Directly unproductive profit seeking).

Expression due à Bhagwati qui désigne des activités de recherche de profit directement improductives. Elles regroupent le premium seeking ou activités menées dans le but d'obtenir des licences d'importation, le tariff seeking ou activités visant l'instauration de taxes douanières et le revenue seeking ou activités dirigées sur le produit fiscal des mesures réglementaires.

Actualisation.

Ce calcul économique consiste à convertir des valeurs futures en unités monétaires d'aujourd'hui (c'est donc l'inverse de la capitalisation). C'est une opération nécessaire pour rendre comparables deux valeurs, actuelle et future, car l'on considère que le temps introduit une dépréciation.

Additivité de la valeur (principe d').

Ce principe stipule que, sur un marché parfait, la valeur actualisée des actifs est égale à la somme des valeurs actualisées de chacun des actifs considérés séparément. En d'autres termes, la valeur de la firme sur un marché efficient est indépendante de la répartition des flux de liquidités allant aux actionnaires et aux créanciers. (Voir également le théorème de Modigliani-Miller.)

Administrations publiques (centrales, locales et de sécurité sociale).

Elles représentent l'ensemble des unités institutionnelles qui produisent des services non marchands ou effectuent des opérations de redistribution du revenu et des richesses nationales. La majeure partie de leurs ressources provient des contributions obligatoires.

Affacturage

La Banque de France définit l'affacturage comme un transfert de créances commerciales d'un titulaire à un « factor » qui se charge d'en opérer le recouvrement et qui en garantit la bonne fin, même en cas de défaillance momentanée ou permanente du débiteur. Le factor peut également assurer le financement des créances, en réglant par anticipation tout ou partie des créances transférées.

Affectation (des résultats)

Opération qui consiste à déterminer la masse disponible (report à nouveau antérieur et résultat de l'exercice) et à l'affecter – après un vote favorable de l'assemblée – aux dividendes à payer, au report à nouveau et, éventuellement, aux réserves facultatives après avoir doté, si nécessaire, la réserve légale et les réserves statutaires.

Agrégats monétaires.

Les agrégats monétaires d'un pays ou d'une zone monétaire sont définis par la banque centrale. Ils regroupent l'ensemble des actifs monétaires ou quasi monétaires détenus par les agents non financiers. Ces exigibilités sont considérées comme liquides par les agents économiques et sont ainsi censées refléter leur capacité de dépense.

Ajustement structurel.

Les programmes d'ajustement structurel regroupent les conditions posées par le FMI au rééchelonnement de la dette des pays en développement à partir des années 1980. Ces programmes ont pour objectif le rétablissement des balances commerciale et financière extérieures. Cela passe par une diminution de la demande intérieure (rigueur salariale, baisse des dépenses publiques), mais aussi par des mesures structurelles afin de favoriser

le développement des mécanismes de marché dans les pays concernés (privatisations, libre circulation des capitaux). Les programmes d'ajustement structurels ont été de plus en plus contestés durant les années 1990, en raison du coût économique et social que représentait leur application.

Aléa moral.

Phénomène qui se produit lorsque la fourniture d'une garantie contre un risque encourage un comportement plus risqué. Plus généralement, ce problème se rencontre dans les situations où il existe un défaut d'information entre deux agents économiques lors de la passation d'un contrat. L'aléa ou le risque moral (moral hazard) intervient alors quand un agent peut ne pas respecter ses engagements et que le co-contractant est dans l'impossibilité de déterminer la responsabilité ou non de son partenaire. On peut citer l'attitude d'institutions financières qui prennent consciemment des risques supplémentaires (par exemple des placements douteux) lorsqu'elles sont en mesure d'en faire socialiser les pertes (par exemple sauvetage par le FMI, impôt supplémentaire, etc.). Le cas de l'assurance maladie représente un autre exemple d'aléa moral dans la mesure où les dépenses résultant de la transaction entre le patient et le médecin ne peuvent être contrôlées par l'assureur.

(Voir également la théorie de l'économie de l'information.)

Altruisme.

En économie, on distingue l'altruisme pur qui se traduit par l'interdépendance des fonctions d'utilité individuelles (le transfert accroît l'utilité du donateur parce qu'il accroît celle du bénéficiaire) de l'altruisme dit impur où le donateur tire satisfaction non de l'amélioration du sort du bénéficiaire mais du simple fait de donner (parce qu'il jouit ainsi d'une réputation de générosité, etc.)

Amortissement.

L'amortissement correspond à la détermination comptable de la perte de valeur d'un bien durable au cours d'une période de temps donnée. Il peut également signifier l'épargne d'une entreprise pour un éventuel achat de biens d'équipement en remplacement du capital déprécié.

Amortissement dégressif

Consiste à diminuer la valeur brute d'une immobilisation, fortement au début de son utilisation, et progressivement, de plus en plus faiblement jusqu'à la fin de sa « vie fiscale ».

Amortissement linéaire

Consiste à diminuer la valeur brute d'une immobilisation d'une façon égale par période, de sa mise en service jusqu'à la fin.

Analyste financier

Professionnel de l'analyse des comptes appelé à porter un jugement. En matière de bourse des valeurs mobilières, les professionnels de cette catégorie portent un jugement sur la valeur boursière d'une société.

Antisélection.

L'antisélection (Adverse selection) est un terme emprunté par les économistes au domaine de l'assurance. Il s'agit d'une situation d'asymétrie d'information, c'est-à-dire une situation dans laquelle le signataire d'un contrat dispose de plus d'informations que l'autre partie sur sa situation avant la signature du contrat. L'agent manquant d'information sur la transaction pourra alors choisir le contrat le plus désavantageux. L'exemple le plus connu est celui du marché des automobiles d'occasion où l'information pertinente sur les voitures est détenue par le vendeur et où l'acheteur choisira la voiture la moins sûre, faute d'informations suffisantes et pourtant détenues par le vendeur.

(Voir également la théorie de l'économie de l'information.)

Anticipations adaptatives.

Anticipations qui se fondent sur les évolutions passées constatées. Cela signifie par exemple que le niveau futur anticipé des prix est mécaniquement ajusté à l'écart entre le niveau des prix d'aujourd'hui et le niveau de prix anticipé antérieurement.
(Voir également la théorie des anticipations adaptatives.)

Anticipations autoréalisatrices.

Les prévisions faites par les agents conduisent ces derniers à des comportements qui valident a posteriori leurs prédictions. L'anticipation de la hausse du cours d'une action, par exemple, peut pousser certains agents à acheter cette action. Cette décision fait monter le cours et valide leur prévision initiale.

Anticipations rationnelles.

Anticipations qui se fondent sur la connaissance implicite du modèle pertinent de l'économie et qui en conséquence doivent se réaliser. Autrement dit, la prévision subjective des agents se fonde sur la prévision objective de la théorie. Cette hypothèse implique que les agents sont susceptibles d'anticiper parfaitement les conséquences des politiques économiques et notamment de modifier leur comportement en fonction de l'inflation anticipée.
(Voir également la théorie des anticipations rationnelles.)

Approche des paiements ou de l'« absorption ».

Cette approche consiste à lier les deux effets du mécanisme d'ajustement de la balance des paiements, à savoir les effets-prix qui résultent de la manipulation du taux de change sur le compte courant et les effets-revenus qui sont à l'origine d'effets multiplicateurs. Dans cette optique, les problèmes de balance des paiements apparaissent comme des problèmes de politique économique. Ainsi, réaliser simultanément l'équilibre intérieur (plein emploi et stabilité des prix) et l'équilibre extérieur (balance des paiements) exige aussi bien une action sur le revenu national (à travers des mesures monétaires et budgétaires) que des ajustements de prix (par des modifications du taux de change ou du niveau des salaires).

Approvisionnement

Objets et substances achetés pour la formation des biens et services à vendre ou à immobiliser. Ils comprennent les matières premières, matières consommables et les emballages.

Arbitrage.

Combinaisons de plusieurs opérations d'achat de biens sur un marché (marché à terme) suivies de leur vente sur d'autres marchés pour profiter des écarts de prix et réaliser un bénéfice sans risque (théoriquement). L'arbitrage permet d'assurer l'égalité des prix à un même moment. Il assure la fluidité entre les différents marchés et contribue à leur liquidité. C'est l'opération de base qui permet de garantir l'efficience des marchés.

Asymétrie d'information.

Situation dans laquelle les parties signataires d'un contrat n'ont pas le même accès à l'information. Cette asymétrie est source d'aléa moral et d'antisélection. On parle aussi d'information imparfaite dans une situation dite de « principal-agent » où l'agent possède l'information manquant au principal.
(Voir également la théorie de l'économie de l'information.)

Autofinancement.

L'autofinancement d'une entreprise désigne le moyen de financement qu'elle a obtenu grâce à son activité (bénéfices non distribués et amortissement). Une entreprise est donc autofinancée lorsqu'elle assure elle-même son développement sans avoir recours à des sources de financement externes.

Autorité de régulation ou régulateur.

Autorité indépendante qui organise la fourniture d'un service public en réseau, en particulier suite à l'introduction de la concurrence dans des secteurs autrefois organisés autour d'un monopole à un opérateur public (ex. ART, autorité de régulation des télécommunications en France).

Avance consentie

Somme versée à un fournisseur en vue de réaliser une commande, la plupart du temps spéciale, nécessitant des études et des recherches préalables ou des investissements spécifiques difficilement supportables par le fournisseur.

Avance reçue

Somme versée à une entreprise par un client en vue de commencer la réalisation d'une commande spécifique entraînant, la plupart du temps, des recherches ou des études préalables.

Avis de prélèvement : paiement par virements réguliers des sommes variables dues à une personne.

Avitaillement (opérations d')

Elles concernent à l'importation les achats effectués par les navires et avions français dans les ports et aéroports étrangers (ou dans les ports et aéroports français) de marchandises étrangères conservées en entrepôts pour leur propre consommation et, à l'exportation, les ventes dans les ports et aéroports français à des navires et avions étrangers.

B**Balance commerciale.**

La seule balance qui soit officiellement appelée commerciale récapitule, dans la balance des paiements, les importations (franco à bord, FAB) et les exportations (FAB) de marchandises. Elle rend compte du solde commercial. Elle est excédentaire lorsque les exportations excèdent les importations. Cependant, il n'est pas toujours aisé d'interpréter le solde obtenu qui ne reflète pas l'intensité des échanges entre le pays et le reste du monde. Il n'est ainsi pas nécessairement avantageux pour une économie d'avoir un solde positif et des flux faibles (signe d'un ralentissement des échanges mondiaux) qu'un solde négatif issu de flux importants.

Balance courante ou des transactions courantes.

Le solde de la balance courante est la somme de l'excédent (ou déficit) commercial d'un pays, du montant des revenus d'investissement payés à (ou reçus) des étrangers et des transferts nets (par exemple les salaires transférés chez eux par des travailleurs émigrés). C'est aussi la différence entre l'épargne d'un pays et son investissement. C'est enfin la variation des créances et droits d'un pays sur le reste du monde. Le solde est calculé en ajoutant à celui de la balance commerciale le solde des "invisibles" qui comprennent pour l'essentiel les services "liés au commerce extérieur" (assurance, transports), ceux "liés aux échanges de technologie" (redevances sur brevets, recettes d'ingénierie...), les intérêts, les "voyages" et les transferts unilatéraux (aide publique, envois de salaires...). Le poste "autres biens et services" qui permet l'enregistrement des biens dont la nature rend plus difficile leur distinction entre service et marchandise vient compléter cette balance.

Balance des paiements.

Document comptable qui pour une période donnée présente toutes les opérations entre résidents et non-résidents.

Bancarisation

Mesure de l'importance de la population ayant un compte en banque. Par extension, on parle de multibancarisation, lorsque des personnes sont clientes de plusieurs banques. Le degré de bancarisation est le degré d'utilisation des services bancaires et de détention de compte bancaires par la population.

Banque centrale.

Établissement qui, dans un État, est chargé en général de l'émission des billets de banque et du contrôle du volume de la monnaie et du crédit. Les banques centrales disposent de différents instruments pour mettre en œuvre leur politique. Les taux d'intérêt (via les opérations d'open market, les facilités permanentes et les réserves obligatoires) représentent leur principal instrument.

La Banque centrale européenne est responsable de la politique monétaire européenne. Au sein de la zone euro, les banques centrales nationales conservent certaines attributions : elles sont responsables de la mise en œuvre des politiques monétaires nationales, continuent d'exercer leurs missions vis-à-vis du secteur bancaire, impriment les billets de banque et mettent les pièces en circulation. La Banque centrale européenne est indépendante au regard des institutions politiques. Elle n'a pas de compte à rendre, contrairement à son homologue américaine (Federal Reserve) dont le président doit régulièrement répondre de sa politique devant le Congrès.

Banque de second rang

Dans un système bancaire hiérarchisé, une banque de second rang est un établissement qui émet sa propre monnaie scripturale qu'elle doit être capable à tout moment de convertir dans la monnaie de la banque centrale qui est la seule à avoir cours légal. Une banque de second rang est soumise à la contrainte de refinancement. Elle assure quatre fonctions: gestion des dépôts publics, création de monnaie scripturale, gestion des moyens de paiement et octroi de crédit. Chaque banque de second rang dispose d'un compte à la banque centrale ; c'est par l'intermédiaire de ces comptes que se règlent les dettes entre banques de second rang (chambre de compensation).

Banque universelle

C'est une banque dont les activités comprennent : les activités bancaires traditionnelles dépôts et crédits, les activités dans le domaine de l'investment banking (corporate finance, opérations sur titres), de la gestion de patrimoines et éventuellement des assurances.

Barrières à l'entrée

Terme qui désigne tout obstacle à l'entrée sur un marché par un producteur concurrent du ou des producteur(s) en place et qui rend cette entrée difficile voire impossible. Ce peut être des coûts irrécupérables élevés pour tout nouvel entrant, une technologie dont la maîtrise est indispensable, une politique tarifaire agressive de la part des entreprises en place. Ces barrières à l'entrée restreignent la concurrence effective sur un marché.

Barrières non tarifaires

Ensemble des mesures protectionnistes autres que les tarifs douaniers. Les barrières non tarifaires incluent les restrictions quantitatives telles que les prohibitions, les quotas (ou contingentements) et les accords d'autolimitation. Des pratiques indirectes telles que les normes techniques et industrielles, les normes sanitaires, les procédures administratives longues et décourageantes etc. constituent également des barrières non tarifaires.

Base monétaire

La base monétaire (ou monnaie centrale) est la somme des engagements monétaires de la banque centrale vis-à-vis des agents non bancaires et des autres banques : billets en circulation, avoirs en monnaie scripturale dans les comptes de la banque centrale.

Bénéfice

Résultat comptable net positif d'une société. Le bénéfice net est le bénéfice après impôts. Le bénéfice distribuable est la part du bénéfice net qui peut être distribuée aux actionnaires.

Besoin de financement

Solde négatif du compte d'un secteur institutionnel (ressources inférieures aux dépenses).

Besoin économique

Sensation de privation dont la satisfaction nécessite la consommation d'un bien ou d'un service économique.

Besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement correspond au besoin de financement de l'entreprise lié au décalage dans le temps entre les sorties et les entrées d'argent liées à une commande. Le besoin en fonds de roulement d'exploitation est constitué des stocks et des créances clients desquels on aura déduit les dettes fournisseur.

BIC (Bank Identity Code)

Désigne de façon unique chaque établissement bancaire dans le monde.

Bien collectif

Un bien collectif pur est un bien dont la consommation présente les caractéristiques de non rivalité, non exclusion et indivisibilité (ex. la Défense nationale). Il est impur si sa consommation peut être limitée (ex. les autoroutes). Sa consommation est indivisible au sens où la quantité disponible du bien est entièrement consommée par chacun des agents économiques membres d'une « collectivité ».

(Voir également la théorie microéconomique traditionnelle.)

Bien collectif international

Dans le cas des biens collectifs internationaux, la collectivité pertinente est celle de l'ensemble des États-nations. Selon Kindleberger, il existe cinq biens collectifs internationaux : un système monétaire international, un système commercial d'échange et de communication, un système financier international, un système de coordination des politiques économiques nationales et un système de droit international privé.

(Voir également la théorie de la stabilité hégémonique.)

Bien de club

Bien dont la consommation présente la caractéristique de non rivalité mais pas celle de non exclusion (ex. chaîne de télévision à péage).

Bien de Giffen

A partir de l'exemple de l'Irlande au XIXe siècle, Giffen montre qu'en période de famine, alors que le prix des produits de première nécessité (bien inférieur) augmente beaucoup (comme la pomme de terre), les ménages les plus pauvres en consomment davantage et y consacrent une part plus importante de leur revenu. Les biens Giffen sont donc des biens dont la demande augmente avec le prix (élasticité-prix positive) contrairement au schéma classique selon lequel la demande d'un bien diminue lorsque le prix du bien augmente (élasticité-prix négative normale).

Bien économique

Produit apte à satisfaire un besoin économique.

Bien intermédiaire

Biens (tels que les matières premières, l'énergie) qui sont transformés ou détruits au cours du processus de production de biens finaux (biens de consommation, biens de production).

Bien tutélaire

Les biens tutélaire sont des biens pour lesquels les individus ne sont pas disposés à affecter de leur propre chef suffisamment de ressources, comme par exemple l'éducation ou la sécurité sociale. S'ils ne présentent pas le caractère d'indivisibilité des biens collectifs leur nature particulière fait, toutefois, qu'il apparaît inapproprié de laisser le marché décider seul de leur affectation. La mise sous tutelle peut également concerner des biens pour lesquels l'abus de consommation s'avère néfaste.

(Voir également la théorie microéconomique traditionnelle.)

Bilan

En comptabilité d'entreprise, le bilan fournit, à la date de clôture de l'exercice, une image instantanée du patrimoine de l'entreprise (tout ce qu'elle possède et tout ce qu'elle doit) et rassemble les soldes des comptes de situation (situation de caisse, de banque, des clients, des fournisseurs etc.).

Blanchiment

Le blanchiment des profits illégaux est l'opération qui consiste à transformer de l'"argent sale" en créances afin de masquer le caractère illégal de sa provenance.

Bons du Trésor

Titres émis par le Trésor public et destinés à une opération de financement à court terme.

Bourse

La bourse est le lieu où s'échangent les valeurs mobilières : actions, obligations, options... Les places boursières au sens strict n'existent plus physiquement. En 1998, la criée de la bourse de Paris au palais Brongniart a été remplacée par des réseaux informatiques.

Branche

Au sens de la comptabilité nationale, la branche regroupe des unités élémentaires de production qui produisent le même produit. La comptabilité nationale distingue également le sous-secteur d'activité qui regroupe l'ensemble des entreprises ayant la même activité principale. Ainsi une grande firme appartient à un seul secteur mais peut appartenir à plusieurs branches.

Budget

Prévision chiffrée de tous les éléments correspondant à un programme déterminé. Expression économique et comptable des objectifs de gestion.

Build-Own-Operate

Contrat de concession dans lequel l'entreprise privée concessionnaire possède son investissement et en est responsable.

C**Capacité d'autofinancement (CAF)**

La Capacité d'autofinancement est, dans une définition simplifiée, une forme de résultat comprenant :

- le résultat,
- la dotation (moins les reprises) aux amortissements et aux provisions.

Capacité de financement.

En comptabilité nationale, elle correspond à la situation où l'épargne de l'agent est excédentaire par rapport aux investissements privés.

Capital.

La notion de capital renvoie soit à la dimension financière de ressources provenant de l'épargne ou de l'emprunt et destiné à acquérir des actifs réels (machines, équipements) ou financiers, soit, à la dimension physique des biens de production. Le capital physique ou technique est le moyen de production produit par l'homme. On emploie également la notion de capital humain pour désigner le stock des capacités humaines économiquement productives. Dans la théorie marxiste, le capital est un rapport social. Le capital existe dès lors qu'un capitaliste peut acheter de la force de travail dont l'utilisation va permettre de créer de la valeur.

Capital assets pricing model (CAPM) ou Modèle d'évaluation des actifs financiers (MEDAF).

Comme son nom l'indique, ce modèle est utilisé pour évaluer des actifs financiers dans un marché en équilibre. Il est fondé sur le fait que seul le risque de marché, ou risque non diversifiable, est rémunéré par les investisseurs dans un tel marché. La rentabilité exigée par un investisseur est alors égale au taux de l'argent sans risque majoré d'une prime de risque uniquement liée au risque de marché de l'actif : $R = r_f + b \times (r_m - r_f)$.

(Voir également la théorie de sélection de portefeuille)

Capital humain.

Notion développée par Gary Becker qui repose sur l'idée que le travail peut-être assimilé à une forme de capital dont les principales caractéristiques sont le niveau de formation, de qualification, la santé, etc. L'investissement en capital humain via les dépenses d'éducation est une des bases de la théorie de la croissance endogène.

Capitalisation.

La capitalisation permet de déterminer la valeur future d'une somme placée à un taux d'intérêt. Elle est l'opération inverse de l'actualisation.

Capitalisation (retraites par).

Dans le cadre de ce système, les actifs épargnent et accumulent sur un compte à leur nom une épargne capitalisée qui servira ultérieurement à financer leur retraite personnelle.

Capitalisation boursière.

La capitalisation boursière d'une société exprime à une date donnée, la valeur que la Bourse attribue à une société. Elle s'obtient en multipliant le nombre de titres composant le capital d'une société par leur cours à la Bourse.

Capitalisme.

Le capitalisme est un système d'économie d'échanges caractérisé par un développement important du capital technique. Si le mot de capital est né dès les années 1300, il faut attendre le XIXe siècle pour qu'apparaisse le terme de capitalisme, dû aux socialistes allemands. Le capitalisme est d'abord un concept. Il sert, en effet, à décrire un mode de production mais il est aussi une idéologie dans le sens où il a été constamment opposé au socialisme. Pour Sombart et Perroux, trois éléments majeurs caractérisent le système capitaliste : une attitude (ou esprit du capitalisme), un cadre formel (définissant les règles de l'activité économique) et des procédés techniques (permettant la production des biens). En outre, loin d'être un objet figé, le capitalisme s'inscrit dans une dynamique en perpétuelle transformation : il fut ainsi tour à tour marchand, industriel, post-industriel, etc. De fait, il recouvre de multiples réalités.

Capitalistes.

Au sens strict, un capitaliste possède un capital qu'il investit afin d'en dégager le profit le plus élevé possible. Il existe en fait autant de capitalistes que d'époques et d'analyses : aujourd'hui actionnaire ou spéculateur, il peut aussi être entrepreneur et manager. Au Moyen-Âge il était marchand ou banquier. Le bourgeois incarne de son côté le capitaliste dans l'analyse marxiste.

(Voir également la théorie du capitalisme, du socialisme et de la démocratie.)

Capitaux propres.

Les capitaux propres, ou fonds propres, désignent les ressources de l'entreprise - autofinancement - ou de ses propriétaires - apport en numéraire des actionnaires. L'ampleur des capitaux propres influe sur la solvabilité de l'entreprise, sur sa capacité à régler ses dettes et sur son indépendance financière.

Capture de la réglementation.

Situation dans laquelle le régulateur est dépendant de l'opérateur, en raison d'une asymétrie d'information ou de la dépendance des agents contrôleurs eux-mêmes vis-à-vis de l'opérateur (perspective de carrière dans l'entreprise).

Carré magique.

Représentation graphique que l'on doit à Nicholas Kaldor qui regroupe les indicateurs des quatre objectifs que devrait viser la politique économique : taux de chômage, taux de croissance, taux d'inflation et solde de la balance commerciale. La situation idéale dans ce graphique serait d'obtenir un carré. Or, ce carré est appelé magique car jamais ou presque un pays ne réussit à combiner de manière optimale ces indicateurs.

Cartel.

Forme d'entente institutionnalisée, entre des entreprises ou des pays, par l'existence d'organes communs de gestion. L'entente peut concerner différents domaines : les prix, les quantités, la répartition des marchés publics, etc.

Cash-flow

Terme anglo-saxon signifiant flux de trésorerie.

Centre d'analyse

Division de l'unité comptable où sont analysés des éléments de charges « indirectes » préalablement à leur imputation aux coûts de produits intéressés.

Centres auxiliaires

Les centres auxiliaires sont ceux dont les charges doivent faire, notamment, l'objet de virements à d'autres centres (sous-répartition).

Centre offshore.

Ce sont des pays ou territoires dans lesquels coexistent une réglementation générale dite onshore (territoriale), pour les activités financières "nationales" et une réglementation d'exception, dite offshore (extraterritoriale), pour les activités financières tournées vers l'international. Les centres offshore présentent certaines caractéristiques : secret bancaire, réglementation inadaptée et contrôle insuffisant des activités financières, règles de droit commercial qui autorisent la constitution de sociétés écrans, pratiques dilatoires ou règles restrictives en matière de coopération internationale.

Centre/périphérie.

Notion développée par Raul Prebisch et la CEPAL afin d'illustrer l'opposition en terme de développement économique du Nord et du Sud. Ainsi, la périphérie désigne le tiers monde qui se développe en marge du monde industrialisé, centre d'accumulation mondial du capital, et sous la dépendance de son modèle économique.

Centres principaux

Les centres principaux sont ceux dont les charges s'imputent, normalement, aux coûts de revient.

Cession interne

Document comptable interne représentatif des transactions économiques opérées entre deux unités de gestion de la même entreprise.

Change (taux de ou cours de).

Prix d'une monnaie exprimé par rapport à une monnaie étrangère. Le taux de change se forme sur le marché des changes en fonction des offres et des demandes des agents économiques et des interventions des autorités monétaires. Dans les systèmes de parités fixes, les autorités monétaires sont tenues d'intervenir pour maintenir le taux de change à l'intérieur de marges étroites de fluctuations autour de la parité. Dans les régimes de changes flexibles, les monnaies n'ont pas de parité officielle: leur cours se forme sur le marché des changes en fonction des offres et des demandes.

Charges

Terme comptable désignant les consommations de l'entreprise chiffrées en valeur monétaire.

Charges indirectes

Charges qu'il n'est pas possible d'affecter « immédiatement ». Elles nécessitent un calcul intermédiaire pour être imputées aux coûts d'un produit déterminé.

Chiffre d'affaires

Montant des affaires réalisées par l'entreprise avec les tiers dans l'exercice de son activité professionnelle normale et courante.

Choc macroéconomique.

Il constitue un événement non anticipé ayant un impact sur les variables endogènes du système de référence sans pour autant en faire partie. Les événements peuvent être d'ordre économique (hausse des salaires en France en 1968, chocs pétroliers de 1973 et de 1979, contre-choc pétrolier de 1986, krach boursier de 1987, etc.), social, géopolitique ou naturel. On distingue les chocs locaux qui sont des événements non anticipés spécifiques à un pays et des chocs communs qui exercent des effets sur tous les pays membres de l'ensemble régional. On distingue également les chocs symétriques qui sont des chocs communs ayant

le même impact dans les différents pays et les chocs asymétriques qui sont soit des chocs locaux soit des chocs communs mais dont les effets sont différenciés ou spécifiques à chaque membre.

(Voir également la théorie des cycles économiques).

Chômage au sens du BIT.

Selon le Bureau International du Travail, pour être considéré comme chômeur, un individu doit remplir les conditions suivantes : être dépourvu d'emploi, être disponible pour travailler, rechercher activement un travail. Pour l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), être dépourvu d'emploi signifie que sont exclues de la définition toutes personnes ayant déclaré avoir exercé une activité même de très courte durée au cours de la semaine de référence de l'enquête. De même être disponible pour travailler implique d'être disponible dans un délai de 15 jours (un mois en cas de maladie bénigne). Chercher activement un emploi suppose, enfin, d'avoir effectué au moins une démarche durant le mois précédent.

Chômage au sens de l'ANPE.

L'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) de France distingue : *les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégorie 1* qui sont les personnes inscrites à l'ANPE déclarant être à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée, ayant éventuellement exercé une activité occasionnelle ou réduite d'au plus 78 heures dans le mois ; *les demandeurs d'emploi de catégorie 2* qui sont les personnes inscrites à l'ANPE déclarant être à la recherche d'un emploi à temps partiel et à durée indéterminée, ayant éventuellement exercé une activité occasionnelle ou réduite d'au plus 78 heures dans le mois ; *les demandeurs d'emploi de catégorie 3* qui sont les personnes inscrites à l'ANPE déclarant être à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée déterminée, ayant éventuellement exercé une activité occasionnelle ou réduite d'au plus 78 heures dans le mois.

Chômage structurel ou naturel.

Le taux de chômage désigne le nombre de chômeurs rapporté à la population active (c'est-à-dire les actifs occupés et les chômeurs). Le taux de chômage structurel désigne le pourcentage de demandeurs d'emploi pour lequel existe un emploi vacant à condition qu'ils acceptent de changer de métier ou de région. Le taux de chômage naturel est une interprétation avancée par Milton Friedman du concept de « plein emploi » keynésien. Il est déterminé par la structure du marché du travail et son fonctionnement. Ce taux serait pratiquement incompressible, car il est étroitement lié aux conditions structurelles de l'économie. Ainsi, selon Friedman, une politique monétaire expansionniste aura pour conséquence une baisse du chômage à court terme, puis les agents ayant réévalué leurs anticipations, elle se traduira par une hausse de l'inflation et le retour du chômage à son niveau naturel. La mesure du taux de chômage naturel soulève de nombreux problèmes empiriques.

(Voir également la théorie de la courbe de Phillips.)

Chômage volontaire et involontaire.

Le chômeur volontaire refuse de travailler au salaire courant, les indemnités de chômage étant suffisamment importantes pour préférer l'inactivité. Dans ce sens, il s'agit donc plutôt d'inactifs et non pas de vrais chômeurs. Pour certains économistes néoclassiques, il y a toujours une part volontaire dans tout chômage au sens où celui-ci vient également du refus des conditions de travail attachées à certains emplois. Inversement, le chômage involontaire désigne une situation dans laquelle l'individu accepterait de travailler au salaire existant, mais ne trouve pas d'emploi. Pour les néoclassiques, une réduction du salaire conduirait alors à une réduction du chômage involontaire. Pour l'économiste keynésien, cette solution n'est valable qu'en équilibre partiel (sur le marché du travail). Dès lors que cette situation n'a plus cours, la baisse du salaire peut affecter la demande globale et conduire les entreprises à licencier.

(Voir également la théorie néo-classique du chômage.)

Classes sociales.

Si K. Marx a fait un usage intensif de la notion de classes sociales, la majeure partie des penseurs du XIXe siècle estiment qu'il n'en a pas la paternité. Pour le philosophe allemand,

les classes sociales ne sont pas des "agrégats d'individus" mais un "système de positions antagonistes définies par des rapports sociaux". Les rapports de production sont à l'origine de la division sociale en deux groupes distincts : les détenteurs des moyens de production (capitalistes) et ceux qui ne possèdent que leur force de travail (prolétaires). Les classes sociales n'existent que dans le cadre de la lutte des classes, lutte par laquelle elles prennent conscience d'elles-mêmes, ce qui constitue le moteur de l'histoire.

Clause de la nation la plus favorisée.

Principe de commerce international qui oblige tout membre de l'Organisation mondiale du commerce à étendre immédiatement et inconditionnellement à tous les autres membres un avantage qu'il accorderait à l'un d'entre eux.

Clause dite du traitement national.

Principe du commerce international qui oblige un pays membre de l'OMC à traiter de la même manière les produits nationaux et étrangers.

Clause de non-renflouement ou bail out.

Clause qui signifie qu'en cas d'insolvabilité de l'une des institutions du secteur public d'un des États membres de l'Union européenne, ni la Communauté, ni les autres pays ne sont tenus pour responsables de la dette de l'institution insolvable.

Coefficient de détermination (R^2).

Quand on effectue une régression, le coefficient de détermination, compris entre 0 et 1, fournit une estimation de la part des variations de la variable étudiée expliquée par la régression. Il permet donc d'apprécier la qualité générale d'une régression. (Voir également l'économétrie.)

Coefficients techniques.

Ils représentent la quantité d'*input* nécessaire à la fabrication d'une unité d'un bien. Ils permettent d'étudier les répercussions des mesures de politiques économiques ou encore de détecter les goulets d'étranglement, source d'inflation, du système productif. Ils mettent ainsi en évidence les secteurs d'entraînement de l'économie, comme celui du bâtiment et des travaux publics. Les coefficients techniques constituent également de précieux outils pour les relances sectorielles. Enfin, l'extension du TEI (Tableau d'échanges interindustrielles) en économie ouverte permet aussi de relever les secteurs fortement dépendants des exportations et des importations. (Voir également le paradoxe de Leontief.)

Commande

Ordre par lequel est déclenché un processus de mise à la disposition de celui dont il émane, de certains produits dans des conditions déterminées.

Commande aux fournisseurs

Demande de biens ou de services à recevoir par l'entreprise, généralement à une date de livraison convenue. Avant cette date, elles représentent des « engagements fournisseurs » qui devraient figurer comme éléments du passif hors bilan.

Commande des clients

Demande de biens ou de services à fournir par l'entreprise à des tiers, elles représentent, jusqu'à la date de livraison effective, des « engagements clients » qui devraient figurer comme éléments d'actif hors bilan.

Communauté épistémique ou de savoir.

Groupe d'experts qui partagent des valeurs communes et appréhendent, de façon identique, la résolution des problématiques. Autrement dit, ces experts croient aux mêmes relations de cause à effet et acceptent les mêmes tests de vérification. (Voir également la théorie constructiviste.)

Compétitivité.

La compétitivité traduit la capacité d'une économie ou d'une entreprise à faire face à la concurrence étrangère. Il existe deux formes de compétitivité qui sont la compétitivité prix (le prix explique l'écart de compétitivité entre deux entreprises) et la compétitivité structurelle ou hors-prix (différence de qualité, performance, innovation).

Comptabilité

Technique consistant à l'enregistrement au jour le jour des opérations d'une organisation, la présentation fidèle de sa situation financière et des résultats de son exploitation.

Comptabilité d'entreprise.

Ce système d'évaluation régi par des normes conventionnelles et codifiées utilise le compte comme instrument de base. Elle constitue non seulement un outil, parce qu'en donnant une image de la situation patrimoniale et des résultats de l'entreprise, elle est un instrument de gestion et de calcul économique à la disposition de ses dirigeants, mais également un enjeu, parce qu'elle fournit des informations à des agents tels que le fisc, les créanciers, l'inspection du travail, les actionnaires, etc.

Comptabilité nationale.

L'objet de la comptabilité nationale est d'apporter une connaissance précise et synthétique des opérations réalisées par les différents agents économiques au cours d'une période. Pour cela, il s'agit de développer les méthodes permettant la synthèse et l'agrégation des opérations économiques. L'étude de ces transactions rend indispensable l'utilisation des méthodes de la comptabilité nationale et permet d'aider dans leurs décisions les autorités chargées de la politique économique. La France a adopté une nouvelle nomenclature, le système européen de comptabilité (SEC 95) en 1999.

Compte

Le compte peut être défini comme l'état du patrimoine financier d'une personne morale ou physique dans une institution spécialisée (banque, Trésor public, services financiers de la Poste). Lorsque le compte est créé dans une banque, on parlera de compte bancaire, bien que cette appellation soit parfois étendue aux autres institutions.

Compte à chèque

Est un compte de dépôt à vue non rémunéré ouvert à la clientèle des particuliers.

Compte de résultat.

En comptabilité d'entreprise, le compte de résultat présente le flux et les résultats de la période précédant la clôture de l'exercice et rassemble les soldes des comptes de gestion. Divisé en deux colonnes, ce compte enregistre les charges et les produits au cours d'une période. La différence entre les deux colonnes dégage le résultat. Ces documents répondent à une obligation légale ; ils sont normalisés. Le Plan comptable SYSCOA est l'outil de référence.

Compte épargne logement (CEL)

Compte sur livret dont les fonds toujours disponibles produisent un intérêt. Il permet d'obtenir, sous certaines conditions, un prêt immobilier à taux privilégié et une prime d'épargne versée à l'Etat.

Compte sur livret

Compte d'épargne à vue ouvert à une personne physique dans une banque ou dans une caisse d'épargne dont les dépôts sont rémunérés.

Concentration et fusion.

La concentration désigne un processus d'absorption (rachat d'une entreprise par une autre) et de fusion (mise en commun de tous les biens ou activités de plusieurs sociétés en vue de la création d'une société nouvelle). On distingue trois types de concentration : la *concentration horizontale* qui regroupe au moins deux entreprises opérant dans le même secteur d'activité et sur le même marché géographique ; la *concentration verticale* qui se réalise entre des entreprises qui opèrent à différents stades d'un même processus de

production ou de commercialisation (activités complémentaires) ; la *concentration conglomérale* qui regroupe des entreprises exerçant des activités qui n'ont pas de liens entre elles.

Plusieurs raisons expliquent les concentrations : atteindre une taille critique afin de rentabiliser les investissements ; bénéficier d'économies d'échelle, de gamme et de synergies ; diversifier les risques ; accroître un pouvoir de marché. Leur résultat est toutefois incertain. Pour l'acquéreur, une mauvaise appréciation de la situation de l'entreprise, des facteurs humains et culturels ainsi que le manque de plan stratégique peuvent déboucher sur un résultat négatif. Pour les pouvoirs publics, il s'agit d'évaluer si la concentration se fait au détriment des consommateurs en portant atteinte à la concurrence existante sur le marché, si elle risque d'entraîner une inefficience interne qui, à son tour, aura des répercussions au niveau de l'ensemble de l'économie et si elle génère des rentes économiques ou des profits exceptionnels.

(Voir également la théorie de l'équilibre général.)

Concours bancaires courants

Dette à court terme vis-à-vis d'une banque sous forme de découvert.

Concurrence

La concurrence caractérise la situation de rivalité qui existe entre les vendeurs ou les acheteurs d'un même produit. C'est un principe essentiel de l'économie de marché qui en théorie stimule l'activité, oblige en permanence les entreprises à s'adapter au changement, élimine les rentes de situation et nivelle les prix. En science économique, la théorie de l'équilibre général stipule qu'en situation de concurrence pure et parfaite on peut aboutir à un état pareto-optimal de l'économie. Ce modèle idéal ne constitue néanmoins qu'un point de référence, la réalité étant plus complexe.

(Voir également la théorie microéconomique traditionnelle.)

Concurrence imparfaite

État de la concurrence qui se caractérise par des défauts d'information, l'existence de barrières à l'entrée, de rendements croissants ou de surprofits liés à des positions de monopole.

(Voir également la théorie de l'équilibre général.)

Concurrence pure et parfaite

État de la concurrence sur un marché qui réunit trois conditions de concurrence pure : atomocité de l'offre et de la demande, homogénéité des produits, et fluidité (pas de barrière à l'entrée ou à la sortie du marché) et deux conditions de concurrence parfaite : transparence du marché (information parfaite) et mobilité sans coûts des facteurs de production. La réunion de toutes ces conditions est impossible en pratique. Cependant, l'utilisation de cette notion en théorie permet d'étudier les variations des états possibles de la concurrence et leurs effets sur l'économie.

Congestion

Forme particulière d'effet externe qui correspond aux effets d'embouteillage pour des individus ou des entreprises. Les routes, les musées, les équipements produisant des services soumis à des phénomènes de congestion

Conseil de l'euro (ou Eurogroupe)

Instance informelle non décisionnelle créée à la demande de la France et de l'Allemagne en décembre 1997 pour coordonner les politiques économiques européennes. Elle réunit les ministres des finances des douze pays de la zone euro qui y discutent entre eux des questions concernant la gestion de la monnaie unique et les relations de change entre l'euro et les autres monnaies. C'est un organe essentiel pour l'établissement d'un bon équilibre entre une politique monétaire unique et les onze politiques budgétaires nationales. Le Conseil de l'euro ou Euro 11 a été rebaptisé Eurogroupe en juillet 2000, pour anticiper l'entrée de la Grèce en janvier 2001.

Consolidation

Opération qui consiste à aboutir à un compte de résultat, à un bilan et à un tableau de financement pour l'ensemble d'un groupe, c'est-à-dire maison mère, filiales et sous-filiales, après avoir éliminé les opérations interne du groupe et après avoir isolé ou déduit les actifs, passifs et résultats appartenant à des tiers par rapport au groupe.

Consommateur.

Agent qui achète des biens et des services pour satisfaire des besoins personnels. La consommation entraîne la disparition, plus ou moins rapide, par destruction ou par transformation, des biens ou services utilisés.

Consommation intermédiaire.

La consommation intermédiaire constitue l'ensemble des biens et services achetés par une entreprise à d'autres firmes pour mener à bien son activité. Les biens et les services sont soit détruits au cours du processus de production, soit incorporés aux produits finis.

Contrat à coût remboursé (cost plus contract).

Contrat de concession, dit à incitations faibles, dans lequel le producteur a l'assurance que ses coûts seront couverts.

(Voir également la théorie de la nouvelle économie publique.)

Contrat contingent.

Ce type de contrat porte sur une combinaison bien-date-événement appelé bien-contingent qui spécifie la quantité du bien à livrer et la date si tel événement s'est réalisé.

Contrat de réglementation par les prix (cost of service regulation).

Contrat de concession, dit à incitations faibles, dans lequel le prix à la consommation est fixé de sorte que les coûts du producteur sont couverts.

(Voir également la théorie de la nouvelle économie publique.)

Contrôle budgétaire

Elément du contrôle de gestion caractérisé notamment par la comparaison périodique des prévisions budgétaires et des réalisations.

Contrôle de gestion

Ensemble des dispositions prises pour fournir aux dirigeants et aux divers responsables les données chiffrées périodiques caractérisant la marche de l'entreprise.

Contrôle prudentiel: contrôle exercé par la Commission bancaire et financière (CBF) sur les banques, principalement afin de protéger les épargnants. Les banques doivent en effet à tout moment être en mesure de satisfaire à leurs obligations.

Convergence.

Traduit le fait qu'une variable économique évolue de manière convergente entre différents pays. Si l'on prend le cas de l'inflation, on parle de convergence lorsque le taux d'inflation de plusieurs pays se rapproche d'une valeur commune alors qu'il différait beaucoup quelques années auparavant. Appliquée à la croissance et au développement, cette notion caractérisait pour certains économistes le fait que tous les pays du monde devaient converger vers un même niveau de développement.

Coopération économique.

Terme qui recouvre tout échange d'informations entre les pays portant sur les évolutions économiques et sur les intentions en matière de politique économique.

Convertibilité.

Possibilité, donnée par les autorités monétaires d'un pays, d'échanger à tout moment la monnaie nationale contre de l'or ou des devises étrangères.

Coordination internationale des politiques économiques.

Se définit comme un processus au terme duquel les pays choisissent leurs politiques économiques de façon à accroître leur bien-être collectif en exploitant positivement les interdépendances entre leurs économies.

Cotation.

Un titre est coté lorsqu'il est admis sur un marché financier. Sa valeur est définie par le marché. Le fait d'être cotée permet à une société d'avoir accès au marché de capitaux et d'extérioriser sa valeur. La cotation d'une action se fait selon le principe de l'offre et de la demande.

Coupon.

Somme d'argent payée au détenteur d'une obligation (le créancier) et correspondant aux intérêts.

Courbe des inégalités en U inversé.

Mise en évidence par Kuznets, prix Nobel 1971, elle montre que les inégalités de revenu augmentent avec la croissance du PIB par habitant, passent par un maximum, puis diminuent.

Courbe d'indifférence.

Une courbe d'indifférence représente l'ensemble des combinaisons de deux biens qui procurent au consommateur un niveau d'utilité identique.
(Voir également la théorie microéconomique traditionnelle).

Cours.

Le cours est le prix de la transaction d'achat ou de vente d'une devise contre une autre. Les cours s'appliquent à toutes les opérations de change.

Cours légal et cours forcé.

Lorsque dans un pays ou une zone monétaire intégrée, une monnaie a cours légal, cela signifie que les agents économiques ne peuvent pas la refuser comme moyen de paiement. Le cours forcé correspond au principe adopté par toutes les banques centrales de supprimer la convertibilité obligatoire des billets en or.

Courtage.

Activité d'achat et de vente effectuée pour des clients (par exemple achat et vente de titres émis par les emprunteurs effectuée par les sociétés de bourse et les banques). Le courtier sert d'intermédiaire et se rémunère à la commission.

Coûts d'assujettissement.

Ces coûts regroupent l'ensemble des dépenses en temps et en argent que le contribuable doit consacrer à l'exécution de ses obligations fiscales.

Coût d'opportunité.

Manque à gagner qui résulte de l'emploi d'une ressource à un usage qui ne procure pas le gain maximal.

Coût de production.

Ensemble des dépenses ou de charges associées à la production et à la commercialisation d'un bien ou d'un service. On distingue, dans le cadre de la courte période, les coûts fixes, qui représentent l'ensemble des charges supportées par l'entreprise quel que soit le volume de son activité, des coûts variables, qui varient en fonction du volume d'activité. La somme des coûts fixes et des coûts variables forme le coût total. Le coût marginal peut quant à lui être défini comme le supplément de coût résultant de la production d'une unité supplémentaire.

Coût de transaction.

Concept développé par O. Williamson dans le cadre de la théorie des contrats. *Ex ante*, les coûts correspondent aux coûts de recherche d'information et de négociation ; *ex post*, les coûts de transaction sont composés :

- 1°/ des coûts engendrés par la structure de contrôle du déroulement du contrat ;
- 2°/ des pertes occasionnées et des coûts de renégociation éventuelle dans le cas où le contrat initial serait incomplet ou mal adapté à une situation nouvelle ;
- 3°/ des coûts d'opportunité que représente l'immobilisation de certains actifs destinés à garantir le respect par les deux parties des clauses du contrat.

Coût externe de décision.

Lorsqu'on utilise une règle de vote moins contraignante que l'unanimité, cela impose un coût à la minorité du fait de la décision prise. Le coût correspond à la différence entre les niveaux d'utilité qui auraient été atteints avec la règle d'unanimité et ceux qui sont atteints sans cette règle. La règle de l'unanimité quant à elle impose des coûts en terme de temps.

Coûts irrécupérables.

Ce sont les coûts qu'une firme doit supporter lorsqu'elle se retire du marché. Ils concernent les infrastructures difficiles à revendre, les coûts liés à la formation, au savoir-faire, aux brevets, etc.

Coût marginal

Coût constitué par la différence entre l'ensemble des charges nécessaire à une production donnée et l'ensemble de celles qui sont nécessaires à cette même production majorée ou minorée d'une unité.

Coût variable

Coût constitué seulement par les charges qui varient avec le volume d'activité de l'entreprise sans qu'il y ait nécessairement exacte proportionnalité la variation des charges et la variation du volume des produits obtenus.

Couverture.

Une couverture, ou *hedging*, se réalise en prenant sur le marché à terme une position équivalente en montant mais de sens inverse à celle qui est détenue sur le marché au comptant. L'opérateur qui se couvre cherche à réduire son exposition au risque de variation des prix.

Créance.

Une créance correspond au droit financier qu'a son détenteur (le créancier) d'exiger du débiteur (celui qui a contracté une dette) la remise, dans des conditions déterminées, d'une somme d'argent.

Créancier.

Détenteur d'une créance : personne à laquelle une somme d'argent est due.

Crédit.

Mécanisme par lequel un débiteur obtient une somme d'argent d'un créancier en échange de la promesse d'un paiement différé de la contrepartie, majorée d'un intérêt.

Crédit-bail.

Contrat de location d'une durée déterminée, passé entre une entreprise et une banque ou un établissement spécialisé, et assorti d'une promesse de vente à l'échéance du contrat. L'utilisateur n'est donc pas juridiquement propriétaire du bien mis à sa disposition pendant la durée du contrat.

Credit crunch.

Resserrement du crédit ou crise de liquidité. Expression qui désigne un phénomène d'assèchement des possibilités de crédit auprès des établissements bancaires. Le *credit crunch* peut intervenir lorsque se développe un sentiment de défiance vis-à-vis des

emprunteurs en période de basse conjoncture et que les établissements de crédit craignent une insolvabilité de leurs débiteurs.

Crédit d'impôt (tax credit).

Créance sur l'État qui prend la forme d'un avoir fiscal. Il est déduit du montant de l'impôt sur le revenu et fait l'objet d'une restitution par le fisc s'il excède l'impôt dû (impôt sur le revenu uniquement).

Crédit documentaire

Est un crédit accordé à un importateur de marchandises par sa banque au profit d'un exportateur.

Crise.

Terme qui désigne le moment bref de retournement de la conjoncture économique. L'histoire du capitalisme est jalonnée de crises dont les conséquences ont été plus ou moins dramatiques. Pour ne retenir que celles du XXe siècle, on en recense trois majeures, dans les années trente, soixante-dix et quatre-vingt-dix. Montée rapide de l'inflation ou recul de l'activité (récession ou dépression), faillites, chômage, baisse des salaires, tensions sociales.. autant de manifestations de ces crises qui marquent pour certains, une période d'adaptation, pour d'autres, une mutation du mode de production. (Voir théorie des modes de production).

Crise de suraccumulation du capital.

Analysée par les marxistes, elle est le résultat d'une part de l'organisation anarchique de la production durant la phase prospère (les capitalistes investissent sans concertation) et d'autre part de l'exploitation qui limite les débouchés (sous-consommation ouvrière). La crise trouve son issue par la réduction des capacités excédentaires (faillites, chômage). (Voir également la théorie du capitalisme monopolistique d'État).

Critères de convergence.

Critères que les pays doivent respecter pour être sélectionnés pour participer à l'UEM. Chaque pays doit faire la démonstration que son économie et sa gestion financière sont saines de façon durable au travers de cinq critères:

- le rapport entre déficit public et produit intérieur brut doit être inférieur à 3 %;
- le rapport entre dette publique et produit intérieur brut doit être inférieur à 60 %;
- le taux d'inflation ne doit pas dépasser de plus de 1,5 % celui des 3 pays ayant la plus faible inflation ;
- le taux d'intérêt à long terme ne doit pas dépasser de plus de 2 % celui des 3 pays les plus stables en matière de prix ;
- les marges normales de fluctuation prévues par le mécanisme de change du système monétaire européen doivent être respectées sans connaître de tensions graves pendant au moins les 2 dernières années.

Croissance économique.

La croissance économique est définie comme l'augmentation soutenue, pendant une (le plus souvent l'année) ou plusieurs périodes longues, du produit intérieur brut en termes réels.

Croissance potentielle.

Elle mesure le PIB qui peut être durablement réalisé c'est-à-dire sans générer des déséquilibres sur les marchés des biens et du travail. Le PIB potentiel peut être évalué à partir de l'estimation de la production tendancielle ou à partir de l'estimation d'une fonction de production macroéconomique.

Currency board (ou caisse d'émission).

Il s'agit d'un organisme auquel est confié l'émission d'une monnaie nationale (billets, pièces). Le principe de fonctionnement consiste à régler l'émission de monnaie nationale strictement sur les réserves de change ce qui implique l'abandon complet de l'autonomie monétaire nationale. Il est interdit d'émettre de nouveaux billets si les avoirs en devises n'ont pas augmenté. Son rôle est d'imprimer de la monnaie sans bénéficier des pouvoirs monétaires qui sont ceux d'une banque centrale.

Son activité est encadrée par trois règles:

- 1.-- un taux de change absolument fixe par rapport à une monnaie de référence (le dollar ou l'euro)
- 2.-- une contrainte de libre convertibilité totale, c'est-à-dire une absence de contrôle des changes
- 3.-- une obligation de conserver en contrepartie de la monnaie émise un volume de réserves au moins égal à 100 % de la masse monétaire ainsi créée.

Cycle économique.

Concept qui désigne les fluctuations de l'activité économique. Un cycle se décompose en plusieurs phases : expansion, crise, récession, dépression puis reprise qui débouche sur la phase d'expansion du cycle suivant.

(Voir également la théorie des cycles économiques).

Cycles politico-économiques.

Révéler par Nordhaus, ces cycles montrent que les gouvernants dans le but de maximiser leurs chances de réélection tendent à provoquer des fluctuations cycliques (en relançant l'économie en période préélectorale, pour les élections passées, la freiner de manière à corriger les perturbations créées) et non à rechercher l'équilibre économique correspondant aux recommandations de la théorie de la politique de stabilisation.

Cycles réels.

Terme inventé par J. Long et C. Plosser pour décrire les cycles ayant pour origine des variations aléatoires de la productivité.

D

Déficit budgétaire.

Un déficit budgétaire correspond à un solde négatif du budget de l'État ; autrement dit le montant des recettes est inférieur à celui des dépenses. Toutefois, le chiffre du déficit ne signifie rien en lui-même. En effet, la situation conjoncturelle influe tant sur les recettes fiscales que sur les dépenses. Un ralentissement de la croissance diminue les recettes et augmente mécaniquement les dépenses. Cela conduit à isoler ces effets dans un solde dit «conjoncturel». L'écart entre le solde primaire, c'est-à-dire hors intérêts versés et revenus d'actifs financiers reçus, et ce solde conjoncturel est appelé solde primaire structurel et résulte des choix de politique budgétaire.

Déficit commercial.

Le déficit commercial désigne la situation de la balance commerciale où les importations sont supérieures aux exportations.

Déflation.

Notion qui désigne un processus auto-entretenu de baisse générale du niveau des prix à la production, des prix à la consommation, de la production et des revenus. La déflation résulte soit du mouvement spontané de l'économie (dans les périodes de dépression au XIXe siècle) soit d'une politique économique qui recherche une baisse des coûts et des prix par une contraction de la demande.

Délégation.

Contrat qui confie l'exécution d'un service public à une entreprise privée. La concession de service public est le type traditionnel de contrat de délégation.

Demande individuelle/agrégée.

Quantité d'un bien ou d'un service qu'un individu (demande individuelle) ou que l'ensemble des individus intéressés par ce bien ou par ce service (demande du marché, ou agrégée), souhaite acheter, à un prix donné.

(Voir également la théorie microéconomique traditionnelle).

Dépense pour l'emploi.

Selon la définition retenue par la DARES (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques) du ministère de l'Emploi et de la Solidarité, la dépense pour l'emploi comprend l'ensemble des dépenses que consent la collectivité dans la lutte contre le chômage, y compris les dépenses de formation professionnelle continue des entreprises, et à l'exclusion des mesures d'abaissement général du coût du travail en vigueur depuis 1993. L'OCDE (Organisation de développement et de coopération économiques) distingue les dépenses actives qui visent à exercer un effet positif sur l'emploi et les dépenses passives qui atténuent les effets du chômage à travers les dispositifs d'indemnisation ou de retraits du marché du travail.

Dépôt à terme

Sommes versées dans un compte à terme dont le titulaire ne peut disposer des fonds inscrits au crédit du compte qu'à l'échéance convenue dans le contrat d'ouverture du compte.

Dépôt à vue

Sommes versées dans un compte à vue dont le titulaire dispose des fonds inscrits au crédit du compte avec peu de formalités.

Dépréciation.

La dépréciation constitue une diminution de la valeur d'une monnaie par rapport à d'autres monnaies ou à un étalon de référence dans un système de changes flexibles. Ce mécanisme est le résultat du jeu de l'offre et de la demande de monnaie sur le marché des changes. La dépréciation a pour conséquence un renchérissement du prix des importations et une diminution du prix des exportations.

Dépression.

Ce terme caractérise une phase de contraction plus ou moins longue de la production dans un cycle économique.

(Voir également la théorie des cycles économiques).

Déréglementation.

Action qui consiste à supprimer des règles encadrant l'activité économique pour favoriser le développement du marché afin que se pérennise la concurrence.

(Voir également la théorie de la capture.)

Désinflation.

Elle correspond à la baisse du taux d'inflation.

Désintermédiation.

Evolution des circuits de financement se traduisant par le recul relatif des circuits bancaires au profit du financement direct sur les marchés financiers.

Désinvestissement

Cession ou destruction d'actif immobilisé.

Despote bienveillant.

Modèle qui assimile l'État à un planificateur parfait : l'État n'est contraint ni par des difficultés de collecte d'information, ni par des capacités de calcul limitées. Il est de ce fait considéré comme infaillible. Un exemple de cette réglementation est celle de Ramsey-Boiteux sur les monopoles.

(Voir également la théorie de l'économie publique normative).

Dettes.

Somme empruntée par un débiteur (l'emprunteur) à un créancier (le prêteur).

Dettes publiques.

La dette publique se distingue du déficit budgétaire au sens où elle résulte de la variation annuelle de ce dernier. Elle correspond à la dette de l'ensemble des administrations

publiques entendues au sens de la comptabilité nationale. Son mode de calcul en France a été harmonisé avec celui des autres pays européens, c'est pourquoi on parle de la dette publique au sens de Maastricht par référence aux critères de convergence qui ont permis le passage à l'euro. Si elle est à long terme, on parle de dette consolidée, à court terme, de dette flottante. La dette extérieure est constituée de l'ensemble des engagements pris envers d'autres États ou institutions financières étrangères.

Dévaluation.

La dévaluation signifie la perte de valeur d'une monnaie par rapport à d'autres monnaies dans un système de change fixe. Ce sont les autorités publiques qui prennent l'initiative de cette diminution de valeur. L'objectif est le plus souvent d'améliorer le solde de la balance commerciale. Le risque inhérent à cette décision est que l'inflation importée (augmentation du prix des importations) n'aboutisse à aggraver le déficit commercial (la hausse du prix des biens et services produits peut en outre avoir pour conséquence une détérioration du niveau des exportations).

Dévaluation compétitive.

La dévaluation compétitive d'une monnaie nationale fait partie de l'arsenal des mesures protectionnistes : le prix en monnaie étrangère des exportations baisse (les produits exportés deviennent par conséquent plus compétitifs), le prix des importations augmente. Cette mesure peut être un moyen de résorption du déficit de la balance commerciale.

Développement.

Le concept désigne l'ensemble des transformations techniques, sociales, démographiques et culturelles accompagnant la croissance de la production. Le développement est une notion qui traduit l'aspect structurel et qualitatif de la croissance. Il peut être associé à l'idée de progrès économique et social (amélioration du niveau de vie et du niveau d'instruction, du bien-être de l'ensemble de la population).

(Voir également les théories du développement).

Développement durable (ou soutenable).

Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

(Voir également les théories du développement).

Devise.

Une devise correspond à un moyen de paiement libellé en unité monétaire étrangère.

Dichotomie.

Ce terme est utilisé pour désigner une situation où tout ce qui a trait aux variables réelles de l'économie (production, consommation, investissement) ne dépend ni de la quantité de monnaie en circulation dans l'économie ni du niveau des prix. On dit parfois qu'il y a dichotomie si la "sphère monétaire" est indépendante de la "sphère réelle" ou si l'on estime que "la monnaie est un voile" jeté sur les relations entre les variables réelles d'une économie.

Discrimination.

Selon G. Becker, la discrimination intervient lorsque les agents économiques montrent qu'ils sont disposés à payer pour ne pas conclure de contrat avec d'autres agents possédant des caractéristiques différentes des leurs, notamment avec ceux qui ont une autre couleur de peau. Il est possible de définir le « coefficient de discrimination » d'un employeur. Il montre que la discrimination peut être un état d'équilibre sous-optimal du point de vue de la communauté qui discrimine. On parle également de discrimination par les prix lorsqu'une entreprise peut proposer des prix différents en fonction de la demande et de l'information dont elle dispose. On parle par exemple de monopole discriminant.

(Voir également la théorie de la ségrégation socioculturelle).

Diversification.

La diversification d'un portefeuille de titres ou d'actifs permet, soit de réduire le risque pour un niveau de rentabilité donné, soit d'améliorer la rentabilité pour un niveau de risque

donné.

(Voir également le théorème de séparation et la théorie de sélection de portefeuille).

Dividende.

Les dividendes servent à rémunérer les actionnaires (apporteurs des capitaux propres de l'entreprise). Ils sont en général distribués à partir du bénéfice net de l'exercice clos.

Division du travail.

Il faut distinguer la division technique du travail qui correspond à la décomposition des activités productives à l'intérieur de l'entreprise, la division sociale du travail qui concerne la répartition des activités entre des unités de production et des fonctions spécialisées au sein de la société et enfin la division internationale du travail qui rend compte de la spécialisation des pays. Selon A. Smith, la division du travail est une condition nécessaire de la croissance de la productivité. K. Marx considère qu'elle est un facteur de domination des capitalistes sur les travailleurs.

Dollarisation.

Mécanisme de substitution du dollar à la monnaie nationale.

Donnant-donnant. (Tit for tat).

Dans le cadre de la théorie des jeux, il s'agit d'un jeu où un joueur commence par coopérer puis répète systématiquement ce qu'a fait l'autre joueur au coup précédent (coopération, s'il y a eu coopération, défection, s'il y a eu défection).

(Voir également théorie des jeux).

Données de panel

Le terme « données de panel » est utilisé pour désigner plusieurs types d'informations concernant un échantillon d'individus sur un certain nombre de périodes (année, semestre, trimestre, mois, etc.). Il s'agit d'une structure de données à deux dimensions à savoir :

· Nombre d'individus (N) ; · Nombre de périodes de référence (T).

Dot com company.

Entreprise dont l'activité est centrée sur le web et appelée ainsi d'après son adresse Internet qui se termine par ".com".

Droit de suite.

C'est le droit inaliénable dont jouit l'auteur d'une œuvre d'art originale ou d'un manuscrit original, à être intéressé aux opérations de vente dont l'œuvre est l'objet après la première cession opérée par l'auteur. Ce droit vise à assurer aux auteurs une participation économique au succès de leurs œuvres.

Droit de douane.

Taxe prélevée par l'État sur une marchandise à l'occasion de son passage à la frontière. L'ensemble des droits en vigueur à un moment donné est appelé tarif douanier.

(Voir également la théorie de la protection douanière).

Dumping.

Pratique consistant à vendre à perte pour pénétrer sur un marché, en accroître ses parts ou éliminer les concurrents.

Duopole.

Structure de marché dans laquelle deux entreprises, les duopoleurs, produisent un même bien dont elles fournissent la totalité de l'offre (duopsonie pour le cas inverse: deux consommateurs représentent la totalité de la demande). Les duopoleurs peuvent agir soit sur les prix soit sur les quantités. Dans les modèles de duopole de Cournot et de Stackelberg, les entreprises offrent des quantités de biens, qui sont confrontées à la demande ; les prix résultent de cette confrontation. Dans les modèles à la Bertrand, chaque entreprise affiche un prix pour le bien qu'elle offre, la demande s'adressant à l'une ou à l'autre ou à toutes les deux.

(Voir également la théorie de l'équilibre général).

Durbin-Watson (D-W)..

La statistique de Durbin-Watson est calculée pour les régressions sur des séries temporelles afin de détecter une éventuelle autocorrélation des résidus estimés. Sa valeur est comprise entre 0 et 4. Si elle est proche de 2, cela signifie généralement que les résidus ne sont pas autocorrélés et que par conséquent la variance des paramètres estimés est minimale.

E**E-business (electronic business).**

L'économie électronique qui caractérise le web : entreprises sur le réseau, systèmes d'informations, organisation du travail et de la production en intranet, vente via Internet, etc

E-commerce (electronic commerce).

Le commerce électronique correspond aux activités de vente et d'achat de biens et de services sur Internet

Ecofin.

Il s'agit du Conseil des ministres des finances des États membres de l'Union européenne. Il lui incombe notamment la responsabilité de la politique de taux de change pour l'euro comme l'indique l'article 109 du traité de Maastricht. Dans les faits, il semble pourtant en aller autrement, pour au moins deux raisons : 1°/ la gestion opérationnelle du change revient statutairement à la BCE ; 2°/ la BCE n'est pas contrainte de suivre les recommandations du Conseil si elle estime que ces dernières pourraient menacer son objectif de stabilité des prix.

Economie de l'information.

Elle étudie le comportement d'agents rationnels lorsque l'acquisition de l'information est coûteuse, définit les structures d'information, caractérisées par des formes de risque et analyse systématiquement les problèmes qui émergent dans chaque structure.

L'information incomplète et asymétrique débouche sur des phénomènes d'antisélection.

Ainsi, des acheteurs qui observent imparfaitement la qualité d'un bien ne pourront distinguer entre les bons et mauvais vendeurs. Le prix n'est plus un signal parfait, pénalisant les acheteurs et les bons vendeurs. Ce manque d'information débouche également sur des problèmes liés à l'aléa moral. L'agent non informé ne peut observer l'action de son partenaire. Ce dernier est donc tenté de se comporter dans son propre intérêt et d'annoncer à l'agent non informé que les mauvais résultats sont le fait d'événements indépendants de sa volonté. La théorie suppose des comportements maximisateurs très sophistiqués qui conduisent à la signature de contrats complexes ne correspondant pas à la pratique. Il paraît peu réaliste de supposer que les individus signent des contrats complets qui tiennent compte de toutes les réalisations possibles des aléas (les agents sont généralement incapables d'envisager l'ensemble des possibles). (Akerlof, Stiglitz, Alchian, Demsetz)

Économie de marché.

L'échange marchand préexiste au système capitaliste. Vers la fin du Moyen-Âge apparaît un nouveau type de marché, où le marchand possède deux avantages décisifs : il sert désormais d'intermédiaire entre le producteur et le consommateur, et il dispose de sommes d'argent considérables qui lui permettent d'acheter d'avance la marchandise. Dorénavant posséder l'argent permet de gagner de l'argent, le capitalisme est né et avec lui l'économie dite de marché.

(Voir également la théorie microéconomique traditionnelle).

Économie de marchés financiers.

Une économie de marchés financiers est une économie dans laquelle l'essentiel des besoins de financement est couvert par l'émission par les entreprises de titres souscrits par les investisseurs. Une économie de marchés financiers est donc caractérisée par l'appel direct à l'épargne.

Économie d'endettement.

Une économie d'endettement est une économie dans laquelle prédomine le financement par crédit bancaire. Le marché financier est peu développé, dès lors une faible part des besoins des entreprises est financée par émission de titres financiers. Les entreprises sont donc fortement endettées auprès des banques qui se refinancent auprès de la banque centrale. Un tel financement de l'économie requiert donc un soutien actif de la banque centrale pour éviter toute crise de liquidité.

Economie d'envergure.

Ces économies se réalisent lorsqu'il est plus avantageux de fabriquer et/ou vendre certains produits conjointement que séparément.

Economie fermée/ouverte.

Une économie est fermée, ou autarcique, lorsqu'elle n'est pas engagée dans le commerce international des biens, des services ou du capital. Dans la réalité, une telle économie n'existe pas vraiment. Ce concept est toutefois très utile lorsqu'il s'agit d'enseigner comment fonctionne une économie donnée et de montrer les effets de son ouverture au commerce avec d'autres pays.

(Voir également les théories d'économie internationale.)

Economie informelle.

Ensemble des activités productrices de biens et services qui échappent à la régulation par l'État. Elle comprend l'économie au noir, l'économie criminelle, le travail domestique ainsi que le volontariat, autrement dit les activités légales et les activités illégales.

Économie politique internationale.

Étude des interactions entre l'économie et le politique au niveau international.

Economie publique normative.

L'autorité réglementaire a pour objectif l'efficacité économique. Elle est soucieuse de l'intérêt général. L'existence de défaillances (bien public, externalité, monopole naturel) du marché, mis en évidence dans le cadre de l'économie du bien-être, justifie l'intervention publique. L'État doit donc par la réglementation influencer sur le comportement des firmes et des consommateurs. Sa démarche est normative, elle vise à atteindre une allocation des ressources optimale de type paretien (situation dans laquelle on ne peut améliorer le bien-être d'un individu sans détériorer celui d'un autre individu, optimum de premier rang). Despotisme bienveillant, assimilé à un planificateur parfait, l'État n'est contraint ni par des difficultés de collecte d'information, ni par des capacités de calcul limitées. Il est de ce fait considéré comme infaillible. Un exemple de cette réglementation est celle de Ramsey-Boiteux sur les monopoles. (Pigou)

Économie réelle et économie financière.

L'idée selon laquelle il existerait une économie "réelle", sérieuse et saine fondée sur la production et une économie financière, spéculative et malsaine semble avoir perdu de sa pertinence. Au cours des vingt dernières années en effet, les marchés financiers ont connu des évolutions qui ont considérablement accru leur insertion dans l'économie de chaque pays et dans l'économie mondiale (changement des modes de financement de l'économie et des comportements d'épargne des ménages, développement des marchés obligataires, suppression du contrôle des changes,...) ce qui a eu pour résultat d'accroître de manière considérable la représentativité économique des cours de la bourse. La stigmatisation d'une spéculation financière qui se serait développée dans les années récentes au détriment de l'économie réelle semble donc davantage constituer une posture idéologique que résulter d'une analyse rationnelle de la situation économique.

Effet Averch-Johnson.

Phénomène de surinvestissement qui se produit lorsque l'État garantit un taux de rendement du capital au moins égal à celui du marché pour l'entreprise régulée. Cette dernière est incitée à substituer du capital au travail pour augmenter ses profits. La

combinaison productive n'est plus optimale.
(Voir également la théorie de l'économie publique normative).

Effet Balassa-Samuelson.

Lorsqu'un pays en développement rattrape son retard technologique, les gains de productivité se concentrent essentiellement dans le secteur exposé à la concurrence internationale et donc sur les biens échangeables. Cela entraîne une hausse des salaires dans l'ensemble de l'économie. Dans le secteur des biens échangeables, la hausse des salaires est supérieure à celle des gains de productivité. Il en résulte une hausse des prix des biens non échangeables au cours du processus de développement. Le taux de change réel tend donc à s'apprécier.

Effet de change de Mundell-Fleming.

La baisse des prix fait baisser les taux d'intérêt, ce qui incite les investisseurs à se porter vers des actifs étrangers et contribue à déprécier la monnaie nationale. Cette dépréciation stimule les exportations.

(Voir également le modèle de Mundell-Fleming).

Effet de commerce.

Titre portant créance d'une somme d'argent payable à vue à l'échéance indiquée, en général 90 jours. Les principaux effets de commerce sont : la lettre de change (ou traite), le billet à ordre, le chèque, le warrant, le mandat.

Effet de débordement (spillover effects).

Dans le domaine de l'économie internationale, il s'agit des répercussions d'une décision de politique économique étrangère sur l'économie nationale. Ainsi, une politique monétaire expansionniste dans un pays stimule la demande et donc les importations en provenance des autres pays, c'est un effet de débordement positif. Cependant, elle entraîne une baisse de la valeur de sa monnaie ce qui handicape la compétitivité des autres pays, c'est un effet de débordement négatif. L'effet peut s'appliquer aussi à d'autres niveaux économiques, par exemple en économie publique locale entre deux communes.

(Voir également le modèle Mundell-Fleming).

Effet d'éviction.

Le financement du déficit budgétaire par emprunt entraîne une hausse des taux d'intérêt qui chasse l'investissement des entreprises. La hausse de la demande publique a donc pour contrepartie une baisse de la demande privée. L'effet sur la production est au mieux nul, il peut être négatif si on considère que la productivité de l'investissement public est inférieure à celle de l'investissement privé. L'effet d'éviction peut être réduit par un appel à l'épargne étrangère mais celui-ci entraîne une hausse du taux de change préjudiciable aux exportations.

(Voir également la théorie néoclassique de la crise).

Effet GVT.

Ce sont des effets de structure ou glissement-vieillesse-technicité "solde". Ils mesurent l'impact des modifications de la répartition des agents de l'État entre les différents postes de travail. Cela vient de l'effet de carrière ou GVT "positif" et de l'effet des départs et des embauches ou "entrées-sorties" généralement négatif. Ainsi, même si les rémunérations stagnent, le salaire moyen pourrait augmenter si la part des emplois les mieux payés croît.

Effet de levier.

Profit supplémentaire tiré de l'écart entre la rentabilité financière et le taux d'intérêt réel des capitaux empruntés. L'existence d'un effet de levier rend pour l'entreprise intéressant le financement de l'investissement par l'emprunt, puisque la rentabilité économique dépasse le taux d'intérêt réel du crédit.

Effet de portefeuille.

Mécanisme qui se produit lorsque l'intervention d'une banque centrale sur le marché des changes modifie l'équilibre entre l'offre et la demande mondiales pour une monnaie donnée.

Effets prix, substitution et revenu.

La modification des choix d'un agent économique à la suite de la variation du prix d'un bien est appelée effet prix. Celui-ci se décompose en un effet substitution et en un effet revenu. L'effet de substitution se traduit par la baisse de la demande de certains biens et par la hausse de la demande d'autres. Il est fonction de la plus ou moins grande substituabilité entre les biens. L'effet revenu a pour origine le fait que la hausse du prix de certains biens entraîne la baisse du pouvoir d'achat du revenu. En général, l'effet revenu a pour conséquence une baisse de la consommation de tous les biens en fonction de l'élasticité-revenu de chacun. L'effet sera plus ou moins important selon la part des biens dans la consommation dont le prix a augmenté.

(Voir également la théorie microéconomique traditionnelle).

Effet de richesse de Pigou (effet d'enchâsses réelles).

Une baisse du niveau des prix accroît la valeur réelle des avoirs monétaires des ménages ce qui stimule la consommation.

Effet de signal.

En intervenant sur le marché des changes, la banque centrale fournit aux autres acteurs une information qu'ils n'ont pas (par exemple les choix concernant la politique monétaire future). Cette intervention a pour conséquence de modifier les anticipations des agents privés.

Effet de taux d'intérêt de Keynes.

Une diminution du niveau des prix entraîne une baisse des taux d'intérêt lorsque les ménages transforment leurs avoirs monétaires en actifs porteurs d'intérêt, ce qui stimule l'investissement.

(Voir également la théorie keynésienne de la crise).

Effet Mohring.

Caractéristique dans le secteur des transports urbains selon laquelle la qualité est fonction croissante de la production. En effet, la fréquence de passage des bus augmentant avec le volume de la production des firmes de transports urbains, il existe des économies d'échelle par rapport au temps de transport des usagers.

Efficacité/efficience.

L'efficacité est la réalisation d'un objectif fixé alors que l'efficience caractérise une situation dans laquelle un objectif fixé est atteint en utilisant pour cela le moins de ressources possibles.

(Voir également la théorie microéconomique traditionnelle.)

Efficience informationnelle (du marché boursier).

Un marché est totalement efficace lorsque les acheteurs et les vendeurs réagissent au travers de mécanismes qui conduisent les prix des actions à refléter pleinement et instantanément l'ensemble des informations disponibles. On distingue trois formes d'efficience : la forme faible (toute l'information fondée sur des séries historiques de cours ou de rendements est pleinement reflétée dans le prix des titres), la forme semi-forte (toute l'information publiquement disponible est déjà contenue dans le cours des actions), la forme forte (toute l'information publique ou privée est entièrement prise en compte dans le cours des actions).

Effort (taux d').

Dans le domaine de l'emploi et du chômage, il mesure l'effort en direction des chômeurs. Deux indicateurs sont utilisés : le premier rapporte la dépense totale pour l'emploi en pourcentage du PIB (produit intérieur brut) au taux de chômage ; le second rapporte les dépenses d'indemnisation du chômage en pourcentage du PIB au taux de chômage.

Élasticité.

L'élasticité correspond à la sensibilité d'une variable x à une variable y . Elle se mesure par le rapport de la variation relative de x à celle de y . Par exemple, une élasticité des importations par rapport à la production de 2 signifie qu'à une augmentation de la

production de 5% correspond un accroissement des importations de 10%.
(Voir également la théorie microéconomique traditionnelle).

Elasticité-prix de la demande.

Elle mesure le degré de sensibilité de la demande à une variation du prix du bien considéré. Généralement négative, elle signifie que la consommation diminue si le prix du bien augmente. La demande est dite inélastique lorsqu'elle ne change pas suite à une variation du prix (elle est proche de zéro).

Elasticité-revenu de la demande.

Elle mesure le degré de sensibilité de la demande d'un bien par rapport au revenu. Elle est égale au rapport entre le pourcentage de variation de la quantité demandée et le pourcentage de variation de revenu.

Embargo.

Ce terme désigne l'interdiction partielle ou totale de commercer avec un pays. Cette interdiction peut porter sur tous les produits pour un pays donné ou sur certains produits stratégiques.

Empilage (technique de l').

Opération de blanchiment qui grâce à un système complexe de transactions financières successives, au recours à des sociétés-écrans ou encore à des paradis réglementaires interdit toute possibilité de remonter l'origine illicite des fonds.

Emploi convenable.

Selon l'OIT (Organisation internationale du travail), l'emploi convenable doit combiner trois conditions : du travail pour tous ceux qui en recherchent et sont disponibles ; un travail productif et le libre choix de l'emploi pour tous les travailleurs. Dans la réalité, selon qu'ils sont travailleurs occupés ou chômeurs, les individus peuvent exprimer un degré d'exigence et d'appréciation différents par rapport à cette notion.

Employabilité.

Notion qui désigne la capacité individuelle à pouvoir s'intégrer directement sur le marché du travail selon les caractéristiques recherchées sur ce dernier. Cette notion est cependant toute relative, l'employabilité d'une personne s'inscrit toujours dans un contexte spécifique. Ainsi, les individus sans diplômes ont longtemps été considérés comme adaptés aux besoins du marché du travail, ce qui est moins le cas aujourd'hui dans les pays industrialisés.

Emprunt obligataire.

Opération financière par laquelle l'État ou un organisme public ou privé émet des obligations en contrepartie des sommes empruntées.

Encadrement du crédit.

L'encadrement du crédit est une technique de politique monétaire consistant à contrôler la progression du crédit distribué par les banques. Cette limitation, décidée par voie réglementaire est considérée comme très efficace car elle s'attaque à la source même de la création monétaire: la distribution du crédit.

Encaisse.

C'est l'ensemble des avoirs liquides - c'est-à-dire les avoirs qui peuvent servir au paiement de transactions tels que les billets, les dépôts bancaires - détenus par les agents.

Enchères au second prix.

Proposé par Vickrey, prix Nobel 1996, ce système se veut une alternative au système traditionnel des enchères. Dans ce dernier, deux situations d'asymétrie d'information se présentent : le commissaire-priseur ignore la disposition à payer des acheteurs potentiels et ces derniers ne connaissent pas celle de leurs concurrents. Par ailleurs, l'objectif de l'enchère est de maximiser le prix de vente des biens concernés. Or, les enchérisseurs sont incités à limiter leur offre pour payer le moins possible. Le système d'enchères au second prix est un système à enchères scellées dans lequel le plus offrant l'emporte mais ne paie

que le prix de la deuxième enchère la plus élevée. Les enchérisseurs sont alors incités à révéler leur véritable disposition à payer. En effet, s'ils offrent moins, l'enchère risque de leur échapper et s'ils offrent plus ils risquent de payer une somme supérieure à celle qu'ils souhaitent si un autre enchérisseur a proposé un montant qui lui est, même légèrement, supérieur.

Enchères inversées.

Méthode de négociation très utilisée sur les places de marchés. C'est l'acheteur qui prend l'initiative en mettant en ligne les détails de son cahier des charges. Les fournisseurs intéressés disposent alors d'un temps limité pour faire des propositions de tarifs. Chaque fournisseur, inscrit à l'enchère, peut prendre connaissance des offres effectuées par ses concurrents, celles-ci restant anonymes.

Encaje.

En juin 1991, la Banque centrale du Chili a institué une réserve obligatoire non rémunérée sur les crédits externes. L'objectif était de décourager l'entrée de capitaux à court terme qui cherchaient à profiter des taux d'intérêt du marché chilien.

Endettement concessionnel.

Ce type d'endettement se caractérise par des taux d'intérêt particulièrement bas et par de longues périodes de grâce accordées par le créancier.

Endettement intérieur total.

Cet agrégat comprend l'ensemble des dettes des agents non financiers résidents, qu'elles aient été contractées auprès des résidents ou des non-résidents, sous forme de prêts ou d'émissions de titres de créances sur les marchés de capitaux.

Endogénéité.

Caractérise, dans un modèle économique, une variable dont la valeur dépend de celle des autres variables du modèle. On parle aussi de variable dépendante ou expliquée. (Voir aussi économétrie).

Entente.

C'est un accord, formel ou secret, entre entreprises ou pays producteurs en vue d'harmoniser leurs politiques pour réduire la concurrence dans leur secteur d'activité. Il peut porter sur les prix, les quantités produites ou la répartition géographique du marché.

Entrepreneute.

Nom donné aux créateurs d'entreprises web.

Entrepreneur.

À la tête de l'entreprise, l'entrepreneur joue un rôle central dans le système capitaliste. Il organise la production, assume les risques et exerce une fonction d'autorité. Selon Schumpeter, sa fonction pourrait être menacée car l'innovation tend à devenir routinière et les bureaux d'études de la grande entreprise relèguent à l'arrière-plan l'action de l'innovateur.

Entreprise.

Placée au cœur du système capitaliste, elle est une unité qui vend sur le marché des biens et des services qu'elle produit par la combinaison de facteurs de production (travail et capital). Son objectif premier est en règle générale de réaliser le profit maximum. (Voir aussi les théories de l'entreprise).

Épargne.

Fraction du revenu qui n'est pas consommée. Epargner, c'est acheter un titre. Se financer, c'est en vendre un.

Équations comportementales.

Elles modélisent les réactions telles qu'elles sont théoriquement supposées être des agents économiques regroupés selon les secteurs institutionnels de la comptabilité nationale (ménages, entreprises, administrations, reste du monde).

Équilibre commercial.

L'équilibre commercial désigne la situation de la balance commerciale où il existe un montant égal d'importations et d'exportations.

Équilibre économique.

Un équilibre économique représente une situation dans laquelle les différentes forces économiques en présence se compensent et se neutralisent. Cette notion ne doit pas être confondue avec la notion d'équilibre comptable: par exemple, le compte de résultat d'une entreprise qui subit des pertes est nécessairement équilibré.

Équilibre macroéconomique externe.

Il se définit comme le niveau "soutenable" du solde de la balance courante. Ce dernier dépend, d'une part, du niveau structurel de l'équilibre épargne - investissement structurel. Ainsi un déséquilibre entre épargne et investissement est autorisé tant que le stock d'actifs ou de passifs extérieurs est stable en part du PIB et permet de garantir la solvabilité de l'économie. D'autre part, il dépend de l'écart entre croissance économique et taux d'intérêt réel, qui conditionne la dynamique de la dette extérieure.

Équilibre macroéconomique interne.

Il est atteint lorsque l'économie est placée sur son sentier de croissance potentielle non inflationniste.

Erreurs statistiques.

Il existe deux sortes d'erreurs en statistiques : celles que les modèles statistiques utilisent afin d'exprimer une marge d'erreur et celles qui sont dues à une mauvaise interprétation des données statistiques. La première catégorie concerne l'élaboration de modèles probabilistes dont l'objectif est de tester une relation entre des variables (par exemple tracer une droite à travers un nuage de points), afin d'estimer les coefficients de cette relation. Des indicateurs servent ensuite à estimer la qualité de la relation calculée. Les coefficients estimés ne sont pas identiques aux vrais coefficients, inconnus. La détermination d'un intervalle de confiance permet de les accepter ou non sur la base d'une marge d'erreur.

La deuxième catégorie relève des fautes statistiques et concerne souvent la statistique descriptive. Ainsi, on confond parfois une augmentation de 5 % (passage d'une valeur de 100 à 105) et une augmentation de 5 points de pourcentage (passage de 5 % à 10 %, ce qui correspond à un doublement du taux). De même un doublement correspond à une augmentation de 100 %, et non de 200 %. Ou encore, une baisse du taux de croissance signifie un ralentissement de l'augmentation d'une variable et non une baisse réelle de sa grandeur.

Escompte.

Opération de crédit résultant de l'achat d'un effet de commerce non échu par une banque à un client ; la banque met à la disposition de l'entreprise porteuse de l'effet de commerce, contre remise de cet effet, le montant de l'effet diminué des intérêts et des commissions. Si l'effet est impayé à l'échéance, la banque se retourne contre son propre client, qui supporte donc le risque de défaillance de son acheteur.

Esprit du capitalisme.

Selon Sombart, trois traits définissent l'esprit du capitalisme : l'esprit d'acquisition, l'esprit de concurrence et l'esprit de rationalité. Selon Weber, qui s'interroge sur l'influence de la religion sur les comportements économiques, l'éthique protestante présente un certain nombre de traits communs avec l'esprit du capitalisme, en particulier l'épargne.

Étalon monétaire.

Valeur, ou matière, adoptée conventionnellement comme base du système monétaire d'un ou de plusieurs pays et par référence à laquelle sont définis les autres types de monnaie et notamment les unités monétaires.

Étalon de change-or (Gold exchange standard).

Système monétaire fondé sur l'or, comme le régime d'étalon-or dont il est dérivé, mais où la convertibilité interne en or n'est plus assurée tandis que les devises peuvent être conservées par les autorités monétaires pour constituer les réserves de change.

Étalon-devise.

Dans un système d'étalon-devise, par exemple l'étalon-dollar ; les parités sont fixées par rapport à la monnaie étalon; les monnaies sont convertibles en devise étalon mais celle-ci est inconvertible.

Étalon-or (Gold standard).

Système de changes fixes où chaque monnaie est définie par un poids d'or (on parle de parité-or). Le rapport des poids d'or de deux monnaies permet de définir le pair du change. Le cours du change, déterminé sur le marché des changes, varie dans des marges étroites qui correspondent aux points d'entrée et de sortie d'or.

Étalon-or lingot (Gold bullion standard).

Régime d'étalon-or dans lequel la circulation monétaire se compose de billets de banques convertibles en lingots d'or.

États faibles-États forts.

Cette distinction renvoie à la capacité d'un État via sa structure institutionnelle et administrative à résister aux pressions de la société et des groupes d'intérêt et ainsi à modeler les préférences des acteurs politiques quant aux mesures à mettre en oeuvre et leur capacité à les appliquer.

Euro.

Monnaie officielle des douze États participant à l'euro depuis le 1er janvier 1999 (l'euro a remplacé l'écu au taux de un pour un). Jusqu'au 1er janvier 2002, les monnaies nationales sont restées cependant utilisées au quotidien mais n'étaient plus que des subdivisions de l'euro. Son nom a été choisi par le Conseil européen de Madrid, en décembre 1995.

Eurodevise.

Créance à court terme libellée en devise qui appartient à des non-résidents et est déposée dans une banque d'un pays différent du pays d'origine de la devise concernée.

Excédent commercial.

L'excédent commercial désigne la situation de la balance commerciale où les exportations sont supérieures aux importations.

Exogénéité.

Caractérise, dans un modèle économique, une variable dont la valeur est indépendante de celle des autres variables du modèle. On parle aussi de variable explicative.
(Voir aussi l'économétrie).

Expansion.

La phase d'expansion désigne la phase ascendante du cycle économique caractérisée par l'augmentation du volume de la production et de la demande pendant une courte ou une moyenne période.

Exploitation.

Pour la théorie marxiste, l'exploitation se produit lorsque le travailleur est moins payé que ce qu'il produit. L'exploitation prend un aspect volontaire dans le système capitaliste car les contrats de travail entre les agents (travailleurs d'un côté, capitalistes de l'autre) sont

passés librement.
(Voir également Marxisme).

Exportations (de biens et de services).

Ensemble des biens fournis par des résidents à des non-résidents, à titre onéreux ou gratuit.

Externalité.

Elle désigne l'impact de la production ou de la consommation d'un agent (producteur ou consommateur) sur un autre, lorsque celui-ci n'est pas pris en compte par le marché et le système de prix. C'est le cas lorsqu'une entreprise procède à des investissements en recherche - développement. Ces derniers ont un double effet : d'une part, ils sont à l'origine de biens et de procédés nouveaux ; d'autre part, ils sont pourvoyeurs d'idées qui servent à d'autres innovations. L'effet externe peut être positif ou négatif (ex. vaccination : externalité positive, pollution : externalité négative).

F

Facteur de production.

Un facteur de production est un élément qui participe au processus de production et permet la création de biens ou de services (travail, machine, bâtiment, matières premières, énergie, etc.)

(Voir également la théorie de l'équilibre général).

Facilité de caisse

La banque peut autoriser le client à être, pendant un certain temps, en négatif sur son compte. Le client doit alors de l'argent à la banque, tandis que dans le cas inverse, lorsque le client est en positif sur son compte, c'est la banque qui lui doit de l'argent.

Fair trade.

Selon Jean-Marc Siroën, la notion de fair trade regroupe au moins trois principes : un principe de loyauté en matière d'engagement pris ; un principe d'équité qui vise à protéger les producteurs de mesures ou de comportements considérés comme "anormaux" et qui les placeraient dans une position défavorable ; un principe de réciprocité et de nivellement qui vise à comparer les "régimes nationaux" et à garantir des accès aux marchés étrangers au moins équivalents à ceux dont disposent les firmes étrangères concurrentes sur le marché national.

Fédéralisme budgétaire.

Voir théorie du fédéralisme budgétaire.

Filiale.

Une filiale est une entreprise dont le capital est détenu majoritairement par une autre entreprise, la maison mère, qui en assure généralement la direction, l'administration et le contrôle par l'intermédiaire d'une ou plusieurs personnes, administrateurs ou gérants qu'elle a désigné.

Firme multinationale / Firme transnationale.

Une firme multinationale est une firme possédant ou contrôlant des entreprises implantées dans plusieurs pays et en mesure d'élaborer une stratégie qui s'appuie sur les différences socio-économiques de ces pays. Certains auteurs préfèrent utiliser la notion de firme transnationale, en soulignant que de telles entreprises, en traversant les frontières nationales, sont en mesure de planifier leur développement directement à l'échelle mondiale.

Fiscalité.

Ensemble des lois, règlements et pratiques relatifs à l'impôt.

Flight to quality / Flight to safety / Flight to safe security.

« La fuite vers la qualité » décrit des mouvements de capitaux d'une place financière à l'autre. La recherche de placements « sûrs » motive ce type de mouvements de capitaux. On parle alors de flight to safety. Flight to safe security correspond quant à elle à la fuite vers des titres publics plus liquides et bénéficiant de meilleures signatures.

Flexibilité.

Cette notion a reçu plusieurs définitions. Schématiquement, une première catégorie insiste sur l'ajustement instantané des prix et des quantités sur un marché. Une seconde catégorie insiste sur l'idée qu'une économie met en place des règles d'ajustement plus ou moins formelles capables de gérer les déséquilibres d'une économie.

Flottement (régimes de).

Un régime de flottement des monnaies correspond à la situation dans laquelle celles-ci n'ont pas de parité officielle : leur cours se forme sur le marché des changes en fonction de l'offre et de la demande. On distingue les régimes de flottement administré - les autorités monétaires peuvent intervenir sur les marchés des changes pour réguler la formation du cours en achetant ou en vendant des devises - des régimes de flottement pur - les autorités monétaires n'interviennent pas (ce second système est une construction théorique pour décrire un système idéal d'auto-régulation).

Flux.

Grandeur économique correspondant à la circulation de produits, de revenus, etc. qui ne peut être mesurée qu'au cours d'une période de temps donnée (elle s'oppose à la notion de stock).

Fonction de consommation de Keynes.

Elle obéirait à "une loi fondamentale de la psychologie" qui veut que lorsque le revenu augmente, la consommation augmente aussi, mais moins que le revenu. Il en résulte une baisse de la propension moyenne et marginale à consommer. Kuznets (Prix Nobel 1971) a montré empiriquement, que la propension moyenne à consommer ne diminuait pas à long terme, contrairement à ce que soutenait Keynes. (Voir également la théorie keynésienne de la crise.)

Fonction de coût dite sous-additive.

Cela signifie qu'il est plus efficace qu'une seule entreprise produise la quantité demandée plutôt que deux.

Fonds commun de placement (FCP).

Les fonds communs de placement sont des portefeuilles de valeurs mobilières en copropriété gérés par une société de gestion. Ils reposent sur le même principe que la SICAV mais ils sont de taille plus réduite que celle-ci et ne sont pas des sociétés.

Fonds structurel et fonds de cohésion.

Les trois fonds structurels européens - le Fonds social européen (FSE), le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA) et le Fonds européen de développement régional (FEDER) - et le fonds de cohésion européen - Instrument financier d'orientation de la pêche (IFOP) - s'inscrivent dans le cadre de la politique structurelle de la Communauté européenne qui vise à réduire l'écart entre les niveaux de développement des diverses régions, ainsi qu'entre les Etats membres de l'Union européenne et promouvoir, ainsi, la cohésion économique et sociale.

Francs courants

Unités monétaires figurant sur les documents comptables de chaque époque sans chercher à corriger cette évaluation des variations du pouvoir d'achat de la monnaie.

Francs constants

Valeur conventionnelle du franc à une époque précise, prise comme unité de mesure des mouvements économiques quelle que soit l'époque de ces mouvements.

Frontière des possibilités d'accès des services de paiement et d'épargne

Peut se définir comme « la part maximale de population (ménage et entreprise) qui pourrait être servie par les institutions bancaires et financières pour un ensemble donné de variables d'état »

Free lunch.

Littéralement "repas gratuit", l'expression signifie qu'il est possible pour un agent économique de bénéficier gratuitement ou sans risque d'un rendement supérieur à la moyenne. On l'utilise également dans le cadre de la problématique des effets de l'indépendance des banques centrales. L'indépendance des banques centrales procure à l'ensemble de l'économie des avantages sans coût apparent. L'inflation est en moyenne plus faible sans effet récessif sur le niveau de production par rapport à des situations où la Banque centrale est placée sous le contrôle du gouvernement.

Future.

Voir marchés à terme.

G**Gains absolus-gains relatifs.**

Les États peuvent coopérer afin d'augmenter leurs bénéfices nets ou gains absolus. Ils peuvent coopérer afin d'obtenir des gains relatifs, c'est-à-dire obtenir plus de gains absolus par comparaison à ceux des autres États.

(Voir également la théorie libérale et néolibérale).

G.A.T.T

Sous le nom de GATT (General Agreement on Tariffs and Trade) coexistait un accord commercial et un organisme chargé d'administrer cet accord. De nombreuses confusions en ont résulté. (Voir OMC)

Gestion

Mise en œuvre des ressources de l'entreprise ou de l'organisation en vue d'atteindre les objectifs préalablement fixés dans le cadre d'une politique déterminée.

Globalisation.

Le terme globalisation est un anglicisme utilisé pour évoquer le phénomène qualifié en français de mondialisation. Il décrit le passage d'une économie internationale (stade dit de l'internationalisation de l'économie), dans laquelle des nations politiquement autonomes assument l'organisation de leur espace économique national, entretiennent des échanges économiques plus ou moins importants, à une économie mondiale, dans laquelle des nations sont intégrées à un espace économique mondial qui échappe aux régulations étatiques nationales. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication accélèrent ce processus de dilution des frontières. L'interdépendance croissante des économies qui abolit les structures politiques donne une acuité nouvelle à la question d'une gouvernance mondiale.

Globalisation financière.

Évolution qui conduit à l'intégration des marchés financiers nationaux et à la levée progressive de tous les contrôles freinant la libre circulation du capital entre les grands pays industrialisés.

Gouvernance.

Synonyme de gouvernement ou d'administration publique. Il s'agit de l'usage de l'autorité politique, de la pratique de contrôle sur une société et de la gestion de ses ressources pour le développement social et économique. La « bonne » gouvernance implique :

- 1°/ que la sécurité des citoyens soit assurée et que le respect de la loi soit garanti, notamment par l'indépendance des magistrats : c'est l'État de droit ;
- 2°/ que les organismes publics gèrent de façon efficace et équitable les dépenses publiques : c'est la bonne administration ;
- 3°/ que les dirigeants politiques rendent compte de leurs actions devant la population :

c'est la responsabilité et l'imputabilité (accountability)

- 4°/ que l'information soit disponible et facilement accessible à tous les citoyens : c'est la transparence.

(Voir également la théorie de la gouvernance).

Gouvernance mondiale.

Processus continu de coopération et d'accommodement entre des intérêts différents. Ce processus inclut les institutions officielles et les régimes dotés de pouvoirs exécutoires tout aussi bien que les arrangements informels.

Gresham (loi de).

Loi monétaire selon laquelle "la mauvaise monnaie chasse la bonne". Attribuée à tort à Sir Thomas Gresham, banquier anglais du XVI^e siècle et conseiller du roi d'Angleterre Edouard VI, et formulée antérieurement par Aristophane, cette loi traduit la constatation suivante : lorsqu'il existe deux monnaies définies dans un rapport fixe, les agents ont tendance à conserver la "bonne", qui est donc thésaurisée, et à se défaire de la "mauvaise", qui par conséquent circule.

Groupe de pression.

Ensemble d'individus regroupés en une communauté organisée ou structurée, qui a pour objectif explicite la défense des intérêts du groupe et qui fait pression pour obtenir satisfaction. Les groupes de pression ont généralement recours à trois moyens de pression : la protestation, la défection, la persuasion.

(Voir également la théorie de la logique de l'action collective)

H

Harmonisation.

Cas particulier de coopération puisqu'il s'agit de rendre compatibles des réglementations nationales dans des domaines spécifiques comme, par exemple, en matière bancaire et financière.

Hedge funds.

Les hedge funds sont des fonds d'investissement non cotés à vocation spéculative.

Hedging.

Voir couverture et également la théorie de sélection de portefeuille

Herfindhal-Hirschman (indice).

Cet indice mesure la concentration. Il est établi en calculant le carré des parts de marché de toutes les entreprises puis en faisant la somme de ces carrés (il donne un poids beaucoup plus grand aux entreprises qui ont une part plus large du marché qu'à celles qui ont une plus petite). Si le marché ne contient qu'une entreprise l'indice est égal 10 000. Si le marché contient 1 000 entreprises détenant 0,1% du marché alors l'indice est égal à 10.

(Voir également la théorie de l'équilibre général).

Homo œconomicus.

Le qualificatif d'homo œconomicus renvoie à une vision néoclassique de l'individu. La théorie néoclassique considère, en effet, que chaque agent est un maximisateur rationnel aux capacités cognitives illimitées qui choisit en parfaite connaissance de cause la solution qui lui procure la plus grande satisfaction.

(Voir également la théorie de l'individualisme méthodologique).

Holding.

Une société holding est une société sans objet industriel dont le seul but est de définir des participations dans d'autres sociétés. Par une organisation en cascade, un holding permet de conserver le contrôle d'une entreprise en multipliant le nombre d'actionnaires minoritaires.

Hypothèse d'Armington.

Hypothèse selon laquelle un même type de bien produit dans des pays différents ne présente pas les mêmes caractéristiques. Il en résulte que les différentes versions d'un même type de bien sont des substituts imparfaits.

|

IBAN (International Bank Account Number)

L'*International Bank Account Number* est la norme pour le numéro de compte bancaire du bénéficiaire dans le cadre des paiements transfrontaliers. L'IBAN est constitué:

1. du code ISO du pays où le compte est détenu (2 lettres);
2. d'un chiffre de contrôle (2 chiffres);
3. du numéro de compte national existant.

Ignorance rationnelle.

Concept, attribué à Downs, selon lequel confrontés à des coûts d'information prohibitifs, les individus, dans leur grande majorité sont rationnellement incités à demeurer ignorants des effets de telle ou telle politique sur leur richesse personnelle.

Illusion budgétaire.

Elle se définit comme la perception systématiquement erronée de la politique budgétaire. Elle recouvre l'illusion fiscale et l'illusion de la dépense publique. Les problèmes d'information, les caractéristiques des systèmes fiscaux et des dépenses publiques constituent autant de facteurs pour les individus à ne pas pouvoir ou vouloir chercher à percevoir de façon exacte la politique budgétaire.

Illusion monétaire.

Elle illustre la situation où un agent économique raisonne en termes nominaux et non en termes réels. Ainsi, on va dire d'un agent qu'il est victime de l'illusion monétaire si la hausse des prix se révèle être supérieure à celle de son salaire.

Immobilisations.

Les immobilisations, ou actif immobilisé, par opposition à l'actif circulant, représentent l'ensemble des biens de toute nature acquis ou créés par l'entreprise pour être utilisés durablement pour l'exercice de son activité. On distingue les immobilisations corporelles (terrains, constructions, matériels et outillages industriels...), incorporelles (frais d'établissement, frais de recherche et de développement, concessions, brevets, marques et parts de marché, logiciels...) et financières (principalement constituées des titres d'autres entreprises détenus dans une optique de participation à long terme). Lorsque ces immobilisations voient leur valeur diminuer, la dépréciation de celle-ci est constatée par la technique de l'amortissement et de la provision. Les choix comptables au niveau de l'actif immobilisé peuvent avoir un impact non négligeable sur certains critères comptables et financiers de l'entreprise (résultat, solvabilité).

Importations de biens et de services.

C'est l'ensemble des biens et services fournis par des non-résidents à des résidents, à titre onéreux ou gratuit.

Impôt optimal.

Pour un rendement fiscal donné, un tel impôt – de caractère redistributif - vise à maximiser le bien-être social sans créer des formes de désincitation qui pourraient réduire le potentiel productif des personnes qui y sont assujetties.

Incertitude.

Les agents se trouvent en situation d'incertitude lorsqu'ils ignorent ce que sera leur environnement dans un avenir proche ou lointain. Knight et Keynes distinguent le risque, situation pour laquelle on peut dresser la liste de toutes les éventualités et leur attribuer une probabilité de réalisation et l'incertitude, situation pour laquelle l'une ou l'autre de ces

deux conditions n'est pas vérifiée.
(Voir également la critique de Lucas).

Incident de paiement

Il y a incident de paiement lorsque la banque tiré refuse le paiement d'un chèque pour défaut ou insuffisance de provision.

Indexation.

C'est une action consistant à lier la valeur d'un capital ou d'un revenu à l'évolution d'une variable de référence (par exemple prix ou production).

Indice du développement humain (IDH).

Indicateur composite comportant trois éléments : la durée de vie, mesurée d'après l'espérance de vie à la naissance ; le niveau d'éducation, mesuré par un indicateur combinant pour les deux tiers le taux d'alphabétisation des adultes et pour un tiers le taux brut de scolarité (tous niveaux confondus) ; et le niveau de vie, mesuré d'après le PIB réel par habitant (exprimé en parité de pouvoir d'achat). Les pays sont ainsi classés en trois catégories : les pays à développement humain élevé dont l'IDH est supérieur ou égal à 0,800 ; les pays à développement humain moyen, avec un IDH compris entre 0,500 et 0,799 ; et les pays à faible développement humain dont l'IDH est inférieur à 0,500.

Indicateurs de pauvreté humaine (IPH-1, IPH-2).

Le premier indicateur (IPH-1) mesure les carences ou manques observables des trois dimensions de l'IDH, à savoir vivre longtemps et en bonne santé (mesurée par le risque de décéder très tôt), acquérir un savoir et une instruction, disposer d'un niveau de vie décent. Le deuxième indicateur (IPH-2) y ajoute une quatrième dimension, l'exclusion mesurée par le taux de chômage de longue durée.

Indicateur des conditions monétaires.

C'est un indicateur d'orientation de la politique monétaire qui est fonction des taux d'intérêt à court et long terme, du taux d'inflation, du taux de croissance potentielle et du taux de change.

Indicateur du développement technologique (IDT).

C'est un indicateur composite destiné à rendre compte de la capacité d'un pays à innover et diffuser les innovations ainsi qu'à constituer une base de compétences humaines et ce dans quatre domaines : innovation technologique, diffusion des technologies récentes, diffusion des technologies anciennes, compétences humaines.

Indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH).

Cet indicateur a pour objectif de corriger l'IDH afin de refléter les inégalités sociologiques entre femmes et hommes sous divers aspects : aptitude à vivre longtemps et en bonne santé ; instruction et accès au savoir ; possibilité de bénéficier d'un niveau de vie décent.

Indice.

Un indice est la quantité mesurant de façon synthétique l'évolution d'une grandeur (ou d'un ensemble de grandeurs) dans le temps ou dans l'espace.

Indice boursier.

Un indice boursier est une mesure de l'évolution du marché, généralement fondée sur une sélection de valeurs. L'indice CAC 40, par exemple, est un indice composé des 40 valeurs françaises les plus actives du marché à règlement mensuel de Paris. L'indice Dow Jones est composé des 30 principales valeurs industrielles cotées à la Bourse de New York et l'indice Nikkei 225 est l'indice des 225 valeurs les plus représentatives de la Bourse de Tokyo.

Indice des prix à la consommation.

Indice mensuel des prix à la consommation calculé par l'INSEE. L'indice est calculé sur la base de 303 postes représentant l'ensemble de la consommation des ménages. La population de référence est composée de "l'ensemble des ménages". Les pondérations sont révisées chaque année (procédé de l'indice chaîne de Laspeyre).

Inférence statistique.

Méthode qui considère que les données économiques sont le fruit de variables aléatoires, qui suivent des lois de probabilités. Il est dès lors possible, à partir d'un échantillon de valeurs prises par ces variables, d'estimer la valeur des paramètres qui caractérisent la population.

(Voir également l'économétrie).

Inflation.

L'inflation désigne une hausse durable et générale des prix. Lorsque le prix d'un seul bien ou de quelques biens augmente, il n'y a pas nécessairement inflation car le prix des autres biens peut ne pas varier, voire diminuer. En période d'inflation, certains prix augmentent plus rapidement que d'autres ; le phénomène inflationniste s'accompagne donc d'une modification des prix relatifs. L'inflation peut se produire en période de stagnation de la production (stagflation) et se manifester sous des formes extrêmes (hyperinflation). L'origine de l'inflation reste un sujet de controverse entre les économistes.

Inflation sous-jacente.

C'est une mesure particulière de l'inflation qui exclut les composantes les plus volatiles comme l'énergie ou bien encore l'alimentation.

Information incomplète.

En théorie des jeux, l'information est dite incomplète si le joueur ignore une des composantes du jeu (nombre et identité des autres joueurs, stratégies qui sont à la disposition du joueur et des autres joueurs, gains qui leur sont associés). C'est le cas, par exemple, lorsque des firmes et des marchés financiers ne connaissent pas exactement les préférences de la banque centrale en ce qui concerne l'arbitrage inflation/chômage. (Voir également la théorie des jeux).

Innovation.

Une innovation correspond à l'introduction de nouveaux biens et services ou de nouvelles façons de les produire. Il est nécessaire de distinguer innovation et invention, l'invention étant la découverte de quelque chose de nouveau alors que l'innovation est l'introduction ou l'application de quelque chose de nouveau. En règle générale, une innovation permet d'accroître la productivité, elle est donc considérée comme un facteur essentiel de la croissance économique.

Input/output.

Les inputs désignent les biens et services qui interviennent dans la production d'autres biens qu'on appelle les outputs.

Intégration économique (intégration régionale).

L'intégration économique est le processus par lequel se constituent des blocs régionaux, à partir d'économies nationales cloisonnées, dont l'objectif est de réduire ou d'abolir un certain nombre de restrictions au libre commerce des marchandises.

Plusieurs degrés manifestent cette volonté politique d'unification:

- la zone de libre-échange: abolition des barrières douanières entre pays membres, mais liberté tarifaire pour chacun vis-à-vis des pays tiers (exemple: l'AELE ou association européenne de libre échange) ;
- l'union douanière: établissement d'un tarif extérieur commun (exemple: le Zollverein) ;
- le marché commun: circulation et établissement libres des capitaux et des personnes ;
- l'union économique et monétaire: harmonisation des politiques économiques et sociales ;
- l'intégration économique totale: unification des politiques sociales et économiques, fiscales et monétaires.

(Voir également la théorie de l'intégration régionale).

Intégration financière.

L'intégration financière désigne le phénomène d'interpénétration des marchés financiers qui a été rendu possible notamment par la suppression du contrôle des changes permettant l'interconnexion des bourses de valeurs, les cotations multiples, les émissions sur les

principales places financières mondiales. La circulation très rapide des flux de capitaux peut favoriser en l'absence d'autorités de régulation l'instabilité générale du système financier international.

Interdépendance.

On distingue quatre types d'interdépendance :

- *l'interdépendance structurelle* : l'ouverture de deux économies est telle que les événements économiques qui affectent un pays affectent automatiquement l'évolution économique de l'autre pays ;
- *l'interdépendance des objectifs* : la réalisation des objectifs nationaux de politique économique dépend de la réalisation des objectifs de politique économique à l'étranger ;
- *l'interdépendance des chocs exogènes* : deux économies sont interdépendantes si les chocs qui viennent les frapper sont fortement corrélés, l'interdépendance des économies entraîne la transmission des chocs entre elles ;
- *l'interdépendance stratégique* : la détermination de la politique économique optimale de chaque pays dépend des mesures prises par l'autre pays.

Interdiction bancaire

C'est la signification au titulaire du compte de l'interdiction bancaire d'émettre des chèques et de l'injonction de restitution des formules de chèques à tous les banquiers dont il est le client.

Intérêt.

L'intérêt est le prix du service rendu par le prêteur à l'emprunteur, et payé par ce dernier pour acquérir l'usage d'une somme d'argent pendant une période déterminée. Le remboursement d'une somme empruntée n'est pas l'intérêt, mais le remboursement du «principal».

Intermédiation financière.

L'intermédiation financière caractérise une situation de finance indirecte. Réalisée par les établissements financiers, l'intermédiation permet de faire correspondre les préférences différentes des agents à besoin de financement (généralement les entreprises et les administrations) et des agents à capacité de financement (généralement les ménages). (Voir également désintermédiation).

Intervention stérilisée sur le marché des changes par la banque centrale.

Cela signifie qu'un gouvernement soutient sa devise ou taux de change en vendant ses réserves de changes afin d'acquérir de la monnaie nationale puis en stérilisant (annulant) l'effet potentiel de contraction de la base monétaire nationale à travers un achat simultané et d'un montant équivalent de titres en monnaie nationale.

Interventionnisme.

Politique publique fondée principalement sur des interventions directes : réglementations, fixation des prix, encadrement du crédit, etc.

(Voir également la théorie de l'économie publique normative).

In the money (dans le cours).

En finance, on dit qu'une option d'achat (respectivement de vente) est dans le cours lorsque le cours de l'actif sous-jacent est supérieur (respectivement inférieur) au prix d'exercice (valeur intrinsèque positive).

Investissement.

L'investissement correspond à l'acquisition de biens de production mesurée au sens de la comptabilité nationale par la formation brute de capital fixe (FBCF). Cette dernière représente les actifs fixes (actifs corporels ou incorporels) utilisés dans le processus de production pendant au moins un an. De nombreux facteurs déterminent le comportement d'investissement des entreprises : la demande anticipée, le coût des facteurs de production, les contraintes d'endettement, la rentabilité, le taux d'intérêt.

Investissement direct étranger.

L'investissement direct étranger désigne l'investissement qu'une entreprise résidente d'une économie (investisseur direct) effectue, dans le but d'acquérir un intérêt durable dans une entreprise résidente d'une économie étrangère. L'investisseur peut prendre le contrôle partiel ou total de l'entreprise. L'investissement direct comprend à la fois l'opération initiale entre les deux entreprises et toutes les opérations ultérieures en capital entre elles et entre les entreprises affiliées. Selon le FMI (fonds monétaire international), une relation d'investissement direct est établie lorsqu'un investisseur acquiert 10 % ou plus des actions d'une entreprise étrangère. En deçà du seuil de 10 %, les opérations sur titres sont classées dans les investissements de portefeuille.

Investissement en capital humain.

C'est l'ensemble des capacités acquises par les individus et qui accroissent leur efficacité productive.

(Voir également la théorie du capital humain).

ISO 9000.

Famille de normes internationales élaborées par l'Organisation internationale de normalisation qui décrit un ensemble d'éléments de base à partir duquel il est possible de développer un système de gestion de la qualité.

J

Jeux à somme nulle.

Processus par lequel tout ce qui est gagné par un agent économique est perdu par l'autre et vice et versa.

(Voir également théorie des jeux).

Joint venture (co-entreprise).

La plupart des alliances technologiques ou industrielles se traduisent par la création d'une société commune ou joint-venture dont le capital est détenu à part égale.

K

Kanban.

Principes d'organisation des entreprises au Japon qui incluent la gestion des stocks en flux tendus ainsi que celle des livraisons effectuées par les fabricants de composants et des sous-traitants

Keiretsu.

Ils désignent des conglomérats au Japon. La coordination entre les entreprises est assurée par un système de participations croisées, une banque et des organismes financiers ainsi que les dirigeants des principales entreprises du groupe.

Krach

Il caractérise un effondrement des cours sur un marché financier consécutif à un afflux d'ordres de ventes. Les deux plus célèbres sont ceux de 1929 et de 1987.

L

Laissez-faire.

Principe du libéralisme en économie qui implique la libre initiative des entrepreneurs, la libre circulation des marchandises, la libre circulation des hommes, la libre circulation des capitaux.

(Voir également la théorie du libéralisme).

Lean production.

Créé par le japonais Ohno et développé par la firme Toyota, c'est un système de production à flux tendus.

Libéralisation.

Action de rendre au marché la fourniture de biens auparavant sous contrôle public. On parle d'ouverture à la concurrence, qui peut être plus ou moins grande selon le degré de libéralisation. Ce terme s'applique également à l'ensemble de mesures visant à favoriser les échanges commerciaux.

Libéralisme économique.

Cette doctrine économique affirme que le meilleur système économique est celui qui garantit le libre jeu des initiatives individuelles des agents économiques. Le libéralisme économique est fondé sur la notion de droits économiques : droit à disposer de sa force de travail et des produits de son travail, liberté d'échanger, de contracter, d'entreprendre etc. ce qui justifie l'économie de marché mais n'exclut, a priori, ni l'intervention de l'Etat ni d'autres formes d'organisations (associations, coopératives etc.).

Libre-échange.

Cette doctrine économique applique les thèses libérales aux échanges internationaux et prône, suite aux travaux de D. Ricardo, E. Hecksher, B. Ohlin (prix Nobel 1977), P. Samuelson (prix Nobel 1970), la spécialisation internationale et la suppression de toute entrave aux échanges. Au "laisser-faire" du libéralisme concurrentiel correspond ainsi le "laisser-passer" du libre-échange.

(Voir également la loi des avantages comparatifs).

Limes.

Concept utilisé dans l'analyse des relations Nord-Sud potentiellement conflictuelles, qui fait référence aux zones de fortifications bordant certaines frontières dépourvues de défenses naturelles sous l'Empire romain.

Liquidité.

Aptitude d'un actif à être convertible en moyen de règlement, à bref délai et sans coût (espèces ou valeurs assimilables à des espèces). Les différents actifs se caractérisent ainsi par une liquidité plus ou moins importante.

Lissage exponentiel

Pondération des termes d'une série chronologique pour éliminer l'incidence de certains facteurs (exemple série désaisonnalisée).

Loi de King.

Du nom d'un économiste anglais du XVII^{ème} siècle, elle signifie que les prix des produits agricoles évoluent plus que proportionnellement en fonction inverse des quantités.

Loi de Wagner.

La croissance des dépenses publiques est supérieure à celle du PIB ce qui implique que la part des dépenses publiques dans le PIB augmente. Trois raisons expliquent cette croissance :

1°/ l'industrialisation implique une complexité accrue de l'activité économique nécessitant une intervention publique sous forme de réglementation pour éliminer ou réduire les tensions sociales ;

2°/ l'élévation du niveau de vie modifie la structure de la consommation en faveur de dépenses de la culture, de l'éducation et de l'action sociale ;

3°/ la poursuite de l'industrialisation entraîne d'importantes mutations technologiques et des investissements lourds que seul l'Etat est en mesure de réaliser.

Loi des débouchés.

Loi énoncée par J. B. Say qui affirme que "c'est la production qui ouvre des débouchés aux produits". Elle signifie que l'offre globale de produits ne peut jamais excéder la demande globale de produits. Cette loi tient à une conception particulière de la monnaie. Cette dernière ne peut être demandée pour elle-même mais pour les biens et services qu'elle permet d'acheter. Il en résulte qu'aucun déficit de la demande n'est possible.

(Voir également la théorie néoclassique de la crise).

Loi dite de Moore.

Selon cette loi, la capacité des microprocesseurs doublerait tous les 18 mois.

Loi dite Gramm-Rudman-Hollings.

Loi américaine qui impose des plafonds annuels pour le déficit budgétaire. En cas de non-respect par le Congrès des plafonds annuels de déficit budgétaire, le président des Etats-Unis doit procéder à des coupes automatiques et proportionnelles dans la plupart des programmes publics.

Loi du prix unique.

Cette loi veut que sur un marché intégré, en l'absence de frais de transports, les prix des produits ne varient pas d'un lieu à l'autre.

M

M1.

C'est l'agrégat de masse monétaire le plus restreint : il comprend la monnaie fiduciaire et les dépôts à vue.

M2.

Cet agrégat comprend, outre M1, deux catégories de dépôts qui sont considérées comme assez proches de la monnaie par les acteurs économiques, à savoir les dépôts à terme d'une durée inférieure à deux ans et les dépôts remboursables avec préavis d'une durée inférieure ou égale à trois ans.

M3.

Cet agrégat comprend, outre M1 et M2, trois catégories qui sont retenues en raison de leur degré élevé de liquidité et de leur garantie de prix, à savoir les pensions, les titres OPCVM monétaires et instruments du marché monétaire, les titres de créance d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans.

M4.

Cet agrégat comprend, outre M1 et M2, certains titres du marché monétaire (billets de trésorerie et bons du Trésor).

Macroéconomie.

Approche de l'analyse économique fondée sur l'étude du comportement de l'économie dans son ensemble grâce à l'appréhension de quantités globales ou d'agrégats. Elle porte essentiellement sur la production totale, le revenu national, le niveau de l'emploi et les fluctuations du niveau général des prix.

(Voir également microéconomie et les théories macroéconomiques).

Main invisible.

Processus, défini par Adam Smith, selon lequel la combinaison des décisions et des comportements économiques individuels contribue à la réalisation de l'intérêt général sans pour autant que chaque agent économique en ait nécessairement conscience.

(Voir également la théorie de la main invisible).

Maison mère.

Une maison mère est une société qui possède une ou plusieurs filiales.

Marché.

Le marché est un réseau de relations entre offreurs et demandeurs. Le marché n'est pas forcément un lieu déterminé. Il peut être local ou bien international. Le prix formé sur le marché résulte de la confrontation entre l'offre et la demande.

(Voir également la théorie de l'équilibre général).

Marchés à terme.

Les contrats passés sur ces marchés sont exécutables à une date ultérieure. Les conditions du contrat, notamment les prix et quantité, sont fixées au moment de la conclusion du

contrat. Le MATIF (Marché A Terme International de France), créé en 1986, est le lieu où se négocient ces contrats. L'objet de ce marché est de se couvrir contre des variations de taux d'intérêt, des indices ou de produits ou de spéculer sur les variations de taux.

Marché au comptant.

Un marché au comptant est un marché sur lequel les donneurs d'ordres exécutent immédiatement les opérations qu'ils ont contractées : l'acheteur paie comptant et le vendeur doit être en possession des titres qu'il vend.

Marché boursier.

Voir bourse.

(Voir également la théorie de sélection de portefeuille).

Marché commun.

Voir intégration économique.

Marché contestable.

Marché sur lequel une nouvelle entreprise peut à tout moment venir s'installer. Il n'y a pas de barrière à l'entrée du marché. Cette situation garantit la concurrence et donc l'efficacité des entreprises présentes sur le marché, même si elles sont peu nombreuses.

(Voir également la théorie des marchés contestables).

Marché dérivé.

Les marchés dérivés sont des marchés sur les marchés. Ils permettent de gérer les risques associés aux fluctuations des cours, des taux ou des changes. En outre, ils permettent de prendre des positions importantes à l'achat ou à la vente avec une mise de fonds limitée. Les marchés à terme et les marchés optionnels sont des marchés dérivés.

Marché des changes.

Marché sur lequel s'échangent les devises du monde entier. Par le jeu de l'offre et de la demande, à tout moment, les prix de chaque devise sont presque identiques sur toutes les grandes places du monde.

Marché des titres de créances négociables.

Il s'agit du marché des nouveaux instruments financiers créés, parallèlement au marché interbancaire, pour permettre l'accès direct du marché de l'argent à court et moyen terme à tous les agents économiques : certificats de dépôt (banque), billets de Trésor (société), bons du Trésor (trésor), B.S.F. (Bons de Société de Financement).

Marché incomplet.

Marché sur lequel un bien ou un service n'est pas disponible alors même que la demande est prête à acquitter un prix supérieur au coût de production.

Marché interbancaire.

Compartiment du marché monétaire réservé aux banques et à quelques organismes financiers. Les agents en déficit de trésorerie peuvent y emprunter aux agents en excédent de trésorerie.

Marché libre (ou marché hors cote).

Le marché libre n'est pas un marché réglementé, ce qui veut dire que les valeurs qui y sont négociées n'ont pas fait l'objet d'une procédure d'admission et leurs émetteurs ne sont pas soumis à des obligations de diffusion d'information. L'information concernant les sociétés étant très faible voire absente, le degré de risque est élevé. Ce marché est placé sous l'autorité du conseil des bourses de valeurs. Les sociétés cotées sur ce marché sont celles voulant être négociées sans contrainte ou celles ayant fait l'objet d'une radiation de la cote officielle, éventuellement à la suite d'une OPA (offre publique d'achat) ou d'une OPE (offre publique d'échange).

Marché monétaire.

Marché sur lequel les organismes financiers échangent contre des titres leurs disponibilités en monnaie centrale à des taux libres. C'est un marché de titres courts. Il se compose de deux compartiments: le marché interbancaire, réservé aux banques et institutions assimilées, et le marché ouvert, sur lequel tous les agents peuvent venir emprunter ou prêter à court terme.

Marché obligataire.

Le marché obligataire correspond au marché financier où s'échangent les titres de créances.

Marché primaire.

Le marché primaire est celui sur lequel les nouveaux titres financiers (actions ou obligations) sont émis : c'est une sorte de "marché du neuf" des titres financiers, par opposition au marché secondaire qui en est le marché d'occasion.

Marché secondaire.

Le marché secondaire est celui sur lequel sont échangés des titres financiers déjà créés (sur le marché primaire). En assurant la liquidité des investissements financiers, le marché secondaire assure la qualité du marché primaire et l'évaluation des titres financiers. Marchés primaire et secondaire sont complémentaires.

Marché spot.

On appelle marché spot le marché au comptant portant sur les devises, les taux ou les matières premières.

Marché unique.

Le Marché unique, dont la création figure parmi les principaux objectifs du Traité de Rome, garantit la libre circulation des marchandises, des services, des capitaux et des personnes entre les pays de l'Union européenne. La suppression des multiples contrôles douaniers a abouti en 1993 à une véritable zone de libre circulation: les marchés nationaux fusionnent en un seul marché sans frontières intérieures.

Marchés financiers (ou marchés de capitaux).

Ensemble des marchés où se négocient titres et actifs financiers. Ils permettent la rencontre entre les agents économiques ayant un excédent de capitaux et les agents ayant des besoins de financement. Concrètement, les entreprises s'adressent aux investisseurs des marchés de capitaux par l'émission d'actions, d'obligations ou de billets de trésorerie.

Masse monétaire.

Ensemble des moyens de paiement utilisables dans un pays donné et circulant entre les agents non financiers. Les contreparties de la masse monétaires sont l'ensemble des actifs acquis par les émetteurs de monnaie lors de l'accroissement de la masse monétaire, elles révèlent les sources de la création monétaire. Les trois principales contreparties sont : les opérations sur devises (contrepartie externe), les créances sur le Trésor Public et les créances sur l'économie (contreparties internes). Il existe en France quatre agrégats monétaires (M1, M2, M3, M4) et trois agrégats de placement (P1, P2, P3). (Voir également la théorie quantitative de la monnaie).

Ménages.

Ce sont les particuliers qui possèdent les facteurs de production et qui les offrent aux entreprises. En retour, les ménages reçoivent un revenu utilisé pour consommer, épargner et payer des impôts.

Mercantilisme.

Cette doctrine économique, apparue au XVI^e siècle en Europe, fonde la prospérité nationale sur l'accumulation de réserves monétaires métalliques. Elle a pris différentes formes selon les pays : le bullionisme pratiqué en Espagne et au Portugal recommandait l'interdiction des sorties d'or et la prohibition de marchandises étrangères ; le Colbertisme, en France, fondait plutôt l'accumulation des réserves d'or et d'argent sur un excédent de la balance commerciale, obtenu par le développement des manufactures travaillant pour l'exportation ;

en Angleterre, le mercantilisme consistait à fonder la richesse sur les profits tirés de la navigation et du commerce par une application stricte du système de la "balance des contrats", par lequel aucun contrat entre nationaux et étrangers ne devait entraîner de sortie nette de métal précieux.

Mésalignement.

Situation qui correspond au fait que les mouvements de taux de change ne sont pas cohérents avec les fondamentaux sur une période de temps prolongée ou bien qu'ils reflètent des politiques économiques inappropriées ou insoutenables.

Microéconomie.

Approche de l'analyse économique fondée sur l'étude du comportement des unités individuelles (les ménages, les entreprises...). Elle cherche à savoir comment les prix et les quantités produites sont déterminés sur ces marchés et comment le mécanisme des prix affecte les ressources et distribue les revenus. Voir aussi macroéconomie. (Voir également la théorie microéconomique traditionnelle).

Microéconomie traditionnelle.

Elle propose une représentation du fonctionnement de la société qui repose sur deux principes. Le premier est celui de rationalité. Les individus agissent en utilisant au mieux les ressources dont ils disposent, compte tenu des contraintes qu'ils subissent. Le second est celui de la concurrence pure et parfaite des marchés. Cela nécessite la transparence du marché, l'atomicité des participants, l'homogénéité du produit et la libre entrée sur le marché qui empêche toute entente ou collusion des vendeurs. Sous des conditions relativement techniques et restrictives (sur les préférences des consommateurs et sur la technologie des firmes), une concurrence pure et parfaite conduit à une utilisation optimale des ressources de l'économie. Il est alors impossible d'améliorer la satisfaction d'un agent sans diminuer celle d'un autre agent, c'est ce qu'on appelle un "optimum de Pareto". On en déduit les deux théorèmes du bien-être. Tout équilibre général de marché de concurrence parfaite encore appelé "équilibre concurrentiel" est un optimum paretien (de sorte que les affectations ainsi obtenues, permettent à chaque agent d'atteindre une situation optimale sans détériorer celle des autres), et, tout optimum de Pareto d'une économie peut théoriquement être réalisé par un équilibre de marché concurrentiel. Un autre résultat est que l'équilibre concurrentiel n'est plus efficient dès lors qu'existent des monopoles, des biens collectifs, des effets externes ou bien encore des coûts de transaction, autrement dit dès que l'on relâche tout ou partie du principe de concurrence pure et parfaite. Certains reprochent au modèle d'équilibre le caractère irréaliste de certaines hypothèses : absence d'interactions stratégiques entre les agents, non-prise en compte des asymétries d'informations entre les agents, absence de prise en compte des coûts de transaction et entreprises considérées comme des "boîtes noires". (Walras, Arrow, Debreu, Sonnenschein, Bertrand, Cournot)

Mode.

Le mode d'une série statistique à ne pas confondre avec la moyenne est la valeur du caractère pour laquelle la fréquence est la plus élevée.

Mode de production.

Selon Marx, c'est la combinaison de l'état des forces productives et les rapports sociaux de production. La contradiction entre l'état des forces productives et les rapports sociaux de production est à l'origine du passage d'un mode de production à un autre. (Voir également la théorie des modes de production).

Mode de régulation.

Selon les théoriciens de la régulation, c'est un ensemble de procédures et de comportements individuels et collectifs qui doivent simultanément reproduire les rapports sociaux à travers la conjonction de formes institutionnelles historiquement déterminées et soutenir le régime d'accumulation en vigueur. (Voir également la théorie régulationniste de la crise).

Modèle anglais d'intervention publique.

Le service public anglais se définit avant tout en fonction des dysfonctionnements du marché. Son mode de gestion n'est pas celui de la délégation.

Modèle économique.

Représentation simplifiée et formalisée du fonctionnement de l'économie qui permet de prédire son comportement. La plupart du temps, ces modèles sont de nature mathématique, constitués de systèmes d'équations formant un ensemble cohérent de relations entre les phénomènes économiques.

Modèle triangulaire de l'inflation.

Ce modèle prend son nom de la dépendance spécifique du taux d'inflation d'un ensemble de trois déterminants : l'inertie de l'inflation, la demande, l'offre.

Modèles nationaux de capitalisme.

À partir des années 1970-1980, des tentatives de classification des différents modèles nationaux de capitalisme apparaissent : le modèle anglo-saxon (États-Unis, Grande-Bretagne...) - recherche du profit à court terme, faible intervention étatique, fortes inégalités - ; le modèle rhénan (Allemagne, Europe du Nord) ou "économie sociale de marché" - investissements à long terme, recherche du consensus entre partenaires sociaux, primauté de l'entreprise sur l'actionnaire, intervention de l'État comme protecteur, régulateur et entrepreneur - ; le modèle étatique (France, Italie) - l'État joue un rôle majeur dans la direction de l'économie de marché - ; le modèle asiatique (Japon, NPI) - rôle de l'État également déterminant et nationalisme économique. La transition des pays d'Europe centrale et orientale vers l'économie de marché donne lieu à son tour à l'émergence d'un nouveau type de capitalisme.

Modèles structurels.

Ce sont des modèles analysant la structure causale entre des variables explicatives (ou exogènes) et des variables dépendantes (ou endogènes).
(Voir également l'économétrie).

Modèles VAR ou processus à vecteurs autorégressifs.

Modèles qui expliquent toutes les données prévisionnelles uniquement à partir de l'évolution passée sans avoir recours explicitement à des relations économiques.
(Voir également l'économétrie)

Modèle à correction d'erreur.

Il correspond à la forme de long terme du modèle considéré. L'idée est que la théorie économique n'est vérifiée qu'à long terme. Le terme de correction d'erreur représente donc l'écart entre la valeur de court terme des variables modélisées et leur cible de long terme. Il corrige les erreurs provoquées par les ajustements (et donc des coûts) inévitables de court terme.

Modélisation.

L'évolution des techniques de projection, à moyen comme à court terme, s'est faite sous le signe de la modélisation. Celle-ci consiste à formaliser mathématiquement le processus de projection pour pouvoir utiliser les avantages pratiques de la programmation sur ordinateur.
(Voir également l'économétrie).

Moindres carrés (méthode des).

En statistique, cette méthode de calcul permet d'exprimer la liaison linéaire entre deux ou plusieurs variables. L'ajustement linéaire auquel il est procédé minimise la somme des carrés des écarts entre les valeurs des variables observées et la droite dont l'équation mathématique exprime la relation.
(Voir également l'économétrie).

Monétique interbancaire

La monétique interbancaire est un système de paiement par carte destiné à assurer l'interopérabilité entre les cartes des différentes banques. La gestion du système monétique

interbancaire a été confiée dans l'espace UEMOA au GIM-UEMOA (Groupement Interbancaire Monétaire de l'UEMOA) qui en assure la tutelle et au CTMI-UEMOA (Centre de Traitement Monétaire Interbancaire de l'UEMOA) qui gère les aspects opérationnels et techniques. La Banque centrale joue un rôle de fédérateur.

Mondialisation.

Mouvement qui recouvre trois étapes :

- 1°/ l'internationalisation, liée au développement des flux d'exportation ;
- 2°/ la transnationalité, liée à celui des flux d'investissement et des implantations à l'étranger ;
- 3°/ la globalisation, correspondant à la mise en place de réseaux mondiaux de production et d'information.

Monnaie.

C'est un actif liquide dont les formes varient selon les structures économiques et sociales et qui sert à l'évaluation et au règlement des échanges. La monnaie remplit généralement trois fonctions : intermédiaire des échanges, unité de compte, réserve de valeur. La variation du stock monétaire et sa valeur sont en relation d'interdépendance avec l'évolution du volume de production et des prix.

(Voir également la théorie monétariste).

Monnaie banque centrale.

C'est la monnaie émise par la banque centrale (monnaie fiduciaire et monnaie scripturale). Dans un système bancaire hiérarchisé, chaque banque de second rang émet sa propre monnaie qui ne circule qu'au sein du circuit de chaque banque. La monnaie centrale est la seule monnaie acceptée par tous les agents économiques et toutes les banques.

Monnaie fiduciaire.

Elle est composée des billets et de la monnaie divisionnaire. Son nom provient du mot latin, *fides*, qui signifie confiance : elle n'a pratiquement aucune valeur intrinsèque mais son acceptation repose sur la confiance des agents en cette monnaie

Monnaie internationale.

Il n'existe pas de monnaie purement internationale au sens où elle serait émise par une instance internationale et circulerait librement dans tout l'espace économique et financier mondial. C'est une devise nationale qui sert de monnaie internationale au sens où elle remplit les trois fonctions traditionnelles de la monnaie : unité de compte, intermédiaire des échanges, réserve de valeur.

Monnaie scripturale.

Elle n'existe que par un simple jeu d'écriture. Par exemple, les chèques, les virements, les prélèvements, les cartes bleues (monnaie électronique) constituent des formes de monnaie scripturale. La monnaie scripturale représente environ 85% de la monnaie en circulation.

Monopole.

Situation dans laquelle un seul offreur (vendeur) est face à de nombreux demandeurs (acheteurs) (monopsonne pour le cas inverse). Pour maximiser son profit, le monopoleur a intérêt à restreindre sa production afin que le prix soit supérieur à celui de la situation de concurrence pure et parfaite. L'entreprise peut proposer un prix unique ou discriminer les prix en fonction de la demande et de l'information dont elle dispose. Dans ce dernier cas, on parle de monopole discriminant.

(Voir également la théorie de l'équilibre général).

Monopole naturel.

Situation dans laquelle un produit ne peut être fourni efficacement par le marché en raison de sa structure de production (rendements croissants). On parle alors de défaillance du marché. L'efficacité économique est mieux assurée si la production est confiée à un seul producteur.

Multiplicateur d'investissement.

Il montre que l'accroissement de la production qui résulte d'un investissement sera plus élevé que la seule production associée à cet investissement

Multiplicateur de crédit.

C'est un des instruments permettant l'analyse des relations entre banque centrale et banques de second rang dans le mécanisme de création monétaire. Selon le mécanisme du multiplicateur de crédit, une hausse de la base monétaire, ou monnaie centrale détenue par les banques, entraîne une variation amplifiée de la masse monétaire.

N

Nationalisation.

C'est une décision politique qui conduit à l'appropriation par l'Etat d'une ou de plusieurs entreprises. La nationalisation peut être opérée par confiscation du capital (Renault, par exemple, fut nationalisée à la libération pour fait de collaboration) ou par rachat par l'Etat des titres possédés par les actionnaires.

(Voir également la théorie des entreprises publiques et de la réglementation).

Négociation

La négociation se caractérise d'une façon générale par la recherche effective d'un arrangement pour surmonter des divergences entre partenaires indépendants.

Niveau de vie.

Notion qui rapporte le revenu non au nombre de personnes du ménage mais au nombre d'unités de consommation. L'échelle d'équivalence est la suivante : une unité de consommation pour le premier adulte du ménage, 0,5 pour les autres personnes de 14 ans et plus et 0,3 pour les enfants de moins de 14 ans.

Nomenclature (des niveaux de formation).

Elle se décompose en six niveaux. VI : sorties du premier cycle du second degré et des formations pré professionnelles en un an ; V bis : sorties de troisième et des classes du second cycle court avant l'année de terminale ; V : sorties de l'année de terminale et des cycles courts professionnels et abandons de la scolarité du second cycle long avant la classe de terminale ; IV : sorties des classes de terminale du second cycle long et abandons des scolarisations postbaccalauréat avant d'atteindre le niveau III ; III : sorties avec un diplôme de niveau bac +2 ans ; II et I : sorties avec un diplôme du second et troisième cycle universitaire ou un diplôme de grande école.

Nominal (ou pair).

Valeur inscrite sur le titre correspondant généralement à la valeur remboursée lors de l'échéance de l'obligation. C'est à partir de cette valeur nominale et du taux nominal qu'est déterminé le montant des coupons versés.

Notation financière (ou rating).

La notation financière permet de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur par des techniques d'analyse financière et de scoring. Les agences distinguent deux types de notes : la notation traditionnelle qui s'applique aux emprunts à court terme (moins d'un an) ou à long terme émis sur le marché et la notation de référence (en l'absence d'émission) à court terme et à long terme qui mesure le risque de contrepartie que représente l'emprunteur pour un investisseur (note attribuée à une dette de premier rang). La notation financière offre à l'investisseur une information fiable sur le risque de la créance.

Nouvelle et ancienne économie.

L'expression de « nouvelle économie » vient des États-Unis. Elle recouvre l'ensemble des activités liées aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ainsi que le processus de mondialisation des économies. Certains l'opposent donc à l'ancienne économie ou encore l'économie traditionnelle constituée des activités industrielles. La nouvelle, via notamment les circuits de distribution des produits achetés en

ligne, comme l'ancienne, via l'informatisation de la production, sont pourtant étroitement liées.

Nouveau marché.

Le Nouveau Marché est destiné aux entreprises à fort potentiel de croissance cherchant à financer leur plan de développement. Pour être admise à la cote, une société doit posséder des capitaux propres d'un minimum de 1,5 millions d'euros et offrir 4,5 millions d'euros de titres.

Nouveaux pays industrialisés (NPI).

Surtout employée dans les années quatre-vingt, cette expression désigne les pays pauvres d'Asie qui connaissent une croissance économique et des transformations structurelles rapides sous l'effet de l'industrialisation et dont les exportations de produits manufacturés représentent une part non négligeable de leurs exportations. (Voir également la théorie des étapes de la croissance).

Numéraire.

C'est une unité de compte, un étalon. Ce terme désigne en fait toute monnaie en espèces ayant cours légal.

O

Obligation.

Valeur mobilière représentant une fraction d'un emprunt émis par une entreprise, l'Etat ou un organisme public. Une obligation donne droit au paiement d'un intérêt, en principe fixe, le plus souvent annuel et déterminé au moment de l'émission. En tant que créancier d'une entreprise, le porteur d'une obligation ne court pas le risque industriel de celle-ci puisque sa rémunération est contractuelle. Il sera remboursé avant les actionnaires en cas de faillite de l'entreprise. En contrepartie, il ne bénéficie pas des droits sociaux liés à l'action (droit au bénéfice et droit à la gestion de l'entreprise via le droit de vote).

Ordre de prélèvement

L'ordre de prélèvement est un mandat que donne le débiteur à son créancier afin de l'autoriser à débiter son compte.

Offre et Demande (loi).

Le prix d'un bien échangé sur un marché est déterminé par l'équilibre de l'offre et de la demande. La demande d'un bien est une fonction décroissante du prix alors que l'offre d'un bien est une fonction croissante du prix ; il existe un prix d'équilibre pour lequel l'offre est égale à la demande. Ce prix est déterminé par la libre négociation entre les offreurs et les demandeurs. Le fonctionnement de la loi de l'offre et de la demande suppose des marchés de concurrence pure et parfaite. Parmi les conditions, il est nécessaire qu'il y ait une parfaite flexibilité des prix, puisque ce sont les mouvements de prix qui sont susceptibles de rétablir l'équilibre à la suite d'un changement quelconque dans les conditions du marché. (Voir également la théorie microéconomique traditionnelle).

Offre individuelle/agrégée.

Quantité d'un bien ou d'un service qu'un individu (offre individuelle) ou que l'ensemble des individus intéressés par ce bien ou par ce service (offre du marché, ou agrégée), souhaite vendre, à un prix donné. (Voir également la théorie microéconomique traditionnelle).

Offre publique d'achat (OPA).

Une OPA consiste en une déclaration publique d'un agent (ou le plus souvent d'un groupe) qui s'engage à acheter, à un prix donné (plus élevé que le cours observé) et dans un certain délai, tout ou partie des actions d'une société. La procédure d'OPA se fait sous la surveillance des autorités de marché qui s'assurent du respect des principes de transparence, de bonne information et d'égalité de traitement des actionnaires.

Offre publique d'échange (OPE).

Technique voisine de l'OPA qui consiste à proposer d'acquérir les titres de la société cible en échange des titres de la société initiatrice. Une offre publique d'échange ne donne donc pas lieu à une sortie de trésorerie.

Oligopole.

Situation dans laquelle n'existent que quelques offreurs en face de nombreux demandeurs (monopsonne pour le cas inverse). Comme en monopole, les entreprises peuvent être incitées à faire monter les prix en restreignant leur production. Toutefois, elles ont intérêt individuellement à augmenter leur production pour profiter de la hausse des prix. L'accord est donc menacé de défection (passager clandestin).
(Voir également la théorie de l'équilibre général).

Oligopole à frange.

C'est une structure de marché qui combine un cœur constitué d'un très petit nombre de grosses firmes et une frange constituée de petites entreprises souvent innovatrices mais fragiles.

O.M.C

Organisation Mondiale du Commerce ou WTO (World Trade Organisation) est née en 1995 à la suite du Traité de Marrakech clôturant l'Uruguay Round. Elle a pris la suite du GATT en tant qu'organisme gérant le traité du même nom sur les marchandises, mais sa compétence s'est profondément élargie du fait des accords sur les services, la propriété intellectuelle et le règlement des différends commerciaux.

Ombudsman.

Médiateur des fonctions de contrôle de l'administration. Terme suédois inventé au début du XIX^{ème} siècle, reprise en France dans les années 1970.

Open market.

Achat ou vente de titres (bons du Trésor) par la banque centrale sur le marché interbancaire. En modulant le volume de ses interventions, la banque centrale oriente les taux du marché en fonction de ses objectifs.

Opérateur.

Entreprise chargée (par exemple par délégation) de la fourniture d'un service public. L'opérateur peut être placé sous l'autorité d'un régulateur ou directement sous celle de l'État.

Optimum.

L'optimum désigne la meilleure situation économique possible. Les agents ont un comportement d'optimisation qui consiste à maximiser un résultat (maximiser l'utilité pour les consommateurs, le profit pour les producteurs) à partir de ressources données ou à minimiser un coût pour obtenir un résultat donné.

(Voir également la théorie microéconomique traditionnelle).

Optimum paretien.

Il se définit comme une situation économique efficace socialement au sens où personne ne peut améliorer sa position sans détériorer celle des autres.

(Voir également la théorie de l'optimum paretien).

Opting out (clause d'exemption).

Dans le cadre de l'Union européenne, cette clause correspond à une dérogation accordée à un pays ne souhaitant pas se rallier aux autres Etats membres dans un domaine particulier de la coopération communautaire, afin d'empêcher un blocage général. Ainsi en application des protocoles annexés au traité CE qui leur donnent ce choix, Le Royaume-Uni et le Danemark n'ont pas souhaité participer à la troisième phase de l'Union économique et monétaire (UEM).

Option.

Il s'agit d'un contrat entre deux parties par lequel l'une accorde à l'autre le droit (et non l'obligation) de lui vendre (option de vente, put) ou de lui acheter (option d'achat, call) un actif financier (l'actif sous-jacent), moyennant le versement d'une somme d'argent (le prix de l'option). L'achat (ou la vente) de cet actif se fera à un prix déterminé (prix d'exercice), durant une période (période d'exercice pour les options dites américaines), ou à une date précise (date d'exercice pour les options dites européennes). Une option permet aux agents de se protéger contre les risques de fluctuation du cours de l'actif sous-jacent.

Organe de règlement des différends (ORD).

Institution au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui est destinée à trancher les contentieux commerciaux entre les parties. La partie en conflit demande la constitution d'un panel. Celui-ci rend un jugement qui ne peut être inversé que si tous les membres de l'OMC sont d'accord. Cela est impossible puisque l'ORD donnera au moins raison à une des parties. L'ORD est donc source de droit. Il existe un organe d'appel composé de sept membres. Si la décision n'est pas mise en œuvre, le pays peut-être autorisé à prendre des mesures de rétorsion.

Organisations internationales.

Association d'Etats souverains, établie sur la base d'un traité multilatéral appelé charte, statut ou acte constitutif, et dotée d'organes permanents chargés de la réalisation des buts de ladite organisation. L'OI dispose d'une existence juridique propre. On distingue les organisations à vocation universelle (ouvertes à tous les Etats du monde, comme par exemple l'ONU) des organisations à vocation régionale (telles que l'Association des nations du sud-est asiatique, ASEAN en anglais). Une seconde typologie distingue les organisations de coopération, qui mettent en œuvre la collaboration entre des Etats qui n'abandonnent aucune de leurs prérogatives d'Etat souverain, et les organisations d'intégration qui implique que certaines des attributions qui relèvent en principe des pouvoirs de l'Etat soient transférés à l'organisation. L'Union européenne est l'exemple le plus représentatif des organisations d'intégration. Enfin, on distingue aussi les organisations généralistes (comme l'ONU) des organisations sectorielles (l'OPEP par exemple). Les organisations couvrent toutes les activités qui font l'objet de relations entre les Etats, qu'il s'agisse des domaines politique, économique, social, militaire, culturel ou technique. En termes d'objectifs, l'OI doit, par la coopération qu'elle met en place entre les Etats membres, favoriser les relations entre ces mêmes Etats.

(Voir également la théorie des régimes internationaux).

Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM).

Terme générique désignant les sociétés ou fonds, principalement Sicav (Sociétés d'investissement à capital variable) et FCP (Fonds communs de placement), ayant pour objet la gestion collective d'un portefeuille de valeurs mobilières. Pour pouvoir exercer, ces sociétés doivent recevoir l'agrément de la COB. Ces OPCVM peuvent être de capitalisation (qui ne distribuent pas les revenus mais les conservent dans leur actif) ou de distribution (qui régulièrement versent à leurs détenteurs tout ou partie de leurs revenus de la période).

Out of the money (hors du cours).

Une option d'achat (respectivement de vente) est hors du cours lorsque le cours de l'actif sous-jacent est inférieur (respectivement supérieur) au prix d'exercice (valeur intrinsèque nulle).

Ouverture.

C'est la diminution des barrières institutionnelles aux échanges de biens, de services, de facteurs et d'idées. On a recours à deux méthodes pour la mesurer. La première calcule une participation théorique du pays aux échanges à partir d'un modèle puis considère le solde entre ce qui est observé dans la réalité et la participation théorique comme le signe de politiques pro ou anti-ouverture. La seconde consiste à attribuer des notes aux institutions et politiques relatives au commerce ou à l'investissement.

P

P1.

Cet agrégat de placement comprend des avoirs non négociables (épargne contractuelle, réserves d'assurances capitalisation, plan d'épargne populaire).

P2.

Cet agrégat de placement est composé de titres de créances (obligations, OPCVM d'obligations, réserves d'assurance hors capitalisation).

P3.

Cet agrégat de placement est composé de titres de propriété (actions, OPCVM d'actions)..

Pacte de stabilité et de croissance.

Signé par les États membres de la zone euro, il borne les déficits budgétaires à la limite de 3% du PIB. La dette publique ne doit pas dépasser les 60 % du PIB. Des dérogations sont accordées pour de faibles dépassements temporaires dus à des circonstances exceptionnelles. Si les déficits sont, en revanche, jugés excessifs sans circonstances exceptionnelles et que l'État concerné ne prend pas des mesures correctives dans un délai de dix mois, il sera sanctionné.

Paiements

Terme générique qui désigne les flux financiers allant des débiteurs aux crédateurs. Les banques fournissent les instruments de paiement afin que les paiements puissent être effectués.

Panier.

Ensemble de biens de consommation considérés comme représentatifs des dépenses d'une catégorie de la population.

Paradigme.

Un paradigme est un modèle théorique de pensée qui oriente la recherche et la réflexion scientifiques.

Paradis fiscaux.

Voir centre offshore.

Paradoxe de Condorcet.

Il montre qu'on ne peut déduire un choix social qui soit cohérent à partir des règles de choix individuels.

(Voir également la théorie du choix social).

Paradoxe de l'eau et du diamant.

Ce paradoxe est utilisé par A. Smith pour essayer de réfuter la théorie de la valeur-utilité. L'eau est utile mais n'a presque pas de valeur d'échange. Inversement, le diamant n'a presque pas de valeur d'usage mais a une forte valeur d'échange.

Paradoxe de Leontief.

Dans les années cinquante, Leontief (prix Nobel 1973) cherche à mesurer, à l'aide des tableaux des entrées-sorties, la quantité de travail et de capital que renferment les divers biens produits par l'industrie américaine, que ceux-ci soient exportés ou bien vendus sur le marché intérieur. Il montre alors que les Etats-Unis exportent des biens moins intensifs en capital que ne le sont leurs importations. Ce résultat est paradoxal pour le pays considéré comme le plus économiquement développé et devant donc exporter des biens à fort contenu capitalistique. Ce résultat contredit la théorie de Hecksher-Ohlin-Samuelson et a été largement discuté (méthode utilisée, prise en compte d'un troisième facteur comme celui des ressources naturelles).

Paradoxe de Solow.

On doit à l'économiste Robert Solow, prix Nobel 1987, la réflexion selon laquelle « l'informatique se voit partout, sauf dans les statistiques ». En effet, malgré les investissements considérables réalisés en immatériels (recherche et développement, logiciels, etc.), la croissance de la productivité a été nettement plus faible dans les années quatre-vingt-dix qu'au cours des années soixante et soixante-dix. Des difficultés de mesure de la productivité ont été avancées pour expliquer ce paradoxe. Par ailleurs, l'utilisation efficace des nouveaux outils prend du temps car il faut souvent réorganiser les entreprises. Enfin, la croissance de la productivité du travail ralentit principalement dans le tertiaire où se créent le plus d'emplois, et où elle est la plus difficile à mesurer.

Paradoxe du vote.

Le gain qu'un individu peut espérer de son vote est égal au produit de la probabilité que sa voix modifie le résultat du vote et des bénéfices qu'il tirerait d'un résultat correspondant à son choix. Comme la probabilité que sa voix détermine l'issue du vote est quasiment nulle et que le coût du vote est lui positif, alors les bénéfices qu'un individu retire de l'acte de voter sont positifs. Il est donc rationnel qu'il ne participe pas. Or même s'il existe de l'abstention dans la réalité, celle-ci n'est pas systématique d'où le paradoxe.

Parité couverte des taux d'intérêt.

Elle signifie que le différentiel de taux d'intérêt sur des actifs proposés par des emprunteurs comparables mais libellés dans des monnaies différentes est égal au coût pour couvrir le risque de change.

Parité des pouvoirs d'achat (PPA).

Selon la parité des pouvoirs d'achat, le taux de change entre la monnaie du pays et celle de l'étranger est tel qu'une unité de monnaie domestique permet d'obtenir une même quantité de biens et de services, dans le pays et à l'étranger, une fois la conversion faite. (Voir également la théorie d'équilibre des PPA).

Parité des taux d'intérêt non couverte.

Elle signifie que les écarts de taux d'intérêt sont exactement compensés par les variations anticipées du taux de change.

Parité des taux d'intérêt réels.

Elle signifie qu'outre la parité couverte des taux d'intérêt, elle respecte la parité relative des pouvoirs d'achat ex ante; autrement dit, la variation anticipée dans le taux de change nominal doit nécessairement être égale à la différence anticipée dans les taux d'inflation entre les deux pays.

Parité fermée des taux d'intérêt.

Elle signifie que des actifs identiques libellés en monnaie nationale s'échangeront au même prix dans des lieux différents.

Parti politique.

Selon Schumpeter un parti est un groupe dont les membres se proposent d'agir de concert dans la lutte concurrentielle pour le pouvoir politique. Cette conception instrumentale du parti politique s'oppose à celle de John Stuart Mill pour qui les partis politiques sont avant tout des représentants d'opinion.

Passager clandestin.

Comportement d'un individu ou d'un État qui cherche à faire supporter le coût de la production d'un bien collectif par les autres. Comme tous ont intérêt à adopter le même comportement, chacun attend que son voisin produise le bien, qui n'est donc pas produit. (Voir également la théorie de la logique de l'action collective).

Passif.

Ensemble des dettes d'un agent économique à une date donnée. C'est la contrepartie de l'actif dans le bilan d'un sujet économique. Pour une entreprise, le passif recense l'ensemble

de ses ressources, c'est-à-dire les capitaux propres apportés par les actionnaires et les dettes d'exploitation ou bancaires et financières qui vont financer l'actif de l'entreprise.

Patrimoine.

Ensemble des biens, créances nettes et autres objets de valeur possédés par un agent économique à une date donnée.

Paupérisation (loi de).

Dans le langage marxiste, cela signifie un accroissement de l'exploitation ou hausse de la plus-value. Cette paupérisation est relative si cela concerne la part relative du travail par rapport à celle du profit. Elle est absolue si le processus implique une baisse du pouvoir d'achat des salaires.

Pays émergent.

Pour le CEPIL (Centre d'études prospectives et d'informations internationales), un pays est dit émergent si trois critères sont remplis : un niveau de richesse (revenu par tête moyen inférieur à 70% du niveau moyen des pays de l'OCDE), une participation croissante aux échanges internationaux de produits manufacturés (croissance des exportations de produits manufacturés, y compris les industries agroalimentaires supérieures de 2% en moyenne par an à la croissance des échanges mondiaux) et l'attraction que ce pays exerce sur les flux internationaux de capitaux.

Pays en développement (PED).

Pays en développement est l'intitulé officiel utilisé depuis les années quatre-vingt par les institutions internationales pour désigner l'ensemble des pays dont le revenu par habitant est inférieur à un certain niveau. En 1964, à l'occasion de la première Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), l'expression "pays en voie de développement" avait succédé à celle de pays sous-développé, qui donnait l'impression que le modèle de référence du développement économique était celui des pays industrialisés occidentaux et qu'il n'existait finalement qu'une seule voie linéaire du développement. Depuis, de nombreux travaux ont montré que le processus du développement économique est multidimensionnel et très largement non linéaire. Le seul critère du revenu par habitant retenu pour juger du niveau de développement des pays entre ceux à revenu faible (PNB par habitant inférieur à 700 dollars), ceux à revenu intermédiaire (de 700 à 8500 dollars) et ceux à revenu élevés (plus de 8500 dollars) est donc largement insuffisant.

Pays du Nord et pays du Sud.

La notion géographique de pays du Nord et pays du Sud est également couramment utilisée par les économistes pour désigner les pays développés (pays du Nord) et pays en développement (pays du Sud). Ces notions appellent toutefois quelques précautions d'usage, puisque certains pays développés sont situés dans l'hémisphère sud (Australie, Nouvelle-Zélande) et que certains pays industrialisés (certains pays en transition notamment) qui se trouvent au nord géographique ont des niveaux de développement à peine plus élevés que certains pays dits en développement.

P.E.R (Price Erning Ratio)

Ratio : *Cours/Bénéfice net par action*, pouvant servir d'appréciation comparative du niveau du cours d'une action.

Perruque.

C'est la production ou la réparation d'objets personnels sur le lieu de travail.

Petites et moyennes entreprises (PME).

Ce sont des entreprises dont l'effectif est, généralement, compris entre 10 et 499 salariés.

Petites et moyennes industries (PMI).

Selon les statistiques de l'Union européenne, il existe trois critères : effectifs inférieurs à 250 salariés, actif net inférieur à 75 millions d'euros, non appartenance à un groupe dont la

tête n'est pas elle-même une PMI (participation maximale de 33%). En France, elles englobent toutes les entreprises industrielles de moins de 500 salariés.

Pilule empoisonnée (poison pill).

Mesure anti-OPA qui confère aux actionnaires actuels de la société cible le droit d'acheter au rabais, habituellement la moitié du prix sur le marché, ses actions en circulation. Ce droit n'est valide que si le prédateur achète une quantité significative d'actions de la société cible. Dans le cas d'une fusion, les actionnaires de la société cible peuvent utiliser leur droit pour acheter à rabais les actions dont le prédateur s'empare.

Place de marché (market place).

Lieu virtuel (sur le web) où les entreprises peuvent se rencontrer pour échanger des produits ou des services grâce à des outils de navigation standard. Ces lieux peuvent être organisés à l'initiative des acheteurs, à l'initiative des vendeurs, ou par des intervenants indépendants jouant le rôle d'intermédiaires.

Placement.

C'est l'affectation de l'épargne à d'autres fins que l'investissement productif (placements financiers et immobiliers).

Plan épargne logement (PEL) : qui est l'équivalent du CEL à la différence que les fonds ne sont pas disponibles et les conditions de prêt sont meilleures.

Planification/Plan.

Ce processus consiste à fixer des grandeurs économiques (en termes de production par exemple) et des mutations qualitatives associées à l'évolution de ces grandeurs (modifications de la structure de production par exemple), et ce, pour un horizon de moyen terme. Toute planification est donc le résultat du dosage de deux séries d'éléments que sont les prévisions de l'évolution des grandeurs économiques et les objectifs fixés aux agents.

Plate-forme

Sous l'angle de la technologie de l'information, il s'agit de l'équipement de base nécessaire à la réussite des opérations. Une plate-forme de base solide peut constituer le fondement de développements technologiques ultérieurs.

Plein emploi.

Selon Keynes, "le plein emploi est atteint lorsque l'emploi global cesse de réagir élastiquement aux accroissements de la demande effective des produits qui en résultent". Cela se traduit, dans la pratique des politiques économiques, par le calcul de ce que l'on appelle le NAIRU (acronyme pour *non accelerating inflation rate of unemployment*) ou NAWRU (pour *non accelerating wage rate of unemployment*), c'est-à-dire le taux de chômage à partir duquel des tensions salariales et inflationnistes peuvent se manifester. Selon Beveridge, le plein emploi suppose deux conditions :

1°/ il y a toujours plus d'emplois vacants que de personnes au chômage ;

2°/ les emplois sont offerts à des conditions de salaire acceptable et les emplois sont situés à de tels endroits que le chômeur puisse normalement les prendre. Dans un récent rapport, Pisani-Ferry définit le plein emploi à partir de deux éléments. Avec une durée de recherche moyenne de trois mois pour les salariés ayant perdu leur emploi et de six mois pour les nouveaux entrants sur le marché du travail, le taux de chômage d'équilibre devrait être de 3,5%. Toutefois, cet élément est une condition nécessaire mais non suffisante pour soutenir que notre société a atteint le plein emploi. Il convient également de tenir compte du taux d'activité. Le plein emploi signifie selon Pisani-Ferry également la pleine activité. Or, actuellement, une partie des femmes, des jeunes, des plus de cinquante ans sont exclus du marché du travail.

(Voir également les théories du travail et de l'emploi).

Plus-value.

Elle représente l'augmentation de la valeur d'un bien entre deux opérations successives ou la différence positive entre un prix de vente et un prix d'achat. En langage marxiste, c'est

l'écart entre la valeur créée par le travail des salariés et la valeur de leur force de travail (ou valeur du panier de marchandises nécessaire à la reproduction de leur force de travail).

Policy mix (ou dosage macroéconomique).

Il se définit comme l'articulation optimale entre la politique monétaire et la politique budgétaire.

Politique agricole commune (PAC).

La PAC, qui constitue une des politiques les plus importantes de l'Union européenne (les dépenses agricoles représentent environ 45% du budget communautaire), vise à assurer des prix raisonnables pour les consommateurs européens et une rémunération équitable aux agriculteurs, notamment par l'organisation commune des marchés agricoles et le respect des principes suivants : la libre circulation des marchandises, l'unicité des prix, la solidarité financière et la préférence communautaire.

Politique budgétaire

Volet de la politique économique qui se définit par son moyen, le budget de l'Etat. Le budget agit sur le niveau de la demande, qu'il s'agisse de l'importance de la nature des dépenses, des recettes et du déficit ou de l'excédent. Il influe également sur l'offre et les circuits de financement. L'importance et la nature de la politique budgétaire font l'objet de controverses. Pour les économistes d'inspiration keynésienne, elle constitue un instrument privilégié alors que les économistes libéraux privilégient la politique monétaire et préconisent une intervention faible de l'Etat par une compression des recettes fiscales, des dépenses et du déficit

Politique commerciale.

Volet de la politique économique appliqué dans le cadre du commerce extérieur et pouvant se traduire par la libéralisation des échanges, le contingentement, l'abaissement ou le relèvement des droits de douane, des subventions à l'exportation etc. L'objectif de cette politique est de favoriser les exportations nationales.

Politique commerciale stratégique.

La politique commerciale stratégique recouvre les interactions stratégiques existant entre gouvernements et firmes oligopolistiques. Elle désigne les activités ou les technologies à privilégier et a pour objectif d'éliminer tout concurrent afin d'accroître sa part de marché et renforcer son pouvoir de monopole.

Politique conjoncturelle.

C'est l'ensemble des actions adoptées en vue de la régulation de la conjoncture, que ce soit par l'intermédiaire de la politique budgétaire, de la politique monétaire, des revenus etc. On résume ses objectifs par la formule dite du "carré magique" (énoncé par l'économiste Kaldor) : stabilité des prix, plein-emploi, expansion et équilibre extérieur.

Politique économique.

La politique économique représente l'ensemble des interventions des pouvoirs publics dans l'économie et se caractérise par la hiérarchie des objectifs poursuivis et le choix des instruments mis en œuvre pour les atteindre.

Politique fiscale.

La politique fiscale représente l'ensemble des mesures gouvernementales en matière de taxation, de dépenses publiques et transferts, conçu pour orienter la demande globale dans la direction désirée.

Politique industrielle.

La politique industrielle a généralement pour objectifs d'améliorer la performance des entreprises et la puissance industrielle du pays. Elle organise les moyens institutionnels, financiers, matériels et humains permettant de les atteindre.

Politique monétaire.

Volet de la politique économique visant à influencer sur l'évolution de la masse monétaire et les taux d'intérêt et par ce biais, sur l'inflation, la croissance, l'emploi et le taux de change. Parmi les objectifs de la politique monétaire, l'accent est en général mis sur l'inflation. Le courant monétariste, en particulier, considère que la lutte contre l'inflation constitue l'objectif prioritaire de la politique économique et que le meilleur moyen de lutter contre l'inflation est d'agir sur la création monétaire. Pour ce qui est des instruments de la politique monétaire, on distingue les instruments directs (encadrement du crédit) et les instruments indirects (action par le biais des taux d'intérêt, action sur les réserves obligatoires, politique d'open market). Une politique monétaire expansionniste a pour but d'accroître la masse monétaire pour stimuler l'activité alors qu'une politique monétaire restrictive a pour but de limiter ou de diminuer la masse monétaire pour lutter contre l'inflation.

Politique monétaire dans la zone euro.

La conduite de la politique monétaire est la mission fondamentale de la Banque centrale européenne (BCE), et plus généralement du SEBC (Système élargi de banques centrales qui regroupe les 15 banques nationales et la Banque centrale européenne). La BCE mène les opérations de change dont elle gère les réserves pour la zone. Elle apporte aussi son soutien au bon fonctionnement du système de paiement, au contrôle prudentiel des établissements de crédit et à la stabilité du système financier. Le SEBC ne remplit toutefois pas le rôle de prêteur en dernier ressort. Le maintien de la stabilité des prix est l'objectif prioritaire de la BCE. Elle vise également un objectif de croissance de l'agrégat monétaire M3. La BCE soutient par ailleurs les politiques économiques dans la zone euro, à condition que cela ne porte pas préjudice à son objectif principal.

Population active.

Elle désigne l'ensemble des personnes qui exercent une activité rémunérée ou qui en recherchent une.

Politique structurelle.

Volet de la politique économique qui vise les conditions de fonctionnement du marché, contrairement aux politiques budgétaire et monétaire qui atténuent les variations cycliques de l'activité économique. Les incitations fiscales, les politiques du marché du travail et les programmes sociaux sont autant d'exemples de politiques structurelles..

Politique de concurrence.

Elle désigne l'ensemble des personnes qui exercent une activité rémunérée ou qui en recherchent une.

Ponzi game.

Du nom du banquier Ponzi, ce sont des opérations de cavalerie visant à emprunter pour rembourser les dettes existantes.

Population active.

Elle désigne l'ensemble des personnes qui exercent une activité rémunérée ou qui en recherchent une.

Portefeuille

Ensemble des titres détenus par une personne physique ou morale.
(Voir également la théorie de sélection de portefeuille).

Positive (analyse).

Une analyse positive de l'économie explique pourquoi les phénomènes observés et les comportements sont ce qu'ils sont, tandis que l'analyse normative cherche à définir ce qu'ils devraient être.

Poule mouillée ou chicken game.

C'est un concept de jeu issu de la théorie du même nom. Sur une route, deux automobilistes foncent l'un sur l'autre. Le premier qui donne un coup de volant pour éviter l'autre est la « poule mouillée ». Si tous les deux changent de trajectoire, il n'y a ni gagnant,

ni perdant. Si les deux tiennent bon, c'est l'accident, éventuellement mortel : tous deux ont perdu. (Voir également la théorie des jeux).

Pouvoir d'achat.

Quantité de biens et de services qu'une somme d'argent permet d'acheter.

Prélèvements obligatoires.

Ils correspondent aux impôts et cotisations obligatoires reçus par toutes les administrations publiques. Lorsqu'on les rapporte au produit intérieur brut, cela donne le taux de prélèvements obligatoires. Lorsqu'on compare les taux de prélèvements obligatoires entre les pays, il est nécessaire de tenir compte du rapport qualité-prix, ce que ne fait pas cet indicateur. En effet, un niveau plus élevé de prélèvements obligatoires peut correspondre, toutes choses égales par ailleurs, à des besoins plus importants. Elle peut également correspondre à une qualité de services collectifs et de prestations offertes aux citoyens supérieure. (Voir également la théorie de Laffer).

Prescribing Analysis and Cost Information System (PACIS).

Système d'information anglais qui permet aux médecins de comparer leurs prescriptions à celles d'un cabinet théorique ayant une structure d'âge comparable dans une même aire géographique ; l'information est mensuelle et trimestrielle.

Pression fiscale.

Elle se mesure en rapportant entre le montant global des impôts et le produit intérieur brut ou le revenu national. (Voir également la théorie de Laffer).

Prévision économique.

La prévision économique cherche à donner une idée de la situation économique à venir. Elle avance ainsi des estimations chiffrées des variables économiques. La prévision s'accompagne donc toujours d'une marge d'erreur. S'appliquant à la fois aux phénomènes microéconomiques et macroéconomiques, elle concerne plutôt le court terme (pour les projections de moyen et long termes, on préfère parler respectivement de programmation ou de prospective). La prévision recourt aux techniques les plus variées. Au niveau microéconomique, les méthodes peuvent aller d'études de marché à la théorie des jeux. Au niveau macroéconomique, on se sert d'enquêtes conjoncturelles par sondage ou de modèles économétriques, comme AMADEUS (le modèle Annuel macroéconomique à deux secteurs utilisé par l'Institut national de la statistique - INSEE).

Price earning ratio (PER).

C'est le rapport entre le cours d'une action et le dividende versé par action. Plus ce rapport est élevé, plus le marché anticipe des résultats favorables pour l'entreprise cotée.

Prime (d'assurance).

C'est la rémunération que l'assuré doit à l'assureur, en contrepartie du risque pris en charge.

Prime (d'une option).

La prime d'une option correspond à la valeur à laquelle une option s'achète ou se vend.

Prime (valeurs mobilières).

Ecart de prix ou de cours d'actions ou d'obligations lié aux actes de transfert qui les affectent. La prime d'émission est la différence entre le prix d'émission d'une action et sa valeur nominale. La prime de conversion est la différence entre le prix d'émission d'une obligation échangeable ou le cours d'une obligation convertible d'une part, et le cours d'une action d'autre part. La prime de remboursement est une prime ajoutée à la valeur nominale d'une obligation au moment de son remboursement.

Principe de correspondance.

Énoncée par Samuelson, prix Nobel 1970, le « principe de correspondance » décrit le lien entre les analyses statiques (comparaison de deux états distincts de l'économie) et dynamique (étude du passage d'un équilibre à un autre), traditionnellement considérées

séparément. Il parle ainsi de dynamique comparative : la statique comparative est en fait un cas particulier de l'analyse lorsque l'équilibre est un état stationnaire

Principe de la résidence (ou bénéfice mondial).

Principe d'imposition internationale du bénéfice des entreprises qui implique que le pays doit imposer tous les revenus perçus par les résidents nationaux, qu'ils aient été réalisés sur le territoire national ou à l'étranger.

Principe de la source (ou de territorialité).

Principe d'imposition internationale du bénéfice des entreprises qui suppose qu'un pays impose tous les revenus engendrés sur son territoire, qu'ils aient été réalisés par les résidents ou des non résidents.

Privatisation.

Vente par l'État au secteur privé de tout ou partie (privatisation partielle) du capital d'une entreprise publique. Cette dénationalisation peut prendre la forme d'une offre publique de vente ou d'une cession de gré à gré.

Prix.

Valeur marchande d'un bien ou d'un service.

Prix d'acceptabilité

Le prix d'acceptabilité est celui pour lequel un produit est censé obtenir le plus grand nombre d'acheteurs sur un marché donné.

Prix constant.

Une évaluation à prix constants désigne une évaluation en volume d'une variable : on retient comme prix celui de l'année de référence ou année de base et on considère ensuite qu'il ne varie plus sur la période pour pouvoir ne considérer que l'effet quantité.

Prix fictifs (ou prix ombres).

Ces prix ne sont pas des prix de marché classiques, mais des indicateurs de rareté. Ils apparaissent comme le résultat du calcul du planificateur central dont le modèle d'optimisation n'a que des variables purement physiques. A l'optimum néanmoins, les deux prix se confondent.

Prix nominal.

Prix affiché, exprimé en monnaie courante.

Prix plafond (Price cap).

Mode de régulation du prix d'un bien (ou service) de service public fourni par l'entreprise qui en a la charge : le prix ne doit pas dépasser un certain plafond ; le plafond peut être évolutif sur plusieurs années.

Prix réel.

Le prix réel d'un bien désigne la valeur de ce bien en termes de temps de travail nécessaire pour l'acquérir. L'évolution de ce prix peut se calculer par exemple en faisant le rapport entre l'indice du prix nominal et l'indice de salaire horaire nominal.

Prix relatif.

Le prix relatif d'un bien par rapport à un autre bien désigne le rapport entre les prix nominaux des deux biens. La notion de prix relatif désigne aussi le rapport entre le prix nominal d'un bien et le niveau général des prix.

Problème du hold-up (ou de l'expropriation).

Contrat de concession dans lequel l'une des parties est en position d'exproprier l'autre. L'expropriation du mandataire peut avoir lieu en cas de nationalisation insuffisamment compensée (ou encore en cas de fixation d'un prix bas pour l'utilisateur). L'expropriation du mandant peut avoir lieu lorsqu'il est contraint d'accepter une renégociation du contrat exigée par le mandataire (en particulier lorsque le régulateur est contraint par une échéance

électorale). Ces problèmes renvoient à celui de l'incomplétude des contrats. (Voir également la théorie de la capture)

Procédure accélérée dite fast track.

Autorisation donnée par le Congrès américain au Président des États-Unis pour négocier les accords commerciaux. Le Congrès accepte à l'avance d'adopter ou de rejeter dans un temps limité les textes d'application de tels accords sans la possibilité d'y apporter des modifications, les amendements éventuels devant être renégociés avec les autres parties.

Producteur.

Particulier ou groupe engagé dans la production d'un bien ou d'un service.

Production.

Le terme de production représente à la fois l'activité qui mène à la réalisation d'un bien ou service, l'ensemble des biens et services fabriqués ou créés au cours d'une période donnée par un agent économique et la valeur de ces biens et services.

Productivité.

C'est le rapport entre la quantité produite d'un bien ou d'un service et le nombre d'unités d'un facteur de production utilisé.

L'indicateur le plus couramment utilisé est celui de productivité du travail: il se définit par le rapport entre un volume de production réalisé et la quantité de travail employée.

La productivité du capital mesure le rapport entre le volume de production obtenue pendant une période donnée et le volume du capital utilisé.

La productivité moyenne d'un facteur de production mesure la quantité produite par unité de facteur employé.

La productivité marginale d'un facteur de production parfaitement divisible mesure la variation de la quantité produite pour une variation infinitésimale de la quantité de facteur.

Produit.

Le produit total d'un bien est la quantité produite de ce bien. Il est le résultat des contributions des différents facteurs (capital, travail) à la production de la firme. Pour mesurer ces contributions, on a recours au concept de productivité.

Produit intérieur brut (PIB).

Le PIB est un agrégat qui représente le résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes. Le PIB se calcule de trois manières :

1°/ il est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes des différents secteurs institutionnels augmentée des impôts moins les subventions sur les produits ;

2°/ il est égal à la somme de la consommation finale, de la formation brute de capital fixe, de la variation des stocks, des exportations moins les importations ;

3°/ il est égal à la somme de la rémunération des salariés, des impôts sur la production et les importations, de l'excédent brut d'exploitation et du revenu mixte moins les subventions.

Produit national brut (PNB).

Le PNB ajoute au PIB les revenus du travail et de la propriété reçus du reste du monde moins les revenus analogues versés au reste du monde.

Profit.

Pour les comptables, le profit est égal à la différence entre les recettes et les dépenses, les recettes étant égales à la quantité vendue multipliée par le prix, les dépenses représentant les coûts pour produire ces biens. Pour les économistes, le profit est égal aux recettes moins les coûts économiques (y compris coûts d'opportunité du travail et du capital) et les rentes. Le coût d'opportunité du capital d'une entreprise est le rendement de ce capital investi dans l'entreprise qu'il aurait été possible d'obtenir en réalisant un autre investissement. La rente économique correspond à la différence entre le prix effectivement payé sur le marché par le consommateur et le prix qui aurait dû être payé pour produire un bien ou un service. Les entreprises dégagent une rente économique lorsqu'elles sont plus efficaces que d'autres. Pour les économistes, le profit tend à devenir nul à long terme. En

effet, en équilibre concurrentiel, le prix est égal au coût marginal pour chaque entreprise productrice. Dans ce cas, aucune d'elles ne peut accroître son profit en augmentant sa production et aucune entreprise extérieure n'a intérêt à entrer sur le marché. Si, pour Marx, le profit provient de l'exploitation, pour Schumpeter, il rémunère l'innovation. Enfin, selon Knight, deux facteurs expliqueraient le profit : le monopole et l'incertitude.

Profitabilité

Synonyme de « rentabilité d'exploitation » ou de « rentabilité du chiffre d'affaires ».

Programmation linéaire.

C'est une méthode mathématique consistant à rechercher la solution d'un problème en la formulant comme l'optimisation (maximisation ou minimisation) d'une fonction linéaire de plusieurs variables, soumises à diverses contraintes exprimées elles-mêmes sous forme d'équations ou d'inéquations linéaires. Elle permet ainsi de traduire la théorie de l'allocation optimale des ressources dans un langage mathématique. Kantorovich, prix Nobel 1975, a appliqué cette technique de la programmation linéaire afin d'améliorer le fonctionnement de l'économie planifiée. (Voir également l'économétrie)

Progrès technique.

Le progrès technique comprend les nouvelles connaissances ou procédés appliqués à la production afin de réorganiser les techniques de production, d'améliorer les biens d'équipement, d'inventer et de mettre sur le marché de nouveaux biens et services ou de modifier les biens et services existants. (Voir également le modèle de Solow).

Propension.

Ce terme, qui signifie tendance, désigne certains comportements des agents économiques. On distingue principalement la propension à consommer, ou à épargner, qui caractérise la tendance des ménages à partager leur revenu entre la consommation et l'épargne, et la propension à investir qui caractérise la tendance des entrepreneurs à investir. On distingue également la propension moyenne (par exemple, la part du revenu affectée à la consommation) et la propension marginale (par exemple, la part du revenu additionnel affectée à la consommation additionnelle).

Propriété privée.

Élément fondateur de l'économie de marché car elle permet l'échange entre les agents individuels, la propriété privée des moyens de production s'oppose par conséquent à la propriété de l'État des économies socialistes. Les capitalistes sont ceux qui détiennent les moyens de production. Pour l'économiste américain R. Coase, prix Nobel 1991, l'unique rôle de l'État est de définir et faire respecter les droits de propriété pour permettre un fonctionnement efficace du marché.

Protection sociale.

C'est un système collectif de prise en charge d'un certain nombre de risques (maladie, chômage etc.) et de situations économiquement contraignantes (maternité, familles nombreuses, invalidité etc.). Elle peut prendre cinq formes: assurance sociale, protection universelle, obligation patronale, obligation individuelle, assistance sous condition de ressources. Les ressources sont constituées principalement soit par les impôts, soit par les cotisations sociales. Les systèmes les plus développés sont surtout le fait des pays européens.

Protectionnisme.

On peut définir le protectionnisme comme l'usage de l'ensemble des moyens permettant de séparer le marché intérieur d'un pays du marché international dans le but de favoriser les activités nationales en pénalisant la concurrence étrangère. On peut distinguer le protectionnisme tarifaire, qui utilise l'instrument des droits de douane pour augmenter le prix domestique des biens importés, du protectionnisme non tarifaire, qui emploie des moyens indirects d'action sur les prix ou la disposition des produits étrangers de manière à favoriser les biens domestiques. Une seconde typologie distingue le protectionnisme offensif du protectionnisme défensif, selon que le but est de conquérir à terme des parts de marché

extérieur ou de protéger son marché intérieur.
(Voir également la théorie des industries naissantes).

Q

Quotas (ou contingentement).

Limite quantitative de marchandises qu'il est permis d'exporter ou d'importer. On parle également de contingentement. Cette limite est fixée par les autorités publiques.

R

R².

Ce coefficient fournit une estimation de la part des variations de la variable étudiée expliquée par la régression. Il est compris entre 0 et 1. Il permet donc d'apprécier la qualité générale de la régression.

Rareté.

Cette notion, qui constitue le postulat de base de nombreuses théories économiques, représente la tension entre les besoins et les ressources disponibles pour les satisfaire. Selon L. Robbins, l'économie est donc la science des choix rendus nécessaires par la rareté des ressources (Voir également la théorie microéconomique traditionnelle).

Ratio de dépendance démographique.

Plus de 60 ans à la population des 20-59 ans. On parle de dépendance car il s'agit de mesurer le rapport entre une population "dépendante" et celle supposée la soutenir par leur activité.

Ratio de dépendance démographique élargi.

C'est le rapport de la population des plus de 60 ans et des moins de 20 ans à celle des 20-59 ans. On parle de ratio de dépendance élargi car il inclut, en plus des retraités, les jeunes inactifs.

Ratio de dépendance économique.

C'est le rapport de l'ensemble de la population inoccupée (moins de 20 ans, plus de 60 ans, chômeurs) à la population des actifs occupés.

Ratio q.

C'est le rapport de la valeur marchande de la dette et des fonds propres de l'entreprise sur le coût de remplacement des actifs. Ce ratio détermine selon J. Tobin (prix Nobel 1981) l'investissement. Lorsque le ratio q est supérieur à 1 (c'est-à-dire lorsque le matériel vaut plus que son coût de remplacement), les entreprises ont tout intérêt à investir et à cesser d'investir dans le cas contraire. Lorsque le ratio est inférieur à 1, il peut être en effet plus avantageux d'acquérir des actifs au moyen d'une fusion que de les acheter.

Rationalité.

La rationalité économique exprime l'idée que les individus maximisent leur utilité sous la contrainte des ressources disponibles, leur satisfaction résultant d'un arbitrage entre les différents choix qui s'offrent à eux (travail ou loisirs, consommation ou épargne, etc.). On parle à ce sujet de l'homo oeconomicus. (Voir également la théorie de l'individualisme méthodologique).

Rationalité limitée.

Concept forgé par Herbert A. Simon (prix Nobel 1978) selon lequel l'individu ne peut avoir qu'une connaissance approximative des choix possibles car la collecte et le traitement des données sont limités par les capacités intellectuelles de l'homme. Dès lors, l'homme ne cherche pas à atteindre le choix optimal comme chez l'homo oeconomicus mais seulement un certain niveau de satisfaction. Cette rationalité est de nature subjective et relative. Cette rationalité limitée ou procédurale s'oppose à la rationalité substantielle de l'approche néoclassique ainsi qu'aux anticipations rationnelles définies par Muth et Lucas.

Récession.

Cette phase du cycle économique désigne une contraction du produit intérieur brut (PIB) pendant deux trimestres consécutifs.
(Voir également la théorie des cycles économiques).

Réescompte.

C'est l'opération par laquelle une banque centrale escompte les effets présentés par une banque et déjà escomptés par celle-ci. Le réescompte est utilisé par les banques pour se fournir en liquidités auprès de la banque centrale et pourvoir, ainsi, à leur refinancement. Ce procédé, revenant à une création de monnaie par la banque centrale, constitue l'un des moyens d'intervention de celle-ci sur le volume et l'évolution de la monnaie et du crédit.

Refinancement.

C'est l'opération par laquelle une banque centrale escompte les effets présentés par une banque et déjà escomptés par celle-ci. Le réescompte est utilisé par les banques pour se fournir en liquidités auprès de la banque centrale et pourvoir, ainsi, à leur refinancement. Ce procédé, revenant à une création de monnaie par la banque centrale, constitue l'un des moyens d'intervention de celle-ci sur le volume et l'évolution de la monnaie et du crédit.

Rendements d'échelle.

Les rendements d'échelle relient la production à une combinaison de facteurs qui varient tous deux simultanément. Les rendements d'échelle peuvent être:

- *constants* : une augmentation donnée des quantités de facteurs de production entraîne une même variation de la production ;
- *croissants* : une augmentation donnée des quantités de facteurs de production entraîne une variation supérieure de la production ;
- *décroissants* : une augmentation donnée des quantités de facteurs de production entraîne une variation moindre de la production.

Quant aux rendements factoriels, ils relient la production à une combinaison des facteurs dont l'un est fixe. Deux hypothèses sont généralement retenues : rendements décroissants ou non proportionnels et rendements constants (mais uniquement pour une phase limitée).

Rentabilité

La rentabilité représente la capacité d'un capital placé ou investi de produire un revenu, exprimé en termes financiers.

Réserves obligatoires.

Avoirs en monnaie banque centrale que les banques de second rang sont tenues de détenir à la banque centrale sur des comptes non rémunérés. Le montant des réserves obligatoires est déterminé par le taux des réserves obligatoires, fixé par la banque centrale. Lorsqu'elles sont apparues en 1913 aux Etats-Unis, l'objectif initial de leur instauration était essentiellement prudentiel (assurance d'un minimum de garantie aux déposants). Par la suite, les réserves obligatoires sont devenues un véritable instrument de politique monétaire (une variation du taux de réserves obligatoires modifie la liquidité bancaire et par conséquent les conditions du marché monétaire).

Résidu.

La croissance économique est habituellement expliquée par deux facteurs : le travail et le capital. Les travaux empiriques sur la croissance ont mis en évidence un troisième facteur qu'on a appelé résidu. Pour certains, ce résidu mesure le progrès technique, pour d'autres, il mesure « notre ignorance » dans la compréhension des phénomènes de croissance.

Revenu brut agricole.

C'est le gain moyen que produit une exploitation agricole au terme d'une activité de production.

Revenu disponible brut.

C'est le revenu primaire auquel on ajoute les transferts nets de redistribution. Le revenu primaire est constitué des revenus d'activité et de l'excédent brut d'exploitation. Les

transferts nets de redistribution sont constitués des prélèvements (impôts, cotisations sociales), des prestations sociales reçues, opérations nettes d'assurance dommages et autres transferts courants nets.

Revenu médian.

Il correspond au revenu qui sépare la population étudiée tel que 50 % des personnes reçoivent moins et 50 % reçoivent plus que ce revenu.

Revenu moyen.

Il correspond à la moyenne arithmétique des revenus. En général, le revenu moyen est plus élevé que le revenu médian à cause du plus grand nombre de bas revenus dans la distribution des revenus. Plus la différence entre ces deux grandeurs est grande, plus la distribution des revenus est inégalitaire.

Revenu nominal.

C'est le revenu exprimé en monnaie courante (ou aux prix courants).

Revenu permanent.

Revenu sur lequel comptent à long terme les individus et qu'ils considèrent comme normal et habituel. Il en résulte, selon M. Friedman, prix Nobel 1976, que les dépenses de consommation ne sont pas fonction du revenu courant mais du revenu permanent.

Revenu réel.

C'est le revenu exprimé à prix constants. Le revenu réel représente le pouvoir d'achat des ménages.

Révolutions industrielles.

Les révolutions industrielles ou techniques sont des périodes marquées par des innovations techniques fondamentales bouleversant les méthodes de production et d'échange dans les sociétés industrielles. On considère que la première révolution industrielle est apparue à la fin du XVIII^e siècle avec l'invention de la machine à vapeur et le début de la mécanisation. La deuxième révolution industrielle a eu lieu à partir de la fin du XIX^e siècle avec l'apparition de l'électricité et du moteur à explosion. Quant à la troisième révolution industrielle, elle a commencé dans les années soixante-dix avec l'apparition de la micro-électronique, de l'informatique et se poursuit de nos jours (en particulier avec le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, NTIC). Toutefois, la périodisation et la caractérisation des révolutions industrielles font l'objet de nombreuses controverses.

Richesse.

La plupart des systèmes de comptabilité nationale conçoivent la richesse à partir de l'activité de production définie comme une activité socialement organisée destinée à créer des biens et des services habituellement échangés sur un marché et/ou obtenus à l'aide de facteurs de production s'échangeant sur un marché. Selon la Banque mondiale, trois types de capitaux sont constitutifs de la richesse productive d'un pays : les actifs naturels, soit la valeur de la terre, de l'eau, du bois, de l'or et des autres matières premières ; les capitaux produits, soit la valeur des machines, des usines, des routes et des chemins de fer ; les ressources humaines, soit la valeur représentée par "la capacité productive des individus, appréhendée par les niveaux d'éducation et de nutrition".

Risque.

La notion de risque en finance est proche de celle d'incertitude à ceci près que le risque est probabilisable alors que l'incertitude ne l'est pas. Le risque d'un titre financier peut avoir plusieurs origines. On distingue notamment les risques économiques (politiques, naturels, d'inflation) qui menacent les flux liés aux titres et relèvent du monde économique, et les risques financiers (liquidité, change, taux) qui ne portent pas directement sur ces flux et sont propres à la sphère financière. Quelle que soit sa nature, tout risque se traduit par une fluctuation de la valeur du titre financier. C'est d'ailleurs ce qui distingue la comptabilité pure, qui ne se préoccupe que de taux de rentabilité, et la finance, qui intègre la notion de risque pour déterminer la valeur. Le risque d'un titre financier se mesure à la volatilité de sa

valeur (ou de son taux de rentabilité) : plus la volatilité est élevée, plus le risque est fort, et inversement.

S

Salairé minimum interprofessionnel de croissance (SMIC).

Il est fixé par le gouvernement. Il a pour buts d'assurer les moyens suffisants d'existence pour les salariés, de leur garantir le pouvoir d'achat et de leur faire bénéficier des fruits de la croissance. En conséquence, le SMIC fait l'objet d'une hausse automatique dès que l'augmentation de l'indice des prix dépasse les 2 % au cours de l'année. Il est également revalorisé pour assurer une progression du pouvoir d'achat égale à la moitié de la hausse du salaire horaire ouvrier et en fonction de la volonté des pouvoirs publics de donner un coup de pouce. En France, le SMIC a remplacé en 1970 le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG), institué en 1950.

Salariat.

Il regroupe l'ensemble des individus qui vendent librement leur force de travail moyennant salaire. La relation salariale, symbole de l'exploitation pour Marx, est devenue au début du XXe siècle, avec l'avènement du fordisme, le symbole de l'homogénéisation de la société. Toutefois, avec le développement du chômage de masse et des formes particulières d'emploi à partir des années quatre-vingt, le salariat a beaucoup perdu de cette homogénéité.

Second marché.

Compartiment de la cote destiné à recevoir en principe des entreprises jeunes ou de taille plus réduite que celles cotées à terme. C'est un marché qui a été créé pour permettre aux PME-PMI d'avoir accès à la Bourse, en allégeant les frais et les obligations légales. Ses conditions d'accès sont plus souples : capitalisation boursière de 12/15 M€, 10% du capital offert au public. Les transactions y sont effectuées au comptant.

Secteur.

C'est Colin Clark (1947) qui, le premier, a proposé de regrouper les activités économiques en trois secteurs distincts : le secteur primaire qui comprend l'agriculture, la pêche, la sylviculture et parfois les mines, le secteur secondaire qui inclut industrie manufacturière, énergie, bâtiment et travaux publics, et le secteur tertiaire, le reste des activités. Jean Fourastié (1947) aboutissait au même classement en prenant comme critère le degré de progrès technique par activité économique.

Secteur informel

Est défini comme l'ensemble des unités de production (UPI) dépourvues d'un numéro d'enregistrement administratif et/ou de comptabilité écrite formelle.

Secteur public.

Le secteur public désigne l'ensemble des activités réalisées sous le contrôle total ou partiel de l'État. Il s'oppose au secteur privé. Il se distingue également de la fonction publique ou de l'administration publique, cette dernière regroupe les actions de l'État ne donnant pas lieu à un échange marchand (exemple : les collectivités territoriales, la justice, etc.).

Seigneurage.

Il correspond au revenu que l'État se procure en émettant des dettes assorties d'un intérêt nul ou faible et qui sont détenues par le public sous forme de monnaie ou par les banques sous forme de réserves.

(Voir également la théorie de l'équivalence ricardienne).

Sentier d'expansion.

En théorie de la production, le sentier d'expansion d'une entreprise caractérise la courbe joignant les différents points d'équilibre du producteur. Cette courbe décrit comment évolue la combinaison des facteurs, pour un prix relatif des facteurs constants, quand on développe les capacités de production.

(Voir également le modèle de Solow).

Série temporelle.

Elle désigne à la fois des séries réelles chronologiques et une suite théorique de variables aléatoires indicées par le temps et qui va servir à modéliser ces premières. (Voir également l'économétrie).

Services de détail – services corporate: les services de détail sont ceux que la banque preste en faveur de ses clients particuliers. Les services corporate désignent les services prestés en faveur des entreprises clientes. Certaines banques s'adressent à ces deux groupes de clients, d'autres se spécialisent.

Service de la dette.

Il comprend les intérêts de la dette et la fraction du capital de la dette à rembourser chaque année.

Service d'intérêt économique général.

Cette notion, présente dans le traité de l'Union européenne, correspond à toute activité dont les pouvoirs publics considèrent que la fourniture est une nécessité en raison de considérations d'efficacité économique, de protection des consommateurs, de cohésion sociale ou de développement durable.

(Voir également la théorie de l'économie publique normative).

Service public.

En droit administratif français, la notion de service public se définit par une double approche fonctionnelle (le service public est une activité d'intérêt général) et organique (assumée par une personne publique qui la gère directement ou en délègue la gestion à une autre personne en général privée) et s'articule autour de trois principes : égalité de traitement, continuité dans la fourniture et adaptation au changement.

(Voir également la théorie de l'économie publique normative).

Service universel.

Notion communautaire qui se définit comme un service minimum donné, dont la qualité est spécifiée, pour tout utilisateur, à un prix accessible. Le service universel peut être considéré comme un service minimum (ou de base) dans un environnement concurrentiel plutôt qu'un véritable service public entendu dans sa conception extensive.

(Voir également la théorie de l'économie publique normative).

Seuil de pauvreté.

Il est égal au niveau de vie (revenu disponible par unité de consommation) inférieur à la moitié du niveau de vie médian.

Seuil de rentabilité

Niveau d'activité souvent exprimé en chiffre d'affaires, pour lequel le résultat est nul. Le niveau d'activité peut être exprimé en unités physique ou en une unité de mesure quelconque, ou en unités monétaires.

Slumpflation.

Ce terme désigne des phases économiques où coexistent dépression et inflation.

Société.

Au sens juridique du terme, une société est une personne morale créée par un contrat conclu entre plusieurs personnes (associés) qui décident d'agir en mettant en commun du travail et/ou du capital afin d'en partager les profits (ou éventuellement les pertes). Il existe différents types de sociétés. Pour certaines, c'est la personnalité des associés qui prévaut ; c'est le cas de la société en nom collectif (SNC) ou de la société en commandite simple. Pour d'autres, ce sont les capitaux qui comptent en priorité et non la personnalité des personnes associés ; c'est le cas de la société en commandite par actions, de la société anonyme (SA) et de la société à responsabilité limitée (SARL).

Société de bourse (SICAV).

Ces sociétés, créées par la loi du 22 janvier 1988, se substituent aux anciennes charges d'agents de change, assurant le fonctionnement du marché boursier français. Les lois de février et juillet 1996 sur la modernisation des activités financières abrogent la loi de 1988 et adaptent la vision concurrentielle des dispositions européennes aux particularités juridiques et institutionnelles de la France. Les monopoles, dont celui des intermédiaires sont abolis, ce qui met fin à l'exception française du privilège séculaire des agents de change transféré en 1988 aux sociétés de bourse. Les activités des entreprises d'investissement (que sont devenues les sociétés de bourse) sont précisées et les autorités de régulation existantes voient leurs prérogatives redéfinies tandis que de nouvelles autorités sont créées (Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, Conseil des marchés financiers).

Société d'investissement à capital variable (SICAV).

Société anonyme, dont le capital est variable, qui a pour objet l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Soldes intermédiaires de gestion.

Principaux indicateurs utilisés pour juger des résultats financiers d'une entreprise sur un exercice comptable. En France, on utilise généralement la valeur ajoutée, l'excédent brut d'exploitation, le résultat d'exploitation, le résultat courant et le résultat net.

Solvabilité.

La notion de solvabilité traduit l'aptitude d'une entreprise à faire face à ses engagements en cas de liquidation.

Soutenabilité (de la dette).

La dette est qualifiée de soutenable quand, à terme, elle ne croît pas plus vite que le PIB.

Sous-traitance

Consiste à faire exécuter par une autre entreprise ce que l'entreprise pourrait faire avec ses moyens normaux, quelles que soient les raisons pour lesquelles elle ne les fait pas.

Spécialisation.

Processus par lequel une unité économique se consacre à la production d'un éventail plus restreint de biens et de services que la gamme de biens et de services qu'elle consomme. Les particuliers, les entreprises, les villes, les régions ou les pays peuvent se spécialiser.

Spéculation.

Opération financière qui consiste à profiter des fluctuations du marché en anticipant l'évolution du prix d'une valeur, pour réaliser une plus-value. La spéculation se caractérise par l'acceptation d'un risque. Le spéculateur fait un pari sur l'évolution future d'une valeur. C'est un comportement qui est donc radicalement différent de celui de la couverture.

Stabilisateur budgétaire automatique.

Certains éléments du budget sont influencés par la situation macroéconomique de telle façon qu'ils exercent un effet de lissage sur le cycle économique. En phase de récession, les rentrées fiscales diminuent ce qui tend à soutenir les revenus privés.

Stabilisation.

Dans le cadre du fédéralisme budgétaire, c'est le mécanisme par lequel le système budgétaire central (fédéral) amortit un choc conjoncturel subi par une région, par le jeu des transferts et des impôts fédéraux, quel que soit le niveau de richesse de la région considérée.

(Voir également la théorie du fédéralisme budgétaire).

Stagflation.

Ce terme désigne des phases économiques où coexistent stagnation et inflation.

Standard de Pouvoir d'achat (SPA).

C'est une mesure qui reflète le pouvoir d'achat réel d'un euro au sein du pays concerné. Il tient compte des différences de niveau général des prix entre les pays de l'Union européenne. Les prix d'une liste convenue de produits, à la fois représentatifs dans les pays et rigoureusement comparables, fournissent la base de calcul des parités de pouvoir d'achat.

Standard error of estimate (SEE).

Cette statistique, qui représente l'écart-type des valeurs de la variable expliquée par rapport à la droite de régression, permet d'évaluer la qualité de l'estimation du modèle étudié. Grâce à elle, on peut estimer la variance des paramètres estimés par la régression. (Voir également l'économétrie).

Start-up (jeune pousse).

Les entreprises de la nouvelle économie, en particulier celles qui créent des services en ligne, sont appelées des *start-up* car leur croissance est très importante. Si l'entreprise échoue, on parle de *start-down*. On les oppose à celles, en dur (*brick-and-mortar company*), de «l'ancienne économie», dont l'activité se réalise en usine (comme l'automobile).

Statistique de Durbin-Watson (DW).

Cette statistique est calculée pour les régressions sur des séries temporelles afin de détecter une éventuelle autocorrélation des résidus estimés. Sa valeur est comprise entre 0 et 4. Si elle est proche de 2, cela signifie généralement que les résidus ne sont pas autocorrélés et que, par conséquent, la variance des paramètres estimés est minimale. (Voir également l'économétrie).

Stocks.

Les stocks correspondent à des charges d'exploitation contractées non encore consommées ou non encore vendues. Cette notion est opposée à la notion de flux.

Stock-options.

Rémunération du travail (notamment dans les start-up) sous forme d'actions de la société. Ces actions distribuées à un prix préférentiel peuvent être revendues sur le marché après un délai prédéfini.

Stratégie minimax.

En théorie des jeux, cette stratégie signifie pour un joueur que, si coopérer est rationnel, il n'en demeure pas moins que le risque est très élevé. Chaque joueur préférera faire défection s'il privilégie la prudence ou s'il soupçonne un autre joueur de préférer la prudence. Cette stratégie trouve son illustration dans la chasse au cerf décrit par J. J. Rousseau : pour chasser le cerf, deux chasseurs doivent coopérer ; chacun peut aussi chasser le lapin séparément ce qui lui fournit une nourriture de moindre qualité ; mais si l'un se retrouve seul à chasser le cerf, il ne peut l'attraper et meurt de faim. (Voir également la théorie des jeux).

Stratégie mixte.

En théorie des jeux, une stratégie mixte signifie qu'au lieu de choisir telle ou telle stratégie, un joueur peut décider de procéder à un tirage aléatoire sur l'ensemble de ses stratégies ou bien d'affecter des probabilités aux actions parmi lesquelles il doit choisir, puis de jouer la stratégie issue de ce tirage. (Voir également la théorie des jeux).

Stratégie "un oeil pour deux yeux".

En théorie des jeux, cette stratégie consiste à ce que le joueur ne fasse défection que si l'autre joueur a fait défection aux deux coups précédents. (Voir également la théorie des jeux).

Subsidiarité (principe de).

Selon la définition donnée par l'Union européenne, «dans les domaines qui ne relèvent pas de sa compétence exclusive, la Communauté n'intervient, conformément au principe de subsidiarité, que si, et dans la mesure où, les objectifs de l'action envisagée ne peuvent pas être réalisés de manière suffisante par les Etats membres et peuvent donc, en raison des dimensions ou des effets de l'action envisagée, être mieux réalisés au niveau communautaire».

La subsidiation croisée

Indique que certains produits d'un client sont subventionnés ou que leurs coûts sont compensés par le bénéfice que la banque réalise sur d'autres produits du client ou sur les produits vendus à d'autres clients.

Subvention.

Une subvention représente une dépense consentie à titre définitif au profit d'une personne publique ou privée en vue d'alléger ou de compenser une charge ou pour encourager une action déterminée.

Surinvestissement.

Situation économique où les biens d'équipement sont devenus excessifs par rapport à la demande de biens et services exprimée au niveau des consommateurs.
(Voir également la théorie monétaire du surinvestissement).

Surplus budgétaire.

Montant par lequel les recettes publiques sont supérieures aux dépenses publiques, au cours d'une période donnée.

Surplus du consommateur.

Au point d'équilibre concurrentiel, il existe un prix de marché unique pour toutes les unités échangées. Pour chaque unité achetée, le consommateur gagne la différence entre le prix qu'il était prêt à payer et le prix de marché ; c'est cette différence de prix qui mesure les gains de l'échange pour le consommateur, ou encore le surplus du consommateur.
(Voir également la théorie microéconomique traditionnelle).

Surplus du producteur.

Au point d'équilibre concurrentiel, il existe un prix de marché unique pour toutes les unités échangées. Pour chacune de ces unités, les producteurs gagnent la différence entre le prix de marché et le prix auquel ils étaient disposés à vendre ; c'est cette différence de prix qui mesure les gains de l'échange pour le producteur, ou encore le surplus du producteur.
(Voir également la théorie microéconomique traditionnelle).

Swap.

Terme anglais (crédit croisé) qui désigne, dans le langage courant, un échange de flux financiers (calculés à partir d'un montant théorique de référence appelé notionnel) entre deux entités pendant une certaine période de temps. Contrairement aux échanges d'actifs financiers, les échanges de flux financiers sont des instruments de gré à gré sans incidence sur le bilan, qui permettent de modifier des conditions de taux ou de devises (ou des deux simultanément), d'actifs et de passifs actuels ou futurs.

Système de paiement

Est un ensemble de règles, procédures, instruments et infrastructures utilisés pour échanger des valeurs financières entre deux parties s'acquittant d'une obligation contractuelle.

Système de Transfert Automatisé et de Règlement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)

STAR- UEMOA est un système conçu pour les transferts interbancaires de gros montants et dans lequel chaque transaction est réglée sur une base brute et en temps réel, le règlement ayant lieu en même temps ou avant que l'instruction ne soit transmise au destinataire. II

s'agit d'un système connu sur le plan international sous l'acronyme RTGS (Real Time Gross Settlement).

Système Interbancaire de Compensation Automatisée de l'UEMOA (SICA-UEMOA)

SICA-UEMOA est un système qui permet d'assurer, de manière automatisée, la compensation multilatérale des transactions entre les établissements participants. Ce système permet de réduire le délai et le coût de règlement des opérations courantes comme le paiement par chèque, effet, virement, ordre de prélèvement, etc.

Système de zones-cibles.

Cela signifie qu'un petit nombre de pays se mettent d'accord sur un ensemble de cibles pour leur taux de change. Ce système présente plusieurs caractéristiques : chaque pays définit un taux de change d'équilibre fondamental qui est un taux réel effectif ; les marges de fluctuation entre les devises sont relativement faibles ; les pays s'engagent à intervenir en cas de fortes fluctuations ; les politiques monétaires, bien qu'indépendantes, doivent s'ajuster, en cas de besoin, à la défense des parités.

Système élargi de comptabilité nationale.

C'est l'ancienne nomenclature française de comptabilité nationale, qui s'est définitivement substitué au système traditionnel en 1976, utilisée jusqu'en 1999.

Système européen de banque centrale.

Système composé de la BCE et des banques centrales nationales des États membres dont l'objectif premier est de maintenir la stabilité des prix. Ses missions essentielles sont de définir et de mettre en œuvre la politique monétaire de la zone euro ; de déterminer et gérer les réserves officielles de change des États membres participants à l'UEM, d'effectuer des opérations de change et de promouvoir le bon fonctionnement des systèmes de paiement dans la zone euro. C'est lui qui en 2002 a mis en circulation les billets et les pièces en euros.

Système européen de comptabilité (SEC 95).

Nouveau système de comptabilité nationale adopté en France en 1999 et commun à l'ensemble des pays de l'Union européenne. Outre une nouvelle évaluation des biens et des services (extension de la Formation brute de capital fixe à de nouveaux produits comme les logiciels par exemple) et l'intégration des départements d'Outre-mer dans le territoire économique, le SEC 95 redéfinit les secteurs institutionnels. Ensuite, l'enregistrement des opérations se fait sur la base des droits constatés. Ainsi, les intérêts ne sont plus comptabilisés à la date du versement (« intérêts échus ») mais lorsqu'ils sont dus (« intérêts courus »). Enfin, la séquence des comptes non financiers des secteurs est modifiée.

Système monétaire international (SMI).

C'est un ensemble de règles et d'institutions définissant les modes de détermination du cours des monnaies et la nature des réserves internationales. Un système monétaire international permet le règlement des transactions commerciales ou financières entre des agents économiques utilisant des monnaies différentes. Il peut être codifié, lorsqu'il résulte de négociations internationales, comme le système de Bretton Woods, ou résulter de décisions unilatérales des États.

S.W.I.F.T.: (Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication) qui a son siège à La Hulpe, a entamé ses activités en mai 1977. Son but était de relier entre elles, par l'électronique, les banques du monde entier: grâce à cet organisme, il est désormais possible d'échanger, en l'espace de quelques minutes, un volume considérable d'opérations interbancaires les plus diverses d'une manière extrêmement rapide, fiable et sûre. (www.swift.com).

T

T-stat.

Il correspond au rapport entre le coefficient estimé et son écart-type. On retient généralement que le coefficient estimé est statistiquement significatif (c'est-à-dire statistiquement différent de zéro) lorsque la valeur absolue du t-stat est supérieure à 2. Ces valeurs apparaissent généralement entre parenthèses.

Tableau de bord

Représentation visuelle des facteurs essentiels de gestion et des écarts par rapport aux valeurs normales ou aux valeurs choisies comme objectif, et, plus généralement, par rapport à un système de référence.

Tableau d'échanges interindustriels (TEI).

Construit en 1941 par Leontief, prix Nobel 1973, le tableau d'échanges interindustriels décrit l'interdépendance entre les différents secteurs de production. Le tableau relie les flux d'entrée, c'est-à-dire les facteurs de production, aux flux de sortie, c'est-à-dire ce qui est produit. Sur les lignes, figure ce que les secteurs vendent aux autres secteurs. En colonne on peut lire ce que les différents secteurs ont acheté. Initialement, il n'y a pas d'auto-consommation et les produits sont tous des biens intermédiaires. L'utilisation du tableau d'échanges industriels (TEI) de Leontief inaugure l'usage des tableaux d'entrée et de sortie (input-output). La description chiffrée des relations entre les secteurs sert surtout en comptabilité nationale.

Tableau de financement

Tableau des emplois et des ressources qui explique les variations du patrimoine de l'entreprise au cours de la période de référence.

Tableau des entrées-sorties (TES).

Instrument de comptabilité nationale, ce tableau présente simultanément l'équilibre des ressources et des emplois de chaque produit et les compte de la production et d'exploitation des branches marchandes et non marchandes. Il succède au TEI et porte le nom de TES en référence au tableau d'input-output publié pour la première fois par Leontief en 1939 (analyse de la structure de l'appareil productif américain). Il permet d'établir des projections sur l'évolution des branches en se fondant sur les hypothèses (évolution de la consommation des différentes branches, évolution de la demande d'exportations...).

Tableau des opérations financières (TOF).

Ce tableau à double entrée, utilisé en comptabilité nationale, croise les opérations financières et les secteurs institutionnels.

Tableau économique d'ensemble (TEE).

Utilisé en comptabilité nationale, ce document regroupe l'ensemble des comptes des agents économiques.

TANSTAAFL.

"There ain't no such thing as a free lunch", ce qui se traduit par "il n'y a pas de repas gratuit" et qui signifie qu'il y a une contrepartie à l'obtention de tout bien.

Tarif douanier.

Liste des marchandises soumises au droit de douane fixant les quotités de droits à percevoir pour chacune d'elles.

Tarifification.

Elle se distingue du prix de revient. Elle n'est pas directement liée aux coûts de production. La tarification au coût marginal est la plus efficace (tarification de premier rang) au sens économique mais est techniquement difficile à appliquer.

Tarifification à la Ramsey-Boiteux.

Cette tarification (qualifiée de second rang) est supérieure au coût marginal et inversement proportionnelle à l'élasticité de la demande. Elle doit permettre de prendre en charge l'éventuel déficit de l'entreprise chargée de la fourniture du bien public (ex. un réseau de télécommunication).

(Voir également la théorie de l'économie publique normative).

Taux d'actualisation.

Le taux d'actualisation est utilisé pour déprécier des flux futurs et déterminer leur valeur actuelle, c'est à dire leur valeur à la date d'aujourd'hui. La valeur donnée au temps étant le fondement de l'actualisation, ce taux est toujours positif. Le taux souvent choisi est égal à celui du taux d'intérêt sur le marché.

Taux actuariel.

Taux d'intérêt réel que rapporte un placement, ou que coûte un prêt, compte tenu de son taux nominal, du montant de l'intérêt payé, de la date et de la périodicité du paiement de celui-ci, des primes d'émission ou de remboursement pour les placements, etc.

Taux d'alphabétisation

Le taux d'alphabétisation représente le nombre de personnes lettrées parmi la population de 15 ans d'âge ou plus.

Taux d'autofinancement.

Mesure de la part des investissements qu'une entreprise finance avec sa propre épargne. En comptabilité nationale, ce taux représente le rapport entre l'épargne brute et la formation brute de capital fixe.

Taux de bancarisation

Ce taux représente normalement le nombre de personnes ayant un compte de dépôt en banque au CCP ou à la Poste, rapporté à la taille de la population active.

Taux de base bancaire.

Taux servant de référence à une banque pour certains crédits. Selon les conditions de chaque crédit (montant, durée, risques encourus), ce taux de référence sera plus ou moins majoré pour obtenir le taux d'intérêt consenti. Chaque banque fixe librement son taux de base en fonction du coût moyen de ses ressources, de ses moyens de refinancement et des contingences réglementaires auxquelles elle est soumise.

Taux de change.

Le taux de change est un indicateur de prix relatifs entre pays. Il indique le prix auxquels s'échangent les monnaies sur le marché des changes. Ce prix (ou taux) est donné, par définition, par la quantité de devises que permet d'obtenir une unité de monnaie nationale. Il est souvent utilisé pour des comparaisons internationales. Cette utilisation pose néanmoins certaines difficultés, car le taux de change ne reflète que très imparfaitement le vrai rapport de pouvoir d'achat intérieur entre deux monnaies. D'autres facteurs influencent les taux de change: les politiques de change, les politiques monétaire et budgétaire, les mouvements financiers etc.

Taux de change d'équilibre.

Selon Williamson, le taux de change d'équilibre, qu'il nomme taux de change d'équilibre fondamental (Fundamental Equilibrium Exchange Rate ou FEER), est le taux de change effectif réel qui assure simultanément l'équilibre macroéconomique interne et externe d'une économie.

Taux de change nominal.

Le taux de change nominal est le taux auquel un individu peut échanger une devise contre une autre.

Taux de change réel.

Le taux de change réel correspond au taux auquel un individu peut échanger un bien d'un pays contre un bien d'un autre pays. La différence entre ces deux taux tient à la prise en compte des variations relatives aux indicateurs de prix ou de coûts intérieurs du pays considéré.

Taux de chômage.

Il rapporte le nombre de chômeurs au sens du BIT à la population active totale (salariés y compris les militaires du contingent, les non salariés et les chômeurs).

Taux de couverture des chômeurs.

Il rapporte les chômeurs indemnisés au titre d'une prestation à la somme de l'ensemble des demandeurs d'emploi en fin de mois ainsi que des dispensés de recherche d'emploi.

Taux d'activité.

C'est le rapport de la population active sur la population totale (en âge de travailler).

Taux d'épargne.

Il rapporte l'épargne brute au revenu disponible brut en %.

Taux d'épargne financière.

Il rapporte la capacité de financement au revenu disponible brut en %.

Taux d'intérêt.

Coût du crédit pour l'emprunteur ou rémunération pour un placement. Il est exprimé en pourcentage et sur une période de référence en général d'un an.

Taux d'intérêt nominal et taux d'intérêt réel.

Le taux d'intérêt nominal est également désigné sous le nom de taux d'intérêt apparent. Il se calcule en euros courants, sans tenir compte du fait que l'inflation déprécie mécaniquement la somme prêtée. Le taux d'intérêt réel est le taux d'intérêt nominal corrigé de l'inflation. Il se calcule en euros constants. Ainsi si p correspond à l'inflation, n au taux d'intérêt nominal et r au taux d'intérêt réel et, dans l'hypothèse où p et n ne sont pas trop élevés, on peut écrire : $r = n - p$. Sinon, on retient l'équation :

$$1 + r = (1 + n) / (1 + p)$$

Taux d'intérêt naturel et courant.

Selon Wicksell, il est nécessaire de distinguer deux taux d'intérêt : le taux monétaire de marché, ou taux courant de l'intérêt, qui est déterminé sur le marché de la monnaie et du crédit, c'est le coût d'une unité de "disposition de capital" pendant une certaine unité de temps, et le taux "naturel" d'intérêt, qui s'établirait si l'on n'usait pas de transactions monétaires. Si le capital réel était prêté en nature, ce serait le taux pour lequel l'offre et la demande de capital réel sont en équilibre et qui "correspond plus ou moins au rendement attendu du capital nouvellement créé".

(Voir également la théorie monétaire du surinvestissement).

Taux de l'argent au jour le jour.

C'est le taux d'intérêt qui s'établit chaque jour sur le marché interbancaire. C'est le prix de la monnaie banque centrale pour les banques de second rang. Il constitue un élément essentiel du coût du refinancement bancaire. Contrôlé par la banque centrale, il fluctue entre le taux d'intérêt des appels d'offre (taux plancher) et le taux des prises de pensions (taux plafond).

Taux de marge.

Il rapporte l'excédent brut d'exploitation à la valeur ajoutée en pourcentage.

Taux de redistribution sociale.

Il est mesuré par le rapport des prestations sociales au PIB en pourcentage.

Taux de remplacement brut.

Il fournit la proportion dans laquelle la pension de retraite remplace le salaire brut qui était perçu pour l'actif auparavant.

Taux de rentabilité actuariel et interne.

Le taux de rentabilité actuariel (TRA) représente le taux d'actualisation qui annule la valeur actuelle nette. Pour qu'un investissement dans un titre financier soit rentable, il faut que son TRA soit supérieur ou égal au taux de rentabilité exigé par l'investisseur. A l'équilibre, le TRA est égal au taux du marché, c'est-à-dire que la valeur actuelle nette est nulle. Le taux de rentabilité interne (TRI) recouvre le même concept que le TRA mais concerne plus particulièrement les investissements industriels.

Taux des réserves obligatoires.

Mesure proportionnelle des dépôts et/ou crédit que les banques de second rang doivent détenir auprès de la banque centrale. C'est un instrument de politique monétaire.

Taux marginal de substitution (TMS).

Le taux marginal de substitution entre deux biens Y et X mesure la variation de la quantité consommée du bien Y qui est nécessaire, le long d'une courbe d'indifférence, pour compenser une variation infinitésimale de la quantité consommée du bien X. (Voir également la théorie microéconomique traditionnelle).

Taux marginal de substitution technique (TMST).

Le taux marginal de substitution technique entre le capital et le travail mesure la variation de la quantité de capital qui est nécessaire, le long d'un isoquant, pour compenser une variation infiniment petite de la quantité de travail.

Taxe pigouvienne.

En cas d'effet externe négatif, la taxe pigouvienne (du nom de l'économiste Pigou) qui prend la forme d'une taxe de pollution pénalise le pollueur et dédommage le pollué pour le préjudice subi. Dans le cas d'un effet externe positif, l'agent responsable de l'effet externe doit recevoir une subvention pigouvienne financée par l'agent qui bénéficie de l'externalité.

Taxe Tobin.

Proposée dans les années 1970 par James Tobin, prix Nobel 1981, elle consiste en un prélèvement sur les opérations de change. Partant du fait que le montant brut des opérations était à l'échelle mondiale considérable et que les neuf dixièmes correspondaient à des prises de position qui duraient moins d'une semaine, il propose de prélever une taxe de 0,1% du montant brut de la transaction. Celle-ci permettrait aux pays de retrouver une certaine marge de manœuvre en matière de politique monétaire. Cette taxe faciliterait la régulation des marchés en faisant la distinction entre le court et le long terme.

Temps (de travail).

Selon la loi française, il correspond au temps pendant lequel le salarié est à la disposition de l'employeur et doit se conformer à ses directives sans pouvoir vaquer librement à des occupations personnelles.

Terme.

C'est l'horizon temporel d'une décision ou d'un contrat, ou l'échéance d'une dette ou d'un engagement. De manière générale, le court terme correspond à un horizon inférieur à deux ans, le moyen terme à un horizon allant de deux à cinq ans et le long terme à un horizon supérieur à cinq ans (cette interprétation est indicative).

Termes de l'échange.

C'est l'indicateur qui permet d'apprécier l'avantage qu'une économie donnée retire de ses relations commerciales avec l'extérieur. Il se calcule en faisant le rapport entre le prix des exportations d'un pays et le prix de ses importations. (Voir également la théorie de l'échange inégal).

Terminal POS: lecteur de carte bancaire installé dans un commerce, ou plus généralement dans les points de vente. POS signifie Point of Sale (point de vente).

Test statistique.

Opération dont le but est de valider des hypothèses, des estimations ou des ajustements (par exemple, le test de KHI 2, fondé sur la distribution de la variable KHI2, a de nombreuses applications, notamment, adéquation entre une distribution observée et une distribution théorique, significativité des différences dans les résultats de sondage, test d'indépendance entre deux variables).
(Voir également l'économétrie).

Thésaurisation.

Acte d'un agent qui consiste à conserver des encaisses monétaires oisives. Cette tendance à thésauriser peut se produire lorsque les taux d'intérêt sont faibles. Si elle devient infinie, on parle de trappe à liquidité.

Tiers un.

Cela correspond au capital de base, c'est-à-dire au capital social plus les réserves.

Titre.

Document ou écriture qui constate un droit. Dans le langage boursier, le titre est souvent utilisé comme synonyme de valeur mobilière.

Titre universel de paiement (TUP)

C'est un avis de prélèvement mais le prélèvement se fait à chaque opération.

Titrisation (securitization).

La titrisation est une technique qui consiste à transformer, par l'entremise d'un tiers, des créances en instruments négociables sur un marché et destinés à être cédés à des investisseurs.

Trader.

Le *trader* est un opérateur de marché. Son activité consiste à acheter, généralement pour des tiers, à bas prix une devise, une obligation, une action voire une option dont il anticipe la hausse et à les vendre lorsqu'il anticipe leur baisse. Il peut aussi jouer le rôle d'un simple arbitragiste; dans ce cas, il profite des écarts très temporaires de prix ou de taux entre les marchés.

Transition.

D'une manière générale, ce terme désigne le passage d'un système politico-économique à un autre. Depuis 1990, il est le plus souvent attribué au passage d'une économie à planification centralisée à une économie de marché et concerne les républiques de l'ex-Union soviétique, les pays d'Europe centrale et orientale et certains pays asiatiques auparavant ou toujours sous régime communiste. Il implique des transformations considérables à tous les niveaux de la société.
(Voir également les théories de la transition).

Trappe à chômage.

La désincitation à reprendre un emploi du fait de l'existence de l'indemnisation du chômage conduit l'individu à rester plus longtemps au chômage et par la suite à rencontrer plus de difficultés pour être embauché.
(Voir également la théorie néoclassique du chômage).

Trappe à liquidité.

Le concept de trappe à liquidité est utilisé par l'analyse keynésienne. Dans une situation où les taux d'intérêt sont bas, la demande de monnaie peut devenir infiniment élastique (car tout le monde prévoit une hausse future des taux d'intérêt). On se trouve alors dans une situation de "trappe à liquidité". Cela explique pourquoi la politique monétaire peut être inefficace pour relancer l'activité économique par comparaison à la politique budgétaire dans les préconisations keynésiennes en matière de politique économique.

Trappe à pauvreté.

Le phénomène de la trappe à pauvreté tient à un effet de seuil. Pour les bas revenus, le taux marginal de prélèvement dépasse parfois 100 %, un niveau qui peut dissuader de travailler. Par exemple un RMIste (bénéficiaire du revenu minimum d'insertion), qui reprend un emploi voit rapidement son allocation amputée de la totalité du gain additionnel relatif au revenu du travail. Quand il perd le droit au RMI, d'autres aides sont rapidement aussi réduites. Ce système peut ainsi instaurer une forme de « trappe » qui maintient certaines personnes à un niveau de faible revenu car il ne crée pas d'incitation au travail. Aux États-Unis, il existe depuis 1975 un crédit d'impôt sur les revenus d'activité (*Earned Income Tax Credit*) destiné à maintenir un écart entre le revenu du travail et l'ensemble des revenus de remplacement assez grand pour constituer une incitation à travailler. (Voir également la théorie néoclassique du chômage).

Travail

Le travail correspond à l'activité rémunérée de l'homme. L'analyse néoclassique envisage le travail comme un facteur de production, au même titre que le capital, qui reçoit une rémunération, le salaire est égal à la contribution du travail à la production (la productivité marginale du travail). L'analyse marxiste place le travail au cœur des rapports sociaux et montre que sa forme varie en fonction du mode de production.

Travail à caractère saisonnier.

C'est un travail qui dépend du rythme des saisons et se répète automatiquement chaque année.

Travailleur saisonnier.

C'est un salarié qui se rend dans un Etat autre que celui où il réside pour effectuer un travail à caractère saisonnier.

Trend.

En statistique, un trend (ou tendance) désigne les mouvements de longue durée que l'on peut observer et mesurer dans l'évolution d'un phénomène économique, indépendamment des fluctuations occasionnelles qui l'affectent sur la courte période.

Trésor public.

Cette institution est à la fois le service financier qui assume la fonction de trésorier des services de l'Etat, et l'Etat en tant qu'agent exécutant les opérations financières.

Trésorerie.

Montant des disponibilités à vue ou facilement mobilisables pouvant permettre de couvrir sans difficultés les dettes qui arrivent à échéance. La trésorerie d'une entreprise à un instant donné est égale à la différence entre ses emplois de trésorerie (placements financiers et disponibles) et son endettement bancaire et financier à court terme.

Trust (ou entente).

Forme de concentration conduisant à la constitution d'une grande entreprise, constituée par la fusion de plusieurs entreprises indépendantes et soumise à une unité de direction, qui tend à acquérir une position de monopole.

(Voir également la théorie de l'équilibre général).

Tulipomania.

Aux XVII^{ème} siècle, les Pays-Bas ont vécu une véritable euphorie financière à partir d'un produit, les bulbes de tulipe. Une offre rare, une demande croissante, la création d'un marché de bulbes secondaire sont les facteurs qui ont contribué à déclencher et entretenir cette spéculation. L'éclatement de la bulle spéculative n'a toutefois eu qu'un impact limité dans l'économie en raison d'un compromis entre créanciers et débiteurs.

U

Unanimité (principe de l')

La règle de décision à l'unanimité a pour avantage par rapport à la règle de décision majoritaire de mieux respecter les préférences individuelles. Toutefois, compte tenu du coût élevé permettant d'arriver à l'accord général, l'application d'une telle règle est difficile. Au total, le coût des décisions fondées sur un degré de consentement élevé doit être contrebalancé par les coûts auxquels l'individu doit faire face si la décision majoritaire va à l'encontre de ses propres intérêts.

Union douanière.

L'union douanière est une forme d'intégration économique qui consiste non seulement à supprimer les barrières douanières entre les pays membres (comme dans les zones de libre-échange) mais également à créer un tarif extérieur commun par rapport au reste du monde (exemple: le Zollverein).

(Voir également la théorie de l'intégration régionale.)

Union économique et monétaire (UEM).

Officiellement adoptée par le traité sur l'Union européenne de 1992, l'UEM désigne la zone des pays de l'Union européenne qui partagent la même politique monétaire et la même monnaie, l'euro. L'UEM est entrée en vigueur le 1er janvier 1999 lorsque l'euro est devenu une monnaie légale et que les monnaies des 11 pays participants sont devenues des subdivisions de l'euro. Quatre Etats membres n'ont pas adopté la monnaie unique, soit parce qu'ils l'ont décidé (le Royaume-Uni et le Danemark ont fait jouer la clause d'opting out) soit parce qu'ils ne remplissaient pas les critères de convergence établis par le traité de Maastricht (Grèce et Suède).

Le traité prévoit que l'UEM se déroule en trois phases :

Phase n°1 (du 1er juillet 1990 au 31 décembre 1993): libre circulation des capitaux entre les Etats membres, renforcement de la coordination des politiques économiques et intensification de la coopération entre banques centrales.

Phase n°2 (du 1er janvier 1994 au 31 décembre 1998) : convergence des politiques économiques et monétaires des Etats membres (en vue d'assurer la stabilité des prix et une situation saine des finances publiques).

Phase n°3 (qui a commencé le 1er janvier 1999) : création d'une banque centrale européenne, fixation des taux de change et introduction d'une monnaie unique. Au premier janvier 2001, la Grèce a rejoint la zone euro.

Phase n°4 (le 1er janvier 2002 et au-delà) : introduction des pièces et billets en euros dans les 12 pays de l'UEM.

Utilitarisme.

Ce courant de pensée a été développé par Bentham, moraliste anglais (1748-1832). Selon cet auteur, le comportement et le choix des individus rationnels résultent d'un calcul visant à maximiser la quantité de plaisir et à minimiser la quantité de peine, le bonheur étant défini comme la différence entre les plaisirs et les peines. Le bonheur social est mesuré par la somme des bonheurs individuels et la meilleure société est celle qui offre "le plus grand bonheur au plus grand nombre".

(Voir également la théorie du libéralisme.)

Utilité.

L'utilité d'un bien quelconque mesure la satisfaction globale que l'individu retire de ce bien. Le niveau d'utilité totale dépend de la quantité du bien. L'utilité marginale d'un bien imparfaitement divisible est la variation de l'utilité totale induite par une unité supplémentaire de ce bien. L'utilité marginale d'un bien parfaitement divisible est la variation de l'utilité totale pour une variation infinitésimale de la quantité consommée.

(Voir également la théorie microéconomique traditionnelle.)

V

Valeur (d'usage/d'échange).

Qualité d'un bien fondée sur son utilité (valeur d'usage) ou sur sa capacité d'être échangé (valeur d'échange).

Valeur ajoutée.

La valeur ajoutée se distingue du profit, défini au sens comptable ou au sens économique. Elle est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire. Une fois produite, une partie sert au paiement des impôts liés à la production nets des subventions, une deuxième partie est affectée à la rémunération du travail qui comprend les salaires bruts dans lesquels sont inclus les cotisations sociales, salariales et patronales, enfin la dernière partie constitue l'excédent brut d'exploitation (EBE) qui représente la rémunération du capital physique engagé dans le processus productif. La définition du partage optimal de la valeur ajoutée soulève de nombreux problèmes théoriques et empiriques.

Valeur mobilière.

Titre négociable représentatif d'une créance (obligation) ou d'un droit d'associé (action).

Valeurs disponibles

Toutes valeurs qui, en raison de leur nature, sont immédiatement convertibles en espèces pour leur montant nominal (disponibilités). Voir liquidité.

Valeurs exigibles

Ensemble des dettes à court terme (moins d'un an).

Value at risk.

Estimation statistique ex ante des pertes éventuelles maximum qui pourraient résulter des positions prises sur les marchés. Cette perte potentielle est mesurée sur un intervalle de temps et avec une probabilité donnée. Cette technique tient compte de la volatilité des marchés, des corrélations existantes, de la comparaison et l'agrégation des risques pris sur les différents marchés.

Veille

« Veille » et « Intelligence économique » sont deux termes synonymes. Le terme de veille décrit bien l'état d'esprit d'une entreprise curieuse des modifications de son environnement ; il est privilégié dans cette analyse. L'Association française de normalisation, dans sa norme sur les prestations de veille, définit la veille comme « un état de vigilance permettant la collecte, l'exploitation et la diffusion sélective et permanente d'informations sur l'environnement d'une organisation sous tous ses aspects (économiques, juridiques, culturels, sociaux, historiques, écologiques...), une activité continue et en grande partie itérative visant à une surveillance active de l'environnement pour anticiper ses évolutions ».

Vente en coopération

Toutes les formules de vente dans lesquelles un partage des risques et des responsabilités est organisé par un contrat avec un ou plusieurs partenaires.

Vente en maîtrise complète

On peut réunir dans cette catégorie les divers types de réseaux qui permettent à l'entreprise de conduire en toute autonomie sa politique commerciale sur le marché acheteur : choix des produits commercialisés, des cibles de clientèles, des canaux de distribution empruntés ; contrôle des prix de vente pratiqués, de la politique de communication, etc.

Vente over the counter (OTC).

Il s'agit du marché hors cote ou de gré à gré (exemple: vente d'obligations au guichet d'une banque).

Vente par intermédiaire

Il s'agit de toutes les formules dans lesquelles l'exportateur utilise une structure appartenant à un tiers pour commercialiser ses produits. Les décisions de politique commerciale sur le marché visé sont donc prises par un intermédiaire indépendant.

Virement bancaire

C'est ordre écrit de payer, donné par le titulaire d'un compte à sa banque au profit d'un bénéficiaire. C'est un ordre de payer de compte à compte.

Virement bancaire international

Le virement bancaire international est un transfert d'un compte à un autre opéré par une banque sur ordre de l'importateur débiteur au profit de l'exportateur créancier.

Virement IPI

L'International Payment Instruction est un formulaire de virement standard, papier ou virtuel, pour les paiements internationaux. Ce formulaire est utilisable vers tous les pays membres du Comité Européen de Standardisation Bancaire (CESB). Il constitue une extension internationale (européenne dans un premier temps) du TUP.

Vitesse de circulation de la monnaie.

Nombre de transactions financées par une même unité de monnaie dans une période donnée. On la mesure de deux façons : en effectuant le rapport entre un indicateur de revenu, le PIB en valeur par exemple, et un indicateur de masse monétaire (vitesse-revenu) ou en calculant un coefficient de rotation des actifs (vitesse-transaction). (Voir également la théorie quantitative de la monnaie).

Volatilité.

La volatilité de la valeur (ou du taux de rentabilité) d'un titre financier mesure la régularité de la performance de ce titre. Cette volatilité se traduit mathématiquement par une variance ou un écart-type. Dans une économie de marché, elle mesure en fait le risque de ce titre : plus un titre financier est risqué, plus son cours est volatil, et réciproquement.

W

Washington Consensus.

Notion proposée par J. Williamson pour souligner les points communs à toutes les réformes prescrites dans certains pays en développement par les grandes institutions économiques internationales (FMI, Banque mondiale) : discipline budgétaire et réforme fiscale, réduction des dépenses publiques, libéralisation des échanges et des marchés financiers, privatisation, déréglementation etc..

Warrant (ou bon de souscription).

Valeur mobilière négociable à caractère optionnel conférant à son détenteur le droit d'acheter (pour un Call Warrant) ou de vendre (pour un Put Warrant) une certaine quantité d'un actif sous-jacent (actions, devises, indices...) à un prix fixé initialement, pendant une période préalablement définie. On distingue les warrants du type américain exerçables jusqu'à l'échéance et les warrants du type européen exerçables uniquement à l'échéance.

Z

Zaibatsu.

Dissous après la seconde guerre mondiale, ces conglomérats constituaient, au Japon, de véritables cartels appartenant à une ou plusieurs familles et couvrant un ensemble d'activités économiques sans lien économique.

Zone de libre-échange.

La zone de libre-échange est une forme d'intégration économique qui consiste à abolir les barrières douanières entre pays membres, mais à conserver la liberté tarifaire pour chacun

vis-à-vis des pays tiers.

(Voir également la théorie de l'intégration régionale).

Zone euro.

Ensemble économique formé par les douze pays ayant adopté l'euro (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal).

Zone franche.

La zone franche est une zone géographique soumise à un régime administratif et fiscal avantageux, en particulier à l'importation (franchise douanière).

Zone monétaire optimale (ZMO).

Une ZMO est un ensemble de régions ou de pays dont les relations monétaires sont régies soit par des changes fixes soit une monnaie unique, tout en étant capables de répondre à des chocs réels ou nominaux. Plusieurs conditions ont été posées pour définir l'optimalité d'une telle zone : mobilité des facteurs de production dont notamment celle du travail, degré d'ouverture, degré de diversification, dimension financière, homogénéité des préférences, etc.

Zone UEMOA.

Ensemble économique formé par les huit Etats ayant adopté le traité de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine le 10 janvier 1994 à Dakar. (Le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo). A sa création, l'UEMOA, regroupait sept (7) pays (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal, Togo). La Guinée-Bissau, ancienne colonie portugaise, l'a rejointe en 1997.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages et Rapports

- **ECHAUDEMAISON C.D. (ss. Dir.)**, 2006, *Dictionnaire d'économie et de sciences sociales*, Nathan, 574 p.
- **J. Paveau, F. Duphil, A. Barelier, J. Duboin, F. Gervais, L. Grataloup, G. Kuhn, C. Lévy, C. Nestorovic, M. Paveau et J.-M. Sarhan**, (2005), *EXPORTER 19^e* édition, Pratique du commerce international, édition FOUCHER avec la collaboration de UBIFRANCE. 655p.
- **Hudson K. et Matray L.**, (2004), *La Bancarisation des Nouveaux Marchés Urbains Expériences Américaines*, Paris : Economica, 198p.
- **Hurlin C.**, *L'économétrie des données de panel. Modèles linéaires simple*, Séminaire méthodologique, Ecole doctorale Edocif.
- **Kpodar K.**, (2007), *Manuel d'initiation à Stat (version 8)*, Centre d'études et de recherches sur le développement international, France, 97p.
- CLERC D., 2007, *Déchiffrer l'économie*, LD, 399 p.
- **Gilbert PILLOT**, Maîtrise du contrôle de gestion en schémacolor, Edition SEDIFOR, 3^e édition – Octobre 1986, 343 p.
- **Jacques MULLER, Emmanuelle Rascol Sézérat**, Première tertiaire, ECONOMIE, édition Dunod, Paris 1993, 292p.

Articles

- BCEAO (1998), « Réforme du système bancaire de l'UEMOA », atelier de Genève sur les systèmes bancaires en Afrique au Sud du Sahara, 26/28 octobre 1998.
- **Eber N.**, (2000), « Sélection de clientèle et exclusion bancaire », *Revue d'économie financière*

Mémoire

Les déterminants de la faible bancarisation dans l'UEMOA
 Par **Agossou Jacques GANSINHOUNDE**
 Université Polytechnique du Bénin

Supports de cours

- Cours d'économie monétaire 2^{ème} Année 1999-2000 FASEG, UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU ; **Guèda Jacques OUEDRAOGO**
- Cours d'initiation à l'économie ECOLE DES MINES DE PARIS ; 2005-2006 ; **Pierre-Noël Giraud**
- La pensée économique et sociologique par les textes : 135 textes courts pour aller à l'essentiel en enseignement de spécialité de sciences économiques et sociales, présentés et réunis sous la direction de **Philippe GUILLOT** par **Isabelle AGELOU**, **Pascal ESPÉRANCE** et **Philippe LETELLIER**
- Cours et QUIZ en ligne : <http://www.educnet.education.fr/insee>

Sites Internet

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/revues-collections/problemes-economiques/glossaire/index.shtml> : Dictionnaire d'économie en ligne

[http://www.fbf.fr/Web/internet/content_fbf.nsf/\(WebPageList\)/historique/\\$File/Histoire_des_banques_en_FrancePlessis.pdf](http://www.fbf.fr/Web/internet/content_fbf.nsf/(WebPageList)/historique/$File/Histoire_des_banques_en_FrancePlessis.pdf) : Histoire des banques en France du Professeur émérite Alain Plessis.

http://www.afristat.org/contenu/publications/lla_online/etarticle.htm : Mesure du secteur informel : Sensibilité aux non réponses et validation d'une imputation probabiliste par Aude Vescovo, Philippe Bocquer et Constance Torelli